

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Engagés pour la qualité de vie

ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Ensemble, nous formons une voix forte et indépendante

DISPONIBLE EN FRANÇAIS SUR : WWW.MECO.LU
DISPONIBLE EN ANGLAIS SUR : WWW.MECO.LU



mouvement
écologique

Index

3	Mouvement Ecologique – dynamique – critique – engagé
4	Actif et créatif pour un avenir meilleur – bougeons !
11	En service, jour après jour
14	Une multitude de projets concrets !
18	Conférences, échanges et informations
21	Oekofest 2025
23	International et UE
28	Le Mecoskop pour la législature 2023-2028
30	Pour une démocratie dynamique
32	Remettre en question le système...
36	Réutiliser, réparer, partager : les éléments d'une nouvelle économie
39	Lutter contre la crise climatique – faire avancer la transition énergétique !
46	Pour une transition énergétique socialement juste
49	Plus d'agriculture biologique (régionale) – pour la santé et la biodiversité
51	Priorité à la santé et à la biodiversité : Non aux pesticides – Non aux perturbateurs endocriniens
55	La protection de la biodiversité et l'agriculture durable dans l'intérêt de tous
63	Action concrète sur les dossiers de politique environnementale
67	Au plus près des citoyens – Les sections régionales du Mouvement Ecologique
68	L'Oekozer Pafendall
69	La Fondation Oekofonds – Votre soutien à des projets novateurs
73	Climate Alliance Luxembourg

Dans ce rapport, vous trouverez de nombreuses références à des prises de position, des vidéos, etc. Vous pouvez les consulter sur www.meco.lu.

Rapport d'activité 2024 du Mouvement Ecologique www.meco.lu

Publié par Mouvement Écologique asbl, Luxembourg

Imprimé par Ossa, Niederanven

Secrétariat :

CCPL : LU16 1111 0392 1729 0000

BCEE : LU20 0019 1300 1122 4000

e-mail : meco@oeko.lu www.meco.lu

6, rue Vauban (Pafendall) – 2663 Luxembourg Vert

Téléphone : 43 90 30-1

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h Vendredi de

8 h à 12 h, fermé l'après-midi

Pour devenir membre : vous trouverez un formulaire au dos de ce rapport ainsi que sur www.meco.lu. Pour plus d'informations : meco@oeko.lu ou tél. 439030-1.



Mouvement Écologique

Dynamique - Critique - Engagé

2025 a été une année extrêmement riche en événements pour le Mouvement Écologique.

Ce rapport d'activité complet illustre de manière impressionnante la grande diversité des activités du Mouvement Écologique.

De nombreuses propositions novatrices ont été formulées, des personnes ont été mises en relation, et le partage d'informations ainsi que les échanges ont été encouragés. Parallèlement, le mouvement écologiste n'a pas hésité à faire entendre sa voix chaque fois que les décisions gouvernementales prenaient une mauvaise direction.

L'engagement est certainement plus important que jamais en période de crise.

C'est pourquoi nous adressons nos sincères remerciements à tous les membres et sympathisants pour leur précieux soutien. Sans lui, le Mouvement Écologique ne pourrait pas jouer le rôle qu'il joue aujourd'hui !

Un merci tout particulier également à toutes les personnes qui s'impliquent activement au sein du Mouvement Écologique !

En 2026, le MECO continuera à s'engager avec la même constance, la même créativité et le même professionnalisme.



Conseil d'administration 2025-2026

Le Conseil d'administration, élu lors du Congrès du 26 mars 2025, se composait des membres suivants pour la période 2025-2026 :

Weber Blanche, présidente Muller
Jeannot, vice-président Dammé
Roger, secrétaire
Espen Emile, trésorier

Becker Tom, Faber Théid, Kieffer Béatrice, Kieffer Gérard, Mertz Joy, Milmeister Marianne, Petit Claude, Pir Jacques, Reuter Bob, Rischette Jean, Simon Laure, Steinmann Thomas, Weyrich Patrick, membres.



move.

01

Actif et créatif pour Un avenir meilleur – move.!

2025 a été une année riche en activités positives pour move. : nous avons démarré avec un Climate Talk et la conférence « Jeunes, engagés politiquement – Des perspectives plutôt que des stéréotypes ». À cette occasion, plusieurs intervenants ont discuté des résultats de l'étude Shell sur la jeunesse, ainsi que des implications que ceux-ci pourraient avoir pour les jeunes au Luxembourg.

L'une des grandes réussites de cette année a été de remporter la première place du prix jeunesse avec notre projet « Zukunftshaff ». Ce projet a de nouveau été mené avec succès cet été.

Cette année, notre move.Fest a également eu lieu, cette fois sous la devise « move.your.tomorrow ».

La soirée s'est terminée en beauté avec de la bonne cuisine, des groupes invités et du karaoké.

L'une de nos Movlerinnen a pu se rendre à Budapest pour l'assemblée générale annuelle de Young Friends of the Earth Europe et y échanger des idées avec d'autres groupes de jeunes du réseau. À l'occasion de la COP 30, nous avons organisé une action symbolique avec deux cercueils devant la Chambre des députés.

Parallèlement à ces activités, nos réunions régulières occupaient naturellement une place centrale : nous y discutons avec animation dans une ambiance chaleureuse.

discuter et planifier de nouvelles idées et actions.

RÉCAPITULATIF DE LA DISCUSSION SUR LE CLIMAT : COMMENT LES JEUNES S'ENGAGENT AU LUXEMBOURG ET DANS LE MONDE

Que se passe-t-il lors des grandes conférences internationales sur le climat ? Qui y prend la parole et comment la voix des jeunes y est-elle représentée ? Qu'est-ce que cela signifie pour notre politique (climatique) et pour le thème du changement climatique dans les écoles au Luxembourg ? Nous avons discuté de ces questions ensemble !

Natasha Lepage s'engage depuis longtemps dans la lutte contre la crise climatique. Elle a commencé son engagement à l'école et auprès de move. et Youth for Climate. L'année dernière, elle a été nommée déléguée jeunesse pour le climat et a participé à la Conférence sur le climat de 2024 à Bakou, en Azerbaïdjan.

La soirée a débuté par une brève présentation de Natasha, au cours de laquelle elle nous a fait part de ses expériences en tant que jeune déléguée pour le climat et de ses impressions sur la conférence sur le climat à Bakou. À notre grande joie, d'autres jeunes ayant participé à cette conférence étaient également présents et nous ont eux aussi fait part de leurs points de vue. La soirée a ensuite pris un tournant plus interactif : chacun a été invité à se déplacer dans la salle pour indiquer, sur une échelle de 1 à 10, comment il évaluerait son propre engagement, le soutien politique et la visibilité de la crise climatique dans son entourage ou à son école. Ce qui était prévu comme un petit exercice pour briser la glace s'est rapidement transformé en une discussion très animée.



Pourquoi les jeunes semblent-ils ne plus accorder autant d'importance au climat et à l'environnement ? Comment changer cela, notamment dans les établissements scolaires ? Nous avons réfléchi ensemble à la manière de renforcer le rôle des délégué-e-s à l'environnement et des groupes de développement durable dans les établissements secondaires. À l'heure actuelle, les délégué-e-s à l'environnement ont souvent encore des tâches plutôt pratiques, comme vérifier si le chauffage est éteint, si les fenêtres sont ouvertes ou si les lumières sont encore allumées lorsque la classe quitte la salle. Cependant, cela pourrait être transformé en quelque chose de bien plus stimulant et passionnant, où les délégués pourraient créer des réseaux avec de jeunes militants d'autres écoles et mener des actions communes pour apporter un véritable changement dans les établissements secondaires.

CONFÉRENCE : « JEUNES, POLITIQUES, ENGAGÉS ? » – UN APERÇU DES DERNIERS RÉSULTATS DE LA RECHERCHE SUR LA JEUNESSE

Le 6 mars 2025, le Mouvement Ecologique et move., soutenus par le « Zentrum für politisch Bildung » et le « Jugend-rot », ont invité tout le monde à une conférence sur la recherche actuelle sur la jeunesse. L'accent a été mis sur l'étude Shell sur la jeunesse 2024 pour l'Allemagne et l'enquête sur la jeunesse au Luxembourg 2024.

Ingo Leben, coauteur de l'étude Shell, a présenté les résultats de cette étude intitulée « Pragmatiques entre désillusion et engagement »

Une « diversité vivante » est en train de voir le jour. L'idée centrale est la suivante : les jeunes d'aujourd'hui ont moins tendance à raisonner en termes extrêmes et privilégient les solutions pragmatiques, tout en restant clairement intéressés par la politique. Cet intérêt politique s'est même accru en Allemagne. Parallèlement, le milieu social reste un facteur déterminant dans les opinions politiques.



Au Luxembourg, le tableau est quelque peu opposé. L'intérêt pour la politique est en baisse, de nombreux jeunes ont le sentiment de ne pas être représentés par la politique et ne savent pas comment ils peuvent l'influencer. Néanmoins, deux tiers d'entre eux aimeraient avoir davantage leur mot à dire, en particulier au niveau local. En ce qui concerne les préoccupations, un changement est évident dans les deux pays : la guerre, l'incertitude économique et la violence occupent une place de plus en plus importante. Les questions environnementales et climatiques restent très importantes, mais sont actuellement reléguées au second plan.

L'engagement des jeunes reste stable, mais évolue. En Allemagne, les jeunes continuent d'être très engagés – ils ont tendance à le faire au sein d'associations, d'écoles ou de projets auto-organisés, plutôt que dans des partis politiques. Au Luxembourg, 41 % des 16-29 ans sont actifs, mais la participation politique reste relativement faible ; beaucoup préfèrent s'impliquer dans leur cercle social immédiat.

Dans les deux pays, une chose est claire : les jeunes veulent être entendus et jouer un rôle actif – en politique, dans la société et dans leur vie quotidienne.

ATELIER « SOCIÉTÉ CIVILE ET ENGAGEMENT DES JEUNES AU LUXEMBOURG »

Le 7 mars 2025, un atelier approfondi sur le thème « Société civile et engagement des jeunes au Luxembourg » s'est tenu à l'Oekozer Pafendall. S'appuyant sur les conclusions de la conférence organisée la veille, cet atelier s'adressait aux élèves, aux jeunes, aux représentants d'organisations de jeunesse, aux professionnels de l'animation jeunesse et à d'autres parties prenantes. L'objectif de cet événement était d'analyser les conclusions de la 19e étude Shell sur la jeunesse avec des experts, d'examiner à travers ce prisme les structures et les pratiques de l'engagement des jeunes au Luxembourg, et de formuler des conclusions et des recommandations d'action.

Au début de l'atelier, les participants ont été invités à réfléchir aux trois questions centrales de la matinée.

- (1) Qu'associez-vous au terme « engagement » des jeunes ?
- (2) Qu'est-ce qui vous préoccupe quand vous pensez aux jeunes ?
- (3) Quelles suggestions ou idées avez-vous pour renforcer l'engagement des jeunes ?

Par la suite, Ingo Leven, coauteur de la 19e étude Shell sur la jeunesse, a présenté les principales conclusions de l'étude. Son intervention a notamment mis en évidence les aspects suivants :

Les jeunes trouvent le plus d'occasions de s'engager au sein de leur cercle d'amis (84 %) et dans leur famille (72 %), alors que ces possibilités sont fortement limitées à l'école (27 %) et en politique (10 %).



L'engagement s'exerce principalement au sein d'associations, d'écoles ou de projets auto-organisés, tandis que les partis politiques et les syndicats jouent un rôle mineur.

Les motivations de l'engagement vont des intérêts personnels et des normes sociales au développement de compétences utiles : faire partie d'un groupe, avoir une influence et pouvoir participer activement à la planification.

Les émotions jouent un rôle clé : la peur du changement climatique, la frustration face à l'absence de progrès, mais aussi les sentiments de reconnaissance, de confiance et d'esprit communautaire motivent les jeunes.

Les résultats de l'atelier permettent de formuler les recommandations suivantes :

● **Promouvoir la participation :**

○ Supprimer les obstacles structurels et impliquer activement les jeunes dans les processus décisionnels de la société. L'école est un lieu essentiel pour atteindre les jeunes dans leur vie quotidienne et devrait constamment explorer et élargir les possibilités de participation.

○ Les réseaux sociaux peuvent jouer un rôle important dans la codécision s'ils sont utilisés spécifiquement à cette fin (même s'ils ont tendance à être davantage utilisés pour une participation ponctuelle).

● **Créer des structures durables :**

○ Renforcer la coopération entre les établissements d'enseignement, les organisations de jeunesse et les acteurs politiques.

○ Élaborer et consigner ensemble des règles communes de collaboration, afin de favoriser une meilleure compréhension et acceptation de la part de tous.

○ Bien gérer les attentes afin de trouver un équilibre entre ambition et réalisme et d'éviter les déceptions majeures. Adapter le rythme de travail au groupe.

- **Rendre l'engagement visible :** accroître la reconnaissance et l'appréciation, par exemple par le biais de certificats ou d'une présence dans les médias.
- **Renforcer les offres d'accompagnement :** mettre à disposition davantage de ressources financières, d'espaces et de conseils pour les jeunes.
- **Mettre en place des programmes de mentorat :** des bénévoles expérimentés accompagnent les nouveaux arrivants et facilitent leur intégration.

L'atelier a mis en évidence la nécessité de promouvoir activement l'engagement des jeunes et d'améliorer les cadres structurels. Une collaboration étroite entre toutes les parties prenantes est essentielle pour apporter un changement durable. Le Mouvement Ecologique continuera à favoriser cet échange.

« JUGENDPRAIS 2025 » – 1RE PLACE DANS LA CATÉGORIE ONE FOR SCIENCE

Notre projet « Zukunftshaff » a participé au Prix de la Jeunesse SNJ de cette année et a remporté un franc succès ! Aux côtés de deux projets exceptionnels présentés par l'ASTM et les Scouts du Luxembourg, move. s'est qualifié pour la finale du Prix de la Jeunesse dans la catégorie « One for Science » – et a remporté le prix. Félicitations à tous les jeunes qui ont contribué et participé au projet, et un grand merci aux organisateurs du Prix Jeunesse pour cette soirée de remise des prix réussie au Campus Geesseknäppchen, ainsi qu'aux fermes qui ont pris part à cette première édition !

Ce prix nous a naturellement motivés encore davantage pour la deuxième édition, qui aura lieu en septembre 2026. Le week-end du 11 au 14 septembre, les jeunes auront à nouveau l'occasion de découvrir le travail important des agriculteurs et de mieux comprendre le fonctionnement d'une exploitation agricole ainsi que les défis auxquels elle est confrontée.



MOVE. FEST 2025 : MOVE YOUR TOMORROW

Le 17 juillet, premier jour des vacances, le «move Fest» de cette année s'est une nouvelle fois tenu à l'Ökozen-ter. À cette occasion, de nombreux jeunes se sont retrouvés à Pfaffenthal pour passer un bon moment ensemble et faire connaissance, tout en profitant d'un délicieux buffet et de la musique de groupes sympas. Comme d'habitude, plusieurs activités étaient également au programme.

Nous avons commencé à 14 h par une balade à la découverte des herbes aromatiques en compagnie de Manon, de « Wöll Muert ». Nous avons parcouru les environs de l'éco-centre à la recherche d'herbes sauvages comestibles et avons découvert des faits fascinants sur les différentes vertus de ces plantes. Au bout d'environ 90 minutes, nous en avons récolté suffisamment pour agrémenter nos salades – notamment des orties, que nous avons bien sûr « neutralisées » au préalable.

De retour à l'Oekosoph, nous avons décoré la terrasse avec nos guirlandes colorées avant que les festivités ne commencent à 17 h avec un stand d'échange de vêtements, un coin détente et un quiz sur le thème « move.your.tomorrow ». Quatre équipes ont participé et se sont affrontées lors du quiz, qui comprenait trois catégories. Au final, l'équipe « Mover's » a remporté un bon d'achat pour l'Intense Café, l'un de nos partenaires move.approved.

L'un des moments forts de la soirée a été la prestation des deux groupes en live : Emily Grogan a impressionné le public avec son solo plein d'émotion. Puis, les Ato-mic Pearls ont mis le feu à la fête : avec des reprises des Pixies, des Cranberries et de nombreux autres artistes, ils l'ont clairement démontré : aujourd'hui, ce sont les jeunes qui donnent le ton !

Nous avons été ravis de voir tous ceux qui sont venus et qui ont contribué à faire de Move.-Fest un grand succès, une fois de plus.



ENSEMBLE POUR NOTRE AVENIR – UN MOVE.LER À BUDAPEST

Au début des vacances d'été, une jeune membre de Move.ler a participé à une rencontre internationale des Jeunes Amis de la Terre à Budapest. À cette occasion, des jeunes venus de différents pays européens se sont réunis pour échanger leurs points de vue sur des questions environnementales, climatiques et sociopolitiques, et pour discuter des défis à relever et des solutions possibles.



La rencontre était axée sur des ateliers, des débats et des activités collectives consacrés à la justice climatique, aux modes de vie durables et à l'engagement politique. Les participants ont pu partager leurs expériences dans leurs pays respectifs, apprendre les uns des autres et découvrir de nouvelles perspectives. Parallèlement, cette rencontre a permis de nouer des contacts internationaux et de renforcer les réseaux entre jeunes militants écologistes.

Pour les participants, cet événement a été une occasion précieuse de repartir avec de nouvelles idées et de l'inspiration pour leurs futurs projets et actions. Cet échange a clairement montré à quel point la coopération internationale est importante lorsque les jeunes veulent s'unir pour un avenir socialement juste et écologique.

C'ÉTAIT LA DEUXIÈME ÉDITION DE FUTURE FARM

Pour la deuxième fois cette année, le « Zukunftshaff » a eu lieu. Ce projet vise à permettre aux jeunes de travailler dans une ferme et leur donne l'occasion de discuter avec les agriculteurs, de poser des questions et de se faire une idée de leur travail.

L'un des objectifs du Zukunftshaff est de favoriser la compréhension mutuelle : les jeunes découvrent les défis de l'agriculture, tandis que les agriculteurs se familiarisent avec le point de vue de la jeune génération. Trois participants motivés ont passé une semaine-



...à Kass Haff, une ferme pédagogique et biologique située à Rollingen, où ils ont pu découvrir de manière passionnante le quotidien d'une exploitation biologique. Vendredi matin, la journée a commencé tôt : traite des vaches, paillage des étables et préparation des premières tâches de la journée. Ensemble, ils se sont rendus au champ en tracteur pour récolter des pommes de terre. Cela leur a permis de comprendre, de manière très concrète, comment les aliments passent du champ à la table. L'impact de la composition du sol sur les pommes de terre et leur récolte est également apparu clairement.

Au cours du week-end, d'autres tâches étaient au programme : s'occuper des animaux, trier les pommes de terre à la main, mais aussi échanger avec le fermier Tom et son équipe. Ces discussions ont porté non seulement sur les défis quotidiens, mais aussi sur la situation générale des exploitations agricoles biologiques au Luxembourg.

Les agriculteurs tirent également profit de ce projet : non seulement ils entrent en contact avec des parties prenantes, mais ils peuvent aussi faire valoir leur point de vue de manière plus claire et plus directe auprès du public. De brèves interviews ont également été menées auprès des participants entre les sessions afin de recueillir leurs impressions. Les témoignages des participants montrent à quel point ce projet a été enrichissant pour eux :

« J'ai trouvé le Zukunftshaaf vraiment génial et je suis ravie d'avoir pu y participer. Encore une fois, un immense merci aux organisateurs et à Kass Haff, qui nous a si chaleureusement accueillis. » - Mil

Je recommande vivement de participer au programme Zukunftshaaf, car on y apprend énormément de choses passionnantes sur l'écologie, la nature, les animaux et les personnes qui y travaillent. C'est vraiment une expérience merveilleuse qui permet d'en savoir plus sur ce domaine et de renouer avec la nature. J'ai aussi rencontré plein de gens adorables.

-Victoria

Ainsi, le Zukunftshaaf 2025 s'est une nouvelle fois révélé être une expérience enrichissante, permettant aux jeunes de découvrir l'agriculture écologique et leur offrant l'occasion d'être au plus près de la nature, des animaux et des gens ; il a sans aucun doute constitué un enrichissement pour les agriculteurs participants également.

200 ARBRES EN UNE JOURNÉE POUR LA FORÊT DE DEMAIN

Au cours d'un week-end d'avril, l'équipe de plantation d'arbres de « move. » s'est mise au travail. Nous sommes partis pour le « Far West », où nous avons rencontré Jacques Pir, biologiste et membre de longue date du Mouvement Écologique. Il nous a tout d'abord présenté les défis auxquels la forêt est actuellement confrontée et expliqué comment on peut constater que la crise climatique a déjà des effets négatifs importants sur les arbres.

Il peut bien sûr être assez déprimant de voir de grands arbres centenaires, qui ont pu pousser sans problème au même endroit pendant plus d'un siècle, mourir dans les mois à venir à cause du changement climatique. C'est d'autant plus merveilleux, alors, que nous ayons pu apporter notre aide.

Nous nous sommes donc retroussé les manches et avons planté des épicéas, des mélèzes et des chênes verts le long des rangées que Jacques avait tracées. Au total, nous avons planté 200 arbres en cinq heures. Bien sûr, la pizza que nous avons mangée à Pârel entre-temps nous a redonné des forces, et à la fin, le soleil a même fait son apparition. En fin d'après-midi, nous sommes rentrés chez nous, fatigués mais très satisfaits.





ACTION « CE QUE NOUS ENTERRONS »

Pour le vendredi 14 novembre, à l'occasion de la COP30, Fridays for Future a appelé à une grève mondiale pour le climat, et bien sûr, move. se devait d'y participer. Mais comment ?

Après une réunion productive, nous nous sommes mis d'accord sur la bonne marche à suivre :

Car nous étions tous d'accord : si le monde continue ainsi, autant organiser des funérailles – alors pourquoi ne pas en faire le thème ? Il était clair que nous ne voulions pas enterrer notre avenir, mais pour y parvenir, nous devons enterrer autre chose.

L'idée des deux cercueils nous est rapidement venue à l'esprit, ainsi que la manière dont nous pourrions représenter symboliquement les différents thèmes. Nous avons alors dû sortir nos pinceaux et nos scies pour que notre mise en scène soit esthétique et facile à comprendre.

À 14 h 30, nous nous sommes retrouvés pour transporter nos cercueils, nos pancartes et le reste du matériel à la Chambre des députés. Une fois que nous avons tout installé et que les premiers participants sont arrivés, nous avons pu distribuer nos tracts et engager la conversation avec eux.

La presse était également présente. Cela a permis à notre engagée Movlerin d'expliquer cette action symbolique et pourquoi il est si important pour nous de faire passer ce message.

NOUVELLE BROCHURE : DE LA NOURRITURE POUR L'AVENIR DANS VOTRE ÉCOLE !

T'es-tu déjà demandé quel était le lien entre la nourriture servie à ton école et l'avenir de notre planète ? C'est exactement le sujet de la nouvelle brochure de move : « Manger pour l'avenir à ton école ». Comment pouvons-nous organiser les repas de la cantine pour qu'ils soient à la fois savoureux et sains, tout en contribuant à la protection des animaux, du climat et de l'environnement ?

Au début de l'année 2024, move., en collaboration avec la CNEL (Conférence nationale des élèves du Luxembourg), a lancé une enquête dans les lycées luxembourgeois. Vous pouvez retrouver l'intégralité de la campagne sur notre site web. L'objectif de cette enquête était de déterminer si une

« Veggie Monday » serait également soutenu dans les établissements où il n'est pas encore généralisé.

Plus de 1 500 élèves issus d'une cinquantaine de lycées ont participé à l'enquête, et plus de la moitié d'entre eux se sont prononcés en faveur de l'introduction d'un « Veggie Monday ». Beaucoup de jeunes ont vraiment envie que les choses changent !





Outre les résultats de l'enquête, la brochure contient également un entretien avec Mme Monique Ludovicy, directrice de Restopolis, ainsi que des suggestions visant à encourager tant les élèves que les directions et les administrations scolaires à intégrer et à aborder le thème de l'alimentation végétarienne et végétalienne à l'école, que ce soit sous la forme d'un « lundi végétarien » ou par le biais d'une offre élargie de plats végétariens et végétaliens.

Avec cette brochure, nous souhaitons encourager un dialogue vivant et constructif sur nos habitudes alimentaires, tant au sein des établissements scolaires qu'en dehors, au Luxembourg.

Car : l'avenir est aussi dans notre assiette !

BOUGEZ. DANS VOTRE ÉCOLE !

En 2025, move. s'est à nouveau rendu dans plusieurs établissements scolaires pour approfondir avec les élèves les thèmes de la durabilité, de l'environnement et de l'agriculture. L'objectif de ces ateliers n'est pas seulement de transmettre des connaissances, mais aussi d'encourager la réflexion critique, la discussion et la participation active. Voici un retour détaillé sur les différents formats proposés et les résultats passionnants obtenus.

1. L'avenir de l'agriculture – Lycée Michel Rodange

Fin mars, dans le cadre de l'initiative « Fuussendeg », nous avons été invités dans une classe de quatrième au Lycée Michel Rodange. Nous avons apporté des vidéos, des informations générales et de nombreux points de vue sur l'avenir de l'agriculture au Luxembourg. L'atelier a été animé par des membres engagés de move., qui s'étaient préalablement penchés de manière approfondie sur le sujet et avaient mené des entretiens avec des experts.

Au début, les élèves ont travaillé en groupes pour étudier différents acteurs – issus, par exemple, des secteurs de l'agriculture, de la politique ou de la société civile. Ils ont analysé des entretiens, lu des articles, mené leurs propres recherches et discuté de leurs conclusions. L'objectif était de mieux comprendre les intérêts, les défis et les conflits respectifs.

Dans un deuxième temps, l'approche est devenue plus créative : les positions élaborées ont été présentées sous forme de jeux de rôle, de débats ou de projets médiatiques

Cela a donné lieu, entre autres, à des vidéos, des saynètes et des présentations visuelles. Les résultats étaient non seulement intéressants sur le fond, mais aussi étonnamment originaux et variés.

Un participant a qualifié l'atelier d'expérience réussie : il a trouvé particulièrement intéressant d'acquérir de nouvelles connaissances sur l'agriculture et d'échanger des points de vue avec d'autres étudiants.

2. En pleine nature – Atelier avec Roger Schauls

Dans le cadre des « Journées vertes » organisées au Lycée technique de Lalleng, un atelier très particulier a eu lieu fin avril, en plein air, au cœur de la nature. Accompagnée du biologiste Roger Schauls, une classe s'est rendue dans les bois situés derrière l'établissement pour découvrir la biodiversité non seulement en théorie, mais aussi sur le terrain.

À différentes stations, les élèves ont pu découvrir les plantes, les arbres et les interactions écologiques. Ils ont appris à distinguer les espèces, ont découvert les interactions au sein de l'écosystème et ont pu faire l'expérience de la nature avec tous leurs sens – par l'observation, l'écoute et l'exploration active. Même des plantes inhabituelles, comme la « fleur disco », ont suscité leur curiosité et ont donné lieu à de nombreuses discussions.

Même si, au départ, certains ont eu du mal à s'habituer à ne pas être assis dans une salle de classe, une ambiance ouverte et participative s'est rapidement installée. Beaucoup ont pris conscience qu'ils profitaient rarement de la forêt située si près de l'école, malgré sa grande accessibilité. L'atelier a donc également été perçu comme un catalyseur pour intégrer plus fréquemment ce type de sorties dans le quotidien scolaire, tant par les enseignants que par les élèves eux-mêmes.

3. Vision : Luxembourg 2040

Un autre atelier organisé dans le cadre des Green Days a porté sur la manière dont les élèves imaginent le Luxembourg en 2040. La discussion a notamment porté sur leurs souhaits personnels, mais aussi sur les défis sociétaux et les craintes liées à l'avenir.

Au départ, nous avons travaillé ensemble pour définir ce que signifie réellement la durabilité et comment elle peut être mise en pratique au quotidien. Pour beaucoup, cela n'a pas été tout à fait évident au début, mais grâce à nos discussions communes, de nombreuses idées et exemples ont rapidement émergé. Des thèmes tels que le recyclage, le gaspillage alimentaire, la mobilité durable et la crise climatique ont occupé une place centrale.

L'étape suivante consistait à formuler des visions positives et négatives de l'avenir. Si beaucoup aspirent à une société plus juste, plus respectueuse de l'environnement et plus pacifique, des inquiétudes nettes ont également été exprimées, notamment concernant la guerre, la destruction de l'environnement ou les catastrophes naturelles.

La discussion sur la numérisation à l'école a été particulièrement animée. Des sujets tels que les tablettes et les médias numériques ont donné lieu à des opinions divergentes et ont montré à quel point cette question influence le quotidien des élèves.

Bien qu'il ait été difficile au départ pour certains de participer activement aux discussions, la plupart se sont impliqués avec beaucoup d'enthousiasme à la fin. Le travail en groupe et les présentations qui ont suivi ont montré à quel point les élèves ont des idées, des opinions et des visions, dès lors qu'on leur donne l'espace nécessaire pour les exprimer.





02

En première ligne, jour après jour

Parallèlement aux enjeux politiques majeurs au niveau national, l'action du Mouvement Ecologique continue de se caractériser par un engagement constant au quotidien, y compris directement sur le terrain.

Le Mouvement Écologique informe, sensibilise et incite les gens à s'impliquer activement, conseille les citoyens et contribue à des projets concrets au niveau local.

Une priorité essentielle reste une communication forte et un dialogue continu avec les membres et le grand public, afin de faire progresser les objectifs du développement durable et de permettre une participation active aux débats de société.

UNE COMMUNICATION ET UNE INFORMATION VARIÉES

Les membres et les personnes intéressées sont tenus informés en permanence des activités et des prises de position du Mouvement Écologique.

Le magazine des membres **Kéisecker-info**, qui paraît 19 fois en 2025, constitue un outil important à cet égard. Il continue de fournir des informations complètes sur les activités, les positions, les événements et les développements du Mouvement Écologique.

Le **site web** du Mouvement Écologique, www.meco.lu, reste également un outil de communication indispensable : tous les documents, déclarations et rapports pertinents y sont publiés en trois langues (**DE/FR/EN**) et sont mis à jour en permanence.

La **newsletter électronique** hebdomadaire a touché un nombre toujours croissant d'abonnés en 2025 et offre un aperçu concis des activités du Mouvement Écologique, de move et de l'Oekozer Pfendall.

La présence sur les **réseaux sociaux** constitue également un élément clé du travail de communication. Après la relance réussie de la page Facebook en 2024 (elle avait été piratée en 2024), son audience a continué à se stabiliser et à augmenter régulièrement en 2025. De même, le compte Instagram compte désormais plus de 2 000 abonnés et touche un nombre croissant de jeunes.

Des vidéos d'événements sont également partagées sur YouTube. La chaîne a enregistré une audience nettement plus importante en 2025.

En 2025, une **série de podcasts intitulée « Ouerestëppler »** a également été lancée : les premiers podcasts ont rencontré un vif succès, mais la régularité doit encore être améliorée. Par exemple, les thèmes « *L'état de la forêt luxembourgeoise* » et « *Les attitudes des jeunes* » ont été très bien accueillis et contribuent de manière significative à toucher de nouveaux groupes cibles et à présenter des contenus complexes de manière compréhensible.

Par ailleurs, en 2025, la création de « **Reels** », spécialement destinés aux réseaux sociaux, a été lancée. Ceux-ci sont visionnés très fréquemment et présentent les thèmes et les actions du Mouvement Écologique de manière compréhensible et vivante.

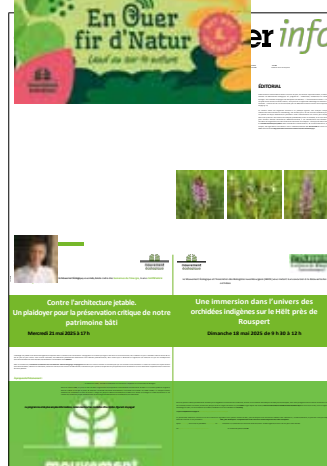
Lobbying – avec des positions fondées sur des bases professionnelles

Les positions élaborées par les groupes de travail, les instances régionales et le conseil d'administration ont également apporté une contribution significative en 2025 pour mettre en lumière des questions importantes, ouvrir des perspectives d'avenir et mettre en avant des faits scientifiques. Elles sensibilisent les parties prenantes et les citoyens et contribuent à influencer les décisions politiques et administratives.

Comme chaque année, les contributions ont été transmises bien au-delà du cercle des membres, à des responsables politiques, des municipalités, des administrations, des acteurs professionnels et des parties prenantes, afin d'en accroître l'impact.

Grâce à l'engagement de nombreux membres qui apportent leur savoir-faire et leur expertise, il est possible de produire des documents bien fondés et concrets qui rassemblent différentes perspectives. Les thèmes devenant de plus en plus complexes, cela représente certainement un défi.

Souvent, les contributions ont également donné lieu à des discussions directes avec les ministères et d'autres acteurs concernés en 2025. Sur le plan du contenu, les dossiers ont couvert des thèmes allant des questions de politique agricole et énergétique, de protection de la nature et de l'eau, et d'aspects du développement communal, à des dossiers paneuropéens tels que la législation européenne sur la biodiversité et le climat.



EN DIALOGUE AVEC LES MEMBRES

Les échanges avec les membres sont restés au cœur du travail en 2025. L'implication active des membres bénévoles, que ce soit au sein du Conseil d'administration, dans les groupes de travail, dans les sections régionales ou lors de divers événements, revêt une importance capitale pour une organisation telle que le Mouvement Écologique.

Conférences, visites, randonnées, l'Oekofest, les réunions des groupes de travail, etc. offrent des occasions d'échanger et permettent aux membres d'apporter leurs opinions et leurs expériences. À plusieurs reprises, les membres ont également été activement encouragés à partager leurs expériences et à contribuer ainsi à l'élaboration des positions du Mouvement Écologique.



Afin de familiariser les nouveaux membres avec le fonctionnement du Mouvement Écologique et de favoriser les échanges, des réunions informelles ont de nouveau été organisées en 2025, au cours desquelles les méthodes et les priorités de l'organisation ont été discutées. Ces forums sont toujours très enrichissants et stimulants.

La politique de communication et de dialogue du Mouvement Écologique continue donc de s'appuyer sur la diversité, l'ouverture et l'implication de toutes les personnes intéressées par un avenir durable.

Des soirées musicales, des spectacles de cabaret ou de simples moments de convivialité en font également partie.

RÉFORME DES STATUTS 2025

En raison de la nouvelle « loi sur les ASBL », le Mouvement Écologique a également dû réformer ses statuts, ce qui a représenté un travail considérable. Le Conseil d'administration s'est toutefois attelé à cette tâche avec détermination, de sorte que lors d'un congrès extraordinaire en mai/juin, ces statuts ont été adoptés à l'unanimité – avec une abstention –

COOPÉRATION CONSTRUCTIVE AU SEIN DES INSTANCES GOUVERNEMENTALES

Au niveau national, le Mouvement Écologique a également été représenté en 2025 au sein de nombreux organes consultatifs nationaux afin d'y apporter ses idées et ses propositions.

Comme les années précédentes, il est regrettable de constater que le fonctionnement et l'impact de ces instances sont très variables. Leurs méthodes de travail et leur importance doivent, en partie, être remises en question.

Les Régionaux sont également impliqués dans divers organismes locaux et coopératives, notamment des commissions consultatives communales ou des plateformes régionales thématiques.

Le Mouvement Écologique est actuellement représenté, entre autres, au sein des instances suivantes : le comité consultatif de « myenergy », le « Conseil supérieur de la nature », « Conseil suprême de l'aménagement du territoire », « Observatoire de l'environnement naturel », « Conseil suprême de la chasse », « Comité de pilotage des établissements classés », « Commission consultative aéroportuaire », « Groupe de soutien » pour la construction du tramway moderne, le groupe de travail gouvernemental « Mobilité douce », la « Plateforme climatique », etc. En partie également au sein de groupes de travail plus ponctuels et informels, tels que ceux consacrés à la promotion des arbres de rue, ou le jury de l'appel à projets « Plus de nature dans nos villes et villages ».

Le Mouvement Écologique continue de réclamer la mise en place du « congrès associatif », car les réunions de ces structures ont souvent lieu pendant les heures de travail, ce qui rend leur participation difficile, voire impossible, pour les représentants bénévoles.

Par ailleurs, le Mouvement est représenté au conseil d'administration d'« Etika ». Sur les plateformes « My Agriculture » ainsi que sur le Le Mouvement Écologique participe également au « Comité d'action contre le nucléaire » et à l'alliance de la société civile Vočo.

UN ESPACE POUR LES CITOYENS

Le Mouvement Écologique a toujours servi de point de contact pour les questions et suggestions des citoyens et des parties prenantes intéressées. De nombreuses demandes parviennent quotidiennement au Mouvement Écologique. Elles concernent, par exemple, des informations sur diverses lois et procédures, des informations de fond sur des projets des autorités publiques locales, et bien plus encore.

Il convient de noter que les citoyens s'impliqueraient davantage dans leur commune si cela était souhaité et encouragé par les autorités. Cela montre à quel point une bonne **participation citoyenne locale** est importante, car c'est précisément là que les gens pourraient accomplir beaucoup dans la vie sociale si les autorités locales soutenaient plus activement les projets et les idées des citoyens, ou les impliquaient dans des projets plus ouverts au débat.

Dans de nombreux cas, la devise est la suivante : aider les gens à **s'aider eux-mêmes**. Compte tenu de ses moyens limités, le Mouvement Écologique ne peut pas toujours intervenir et s'impliquer activement dans chaque cas. Il est important que les personnes concernées agissent elles-mêmes sur le terrain. Le Mouvement Écologique fournit des conseils, indique les bases juridiques, aide à interpréter des informations complexes et, si nécessaire, les oriente vers les autorités compétentes.

Si le Mouvement Écologique ne dispose pas lui-même des connaissances nécessaires, il fait de son mieux pour orienter les personnes concernées vers les autorités compétentes. Dans le même temps, il est une fois de plus apparu clairement que les structures d'information de l'État sont souvent insuffisantes. Une information plus systématique des citoyens, des interlocuteurs clairement définis et une loi moderne sur la liberté d'information seraient essentiels pour faciliter l'engagement.

Le Mouvement Écologique s'efforcera également à l'avenir de remplir son **rôle de conseil et d'information** et de traiter les dossiers particulièrement pertinents de la manière la plus active possible.



03

Une variété de projets concrets !

Le Mouvement Ecologique est garant d'avis d'experts fondés. Parallèlement, de nombreuses actions et projets stimulants et inspirants sont mis en œuvre.

L'accent est mis sur l'expérience, la participation et les conseils concrets.

VEGGIETABLE – DÉCOUVREZ DE NOUVELLES RECETTES CHAQUE SEMAINE

Depuis de nombreuses années, le Mouvement Ecologique s'engage en faveur d'une alimentation saine, en mettant particulièrement l'accent sur les régimes végétariens et végétaliens ainsi que sur les produits issus de l'agriculture biologique. Un mode de vie écologique s'allie ainsi au plaisir culinaire.

La plateforme veggietable.lu de Lydie Philippy, sur laquelle des recettes sont régulièrement publiées, reste un élément central. En tant qu'auteure des livres de cuisine « *Natierlech genéissen* » publiés par le Mouvement Ecologique, elle met sa créativité et son expérience au service de ceux qui souhaitent cuisiner avec des produits bio de saison et régionaux. Chaque semaine, les visiteurs du site web peuvent découvrir une nouvelle recette, qui les invite à explorer et à tester par eux-mêmes la diversité de la cuisine végétarienne et végétalienne.



OEKOTOPTEN – DES CONSEILS CONCRETS !

Le projet Oekotopten.lu, mené par l'Oekozenner Pafendall en collaboration avec le Mouvement Ecologique et avec le soutien du ministère de l'Environnement, propose aux consommateurs des conseils très pratiques. Le projet s'appuie sur un guide en ligne indépendant qui répertorie les produits les plus économes en énergie et les plus respectueux de l'environnement. De plus en plus, l'utilisateur intéressé trouvera également sur Oekotopten des guides concrets pour la vie quotidienne, par exemple sur la réparabilité des appareils, etc. Il fournit également des conseils pratiques pour savoir quand une réparation en vaut la peine, ainsi que des listes des smartphones les plus facilement réparables sur le marché luxembourgeois.

De plus, Oekotopten.lu fournit des informations sur les communes qui offrent des primes pour l'achat d'appareils électroménagers à faible consommation d'énergie, de vélos électriques etc. Le site web, révisé en 2024 et optimisé pour les smartphones, a continué d'être entretenu et son contenu mis à jour en continu en 2025. Grâce à ces mises à jour régulières des listes de recommandations, il offre un service précieux. De plus, Oekotopten.lu informe les utilisateurs sur les communes qui proposent des subventions pour l'achat d'appareils électroménagers à haute efficacité énergétique et de vélos électriques. La révision de 2024 et l'optimisation du site web pour les smartphones ont été maintenues et son contenu mis à jour en continu en 2025. Grâce à ces mises à jour régulières des listes de recommandations, il offre un service précieux.

Le site web, révisé en 2024 et optimisé pour une utilisation sur smartphone, a continué d'être entretenu et son contenu mis à jour en permanence en 2025. Grâce à ces mises à jour régulières des listes de recommandations, Oekotopten.lu apporte une contribution importante à la consommation responsable et facilite les décisions d'achat respectueuses de l'environnement au quotidien.



GRAND INTÉRÊT POUR LA RÉNOVATION LORS DES SEMAINES DE L'ÉNERGIE

Cette année, les Semaines de l'énergie organisées par l'Oekozenner Pafendall et le Mouvement Ecologique se sont déroulées sous la devise « *Préserver les bâtiments plutôt que de les démolir – un appel pour notre avenir bâti* ».

L'événement d'ouverture était une conférence en ligne intitulée « *Contre l'architecture jetable* », au cours de laquelle l'architecte et historien de l'architecture Vittorio Magnago Lampugnani a examiné les conséquences sociales, écologiques et urbanistiques de la démolition et a montré à quoi pourrait ressembler une culture architecturale durable.

Cinq visites de bâtiments résidentiels ont ensuite été organisées, au cours desquelles des projets exemplaires de rénovation et de réhabilitation ont été présentés. Ces projets ont montré comment les bâtiments existants peuvent être réaffectés de manière économe en ressources, modernisés pour améliorer leur efficacité énergétique, tout en restant un élément caractéristique de leur quartier.

Des experts et des particuliers ont profité de l'occasion pour échanger des solutions pratiques et s'informer sur les principes fondamentaux à respecter lors des conversions et des rénovations, afin de garantir qu'elles soient réalisées de la manière la plus respectueuse possible du climat et de l'environnement.

Les Semaines de l'énergie ont ainsi envoyé un signal clair contre l'architecture jetable et souligné l'importance du parc immobilier existant pour atteindre les objectifs climatiques.



« PAS DE PUBLICITÉ, S'IL VOUS PLAÎT » - LE DOSSIER RESTE D'ACTUALITÉ

Depuis plus de 35 ans, le Mouvement Écologique milite contre la publicité indésirable dans les boîtes aux lettres avec son initiative « Pas de pub ». L'autocollant jaune caractéristique avec le motif de l'éléphant a joué un rôle important dans les économies de papier réalisées au cours de cette période.

Avec la nouvelle loi sur les déchets de janvier 2024, la distribution de « courrier indésirable » dans les boîtes aux lettres a été réorganisée : les publicités ne peuvent être distribuées que dans les boîtes aux lettres portant explicitement l'autocollant correspondant. La publicité est interdite dans toutes les autres boîtes aux lettres.

Dans la pratique, la mise en œuvre de la loi a d'abord conduit à une situation plutôt chaotique. Dès 2024, le Mouvement Écologique a recueilli de nombreuses plaintes de citoyens et les a transmises, accompagnées d'une liste de revendications, au ministère compétent.



En 2025, la question restait d'actualité : les citoyens continuaient de signaler des infractions. Les retours recueillis ont contribué à sensibiliser les autorités et à améliorer l'application des dispositions légales. En 2025, selon les informations du Mouvement Écologique, l'administration a également engagé des poursuites judiciaires contre les infractions à la loi.

Cependant, deux problèmes centraux subsistent :

- la distinction floue entre publicité et « information »,
- ainsi que l'augmentation des suppléments publicitaires dans les quotidiens.

Le Mouvement Écologique continuera également à militer en faveur d'améliorations du cadre juridique et de sa mise en œuvre, et cherchera à dialoguer avec les responsables.

VOTRE EXPÉRIENCE ET VOTRE AVIS SONT INDISPENSABLES !

Le Mouvement Écologique s'appuie régulièrement sur les connaissances, l'expérience et l'engagement de ses membres et des citoyens intéressés. C'est particulièrement vrai lorsqu'il s'agit de documenter les abus, de recueillir des suggestions d'amélioration ou de recevoir des retours concrets sur les changements législatifs.

Les retours des membres constituent une base importante pour de nombreuses prises de position et actions, et contribuent à ancrer le travail du Mouvement Écologique dans la réalité et les besoins de la population.

EN ROUTE AVEC MOI - LA PROTECTION DE LA NATURE EN PRATIQUE

En 2025, le Mouvement Écologique a également organisé de nombreux événements sur la conservation de la nature et des paysages, en partie en collaboration avec les Régionaux : Des excursions, des randonnées et des promenades thématiques ont permis de découvrir de près les liens écologiques et de s'informer sur divers projets – de la restauration des zones humides et des cours d'eau aux paysages naturels et culturels menacés par l'agriculture, l'urbanisation ou les projets d'infrastructure.





FIXIT ! RÉPARER. RÉUTILISER. UTILISER - RÉPARER AU LIEU DE JETER

La campagne « **fixit! Réparer. Prêter. Utiliser.** », soutenue par le Mouvement Ecologique et son partenaire, l'Oekozer Pafendall, avec le soutien du ministère de l'Environnement, s'est poursuivie en 2025.

Grâce à des conseils concrets et à des supports d'information, cette campagne encourage la réparation, la réutilisation et le partage, et promeut ainsi une économie sociale. L'objectif est de préserver les ressources, de remettre en question la consommation et de mettre en avant des pratiques économiques alternatives.

COURS POUR LES AMATEURS DE JARDINAGE POTAGER ENTHUSIASTE : À L'INTÉRIEUR - « NO-DIG » CONTINUE

Le cours sur le maraîchage durable, lancé en collaboration avec la ferme « Krautgaart », s'est poursuivi en 2025. Sous le titre « *No-Dig Vegetable Growing* », les jardiniers amateurs passionnés apprennent à gérer leurs jardins selon des principes régénératifs et écologiques, en utilisant des méthodes de conservation des sols.

En raison de la forte demande pour le premier cours, d'autres modules ont été proposés en 2025. Les retours des participants témoignent du vif intérêt pour une formation pratique sur la nutrition, la fertilité des sols et l'agriculture régionale.

L'OEKOSOPH : ADIEU À LOU – UN NOUVEAU DÉPART POUR ELISABETH ET LE GRÉGORY

En 2025, l'Oekosoph est resté un lieu de rencontre incontournable, alliant plaisir et durabilité. Jusqu'à la fin du mois d'octobre, il était encore dirigé par Lou Steichen, qui avait marqué l'Oekosoph de son empreinte grâce à sa cuisine et à son style personnel pendant de nombreuses années. Son départ à la retraite a marqué la fin d'une époque. Le Mouvement Ecologique le remercie sincèrement pour son engagement de longue date et pour l'atmosphère particulière et conviviale qu'il a su créer.

En 2025, la recherche de nouveaux gérants a commencé, et ce fut un succès !

En novembre, les locaux de l'Oekosoph ont été rafraîchis et l'équipement technique a été modernisé en vue de la réouverture. À partir du 6 janvier 2026, Elisabeth et Grégory prendront la relève et poursuivront le concept dans cette ambiance familière et chaleureuse : l'accent restera mis sur les plats bio, de préférence issus de la région, avec une forte prédilection pour la cuisine végétarienne et végétalienne.

Nouveauté pour 2026 : il y aura un menu classique (au lieu d'un buffet principalement), et l'Oekosoph sera ouvert plus régulièrement pour le déjeuner et le dîner. Cela garantit que l'Oekosoph reste un lieu où se mêlent plaisir culinaire, durabilité et interactions sociales – désormais avec une nouvelle équipe qui s'appuie sur le travail fructueux des années précédentes.





04

Conférences, échanges et information

Pour le Mouvement Ecologique, il est particulièrement important de promouvoir des idées et des analyses tournées vers l'avenir, de transmettre des connaissances spécialisées, de rassembler les gens, d'échanger des arguments, de développer des perspectives communes – et peut-être d'apporter des réponses aux grandes questions de l'avenir à travers des conférences et des séminaires (et la « discussion » qui s'ensuit).

En 2025, de nombreuses conférences et visites ont donc une nouvelle fois été organisées, suscitant un vif intérêt. Les différents événements de l'année ont couvert un large éventail de thèmes, allant de la transition socio-écologique et des avancées en neurosciences aux soirées quiz et aux randonnées.

L'organisation de jeunesse move. a également été très active en 2025.

La plupart des événements ont été traduits en français, et de plus en plus en anglais.

Beaucoup d'événements ont été enregistrés en vidéo. Ils sont disponibles sur la plateforme vidéo YouTube sous le nom de Mouvement Ecologique (@mouveco).



RÉCAPITULATIF DES ÉVÉNEMENTS DE 2025

- **14 janvier 2025** – « **Des discussions chargées d'émotion – une opportunité pour une conception d'avenir et transformatrice ?** » Conférence en ligne avec le Prof. Dr Maren Urner sur l'influence des émotions sur la prise de décision en temps de crise.
- **5 février 2025** – **La société échoue-t-elle dans la lutte contre le changement climatique ? Quelles conclusions concrètes peut-on en tirer ?** Conférence avec le Prof. Jens Beckert, directeur de l'Institut Max Planck pour l'étude des sociétés et professeur de sociologie à Cologne.
- **12 février 2025** – « **Halte à la démolition – Favorisons la rénovation et la reconversion des bâtiments** » Conférence suivie d'une table ronde au Centre culturel Tramsschapp, en collaboration avec de nombreuses organisations partenaires issues des domaines de l'architecture, de la conservation du patrimoine et de la culture.
- **06/03/2025** – « **Jeunes, engagés politiquement ?** » Présentation de l'étude Shell sur la jeunesse 2024 et des derniers résultats de recherche sur la jeunesse au Luxembourg, au Lycée de Garçons de Luxembourg.
- **07/03/2025** – « **Société civile et engagement des jeunes** » : atelier approfondi à l'OekoZenter Pafendall avec des experts en recherche sur la jeunesse.
- **26.03.2025** – **Congrès 2025 du Mouvement Écologique.** Assemblée générale à l'OekoZenter Pafendall, suivie d'une discussion avec le ministre de l'Économie et de l'Énergie, Lex Delles.
- **13 avril 2025** – **Excursion « Birdcall »** : promenade dans la nature à Rollingen, près de Mersch, pour découvrir les chants d'oiseaux indigènes.
- **23 avril 2025** – « **De nouvelles visions pour la politique agricole européenne ?** » Conférence à l'OekoZenter Pafendall avec Faustine Bas-Defossez (Bureau européen de l'environnement) sur les voies futures de la politique agricole.
- **27 avril 2025** – **Randonnée dans la zone de loisirs du Haard.** Visite guidée de la région de Mersch et de ses environs.
- **06/05/2025** – « **Combien, c'est assez ?** » Conférence avec le Dr Elisabeth Dütschke sur le rôle du mode de vie dans une transformation socio-écologique.
- **18 mai 2025** – **Sortie ornithologique sur le Hêlt, près de Rosport.** Promenade dans la nature à la découverte des espèces d'orchidées indigènes.
- **21 mai 2025** – **Conférence en ligne : « Contre l'architecture jetable ».** Conférence d'ouverture des Semaines de l'énergie avec le professeur Vittorio Magnago Lampugnani sur la culture architecturale et la préservation des bâtiments existants.



- **21 mai – 14 juin 2025 – Semaines de l'énergie 2025** : une conférence en ligne et cinq visites de projets exemplaires de rénovation et de reconversion sous la devise « Préserver les bâtiments plutôt que de les démolir ».
- **19 juin 2025 – Promenade et barbecue communautaire à Eecherfeld** : découvrez des projets innovants en matière de nature aux abords de la ville de Luxembourg.
- **21 juin 2025 – Visite des potagers d'Eechler** : excursion dans la région de Mersch pour découvrir les potagers locaux.
- **25 juin 2025 – Assemblée générale extraordinaire** des membres à l'Oekozer Pafendall.
- **26 juin 2025 – Conférence « Les conséquences fatales d'un accord UE-Mercosur »** à l'Oekozer Pafendall avec un scientifique brésilien.
- **16 octobre 2025 – Soirée quiz à l'Oekosoph** : une soirée conviviale autour d'une paella et d'un quiz à thème à l'Oekozer Pafendall.
- **15 novembre 2025 – Atelier pratique « Nous végétalisons nos façades »** : atelier pratique à l'Oekozer Pafendall sur la végétalisation des façades.
- **13.11.2025 – Conférence « PFAS : une contamination inquiétante des aliments »** avec Kildine Le Proux de La Rivière de Générations Futures sur les « substances chimiques éternelles ».
- **23 novembre 2025 – Randonnée « Le paysage de l'Eischtal parle »** : promenade guidée dans la région de Mersch et ses environs.
- **30 octobre 2025 – « Du recyclage au centre de ressources »** : séminaire spécialisé au Centre Prince Henri à Walferdange avec des exemples de bonnes pratiques issus de communes et de syndicats (RFA et Luxembourg).
- **04/12/2025 – « Se chauffer sans gaz ni fioul : d'où viendra la chaleur de demain ? »**
Conférence en ligne sur la transition énergétique avec Raphael Gruseck.





Malgré la pluie incessante qui a duré toute la journée, l'Oekofest 2025 a été un grand succès. De nombreux visiteurs ne se sont pas laissés décourager par le temps et se sont rendus à Pfaffenthal.

La diversité du programme et l'occasion de se retrouver après les vacances d'été ont créé une ambiance formidable.

OEKOFEST 2025 : UN ÉNORME SUCCÈS MALGRÉ UNE PLUIE ININTERROMPUE

Même si la météo n'était pas du tout de la partie cette année – il a plu toute la journée et, de surcroît, le téléphérique menant à la ville haute était hors service –, la bonne humeur régnait toujours à l'Oekofest 2025. Malgré ces conditions, de nombreux visiteurs se sont tout de même rendus à Pfaffenthal et ont contribué au succès retentissant du festival.

L'Oekofest a été inauguré dans une salle comble au « Sang a Klang » par un discours politique officiel de la présidente du Mouvement Ecologique, Blanche Weber. Dans son discours, elle a notamment abordé les développements actuels au niveau de l'UE et au Luxembourg. Le festival s'est ensuite poursuivi avec l'ouverture officielle du
L'Oekofest a été officiellement inauguré par un « Patt ».

Comme les années précédentes, de nombreuses personnes ont profité de l'occasion pour retrouver des amis et des connaissances, échanger des idées et passer du temps ensemble. L'ambiance sur les différentes places et dans les rues de Pfaffenthal était chaleureuse et animée, malgré le temps.

Les prestations musicales étaient excellentes, les visites guidées très stimulantes et les stands proposaient une grande variété d'informations ainsi que des produits attrayants. Plusieurs exposants ont indiqué que, même si les ventes avaient légèrement baissé par rapport à l'année précédente, l'ambiance était exceptionnellement positive. Les plats régionaux, souvent végétaliens ou végétariens, proposés aux stands de restauration ont également été particulièrement appréciés.

Comme chaque année, les activités pour les enfants ont remporté un vif succès. Le maquillage a attiré de nombreux participants, l'heure du conte a été déplacée à l'intérieur au pied levé et a ravi petits et grands. Et bien sûr, Georges Christen a une fois de plus captivé de nombreux visiteurs.

En 2025 encore, il est apparu clairement que l'Oekofest reste un lieu de rencontre important pour le dialogue au sein de la société civile et entre les citoyens intéressés et engagés en faveur de l'environnement.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation et à la réussite du festival, aux participants à l'inauguration et aux nombreux visiteurs. Et bien sûr, nous sommes ouverts à toutes vos suggestions pour l'Oekofest 2026.





06

Le mouvement

Écologique
International

MOUVEMENT ÉCOLOGIQUE - ENGAGEMENT SOLIDAIRE AU-DELÀ DU LUXEMBOURG

Les décisions clés en matière de développement durable sont prises au niveau de l'UE et au niveau international. Il est donc d'autant plus important de les suivre activement et de s'impliquer.

Grâce à son réseau européen et international, le Mouvement Écologique peut mener cette action de manière cohérente. À l'heure où la déréglementation progresse à grands pas, cela est plus important que jamais.



SOLIDARITÉ MONDIALE

Le Mouvement Écologique est membre de plusieurs alliances mondiales et européennes. Cette adhésion revêt une importance capitale, car il n'est pas possible pour une organisation nationale comme le Mouvement Écologique de prendre régulièrement l'initiative sur des dossiers internationaux et/ou au niveau de l'UE. Les informations et le travail préparatoire des organisations partenaires sont donc d'une importance capitale, car ils permettent au Mouvement Écologique d'agir.

De plus, ces partenariats permettent de mener des actions conjointes. Une organisation seule ne peut pas faire grand-chose au niveau européen, mais ensemble, elles sont plus fortes. En conséquence, l'engagement du Mouvement Écologique, en particulier au niveau européen, ne cesse de croître, et il contribue également activement aux appels mondiaux lancés par les organisations partenaires.

Dans des dossiers européens importants, tels que la déréglementation, les pesticides, la protection du climat, etc., le Mouvement Écologique a été actif – en particulier au sein du réseau commun au niveau européen. Cela s'est principalement fait dans le cadre de « *Friends of the Earth* », dont le Mouvement Écologique est la section luxembourgeoise, ainsi que dans des projets du « *Bureau européen de l'environnement* » (BEE).

Des déclarations ont été soutenues à plusieurs reprises et des lettres de nos organisations partenaires européennes sur des thèmes liés au développement durable ont été envoyées aux ministres concernés, des contributions ont été fournies aux députés européens ou des pétitions européennes ont été cosignées.

Ces vastes réseaux d'« *Amis de la Terre* » à travers l'Europe et dans le monde, ainsi que le *Bureau européen de l'environnement*, sont encourageants.

Ils montrent que les citoyens de toute l'Europe partagent les mêmes idéaux.

En tant que membre de CAN Europe, un autre réseau paneuropéen d'organisations militant pour la protection du climat, le Mouvement Écologique participe également régulièrement à ses assemblées générales, se tient informé des développements en cours au niveau de l'UE, contribue à la rédaction de lettres adressées aux décideurs politiques, prend part à des ateliers et soutient des projets paneuropéens.

Le Mouvement Écologique est également membre du PAN (*Pesticide Action Network*) afin de mener une campagne encore plus cohérente contre l'utilisation des pesticides.

Le Mouvement Écologique est également membre du « *Right to Repair Network* », un réseau européen (qui milite pour le droit à la réparation), ainsi que de l'alliance allemande « *Runder Tisch Reparatur* ».

INFORMATIONS SUR L'ENGAGEMENT MONDIAL DE PEOPLE

Depuis des années, des rapports des organisations membres de FoE sont régulièrement publiés dans le « *Kéisecker info* » et sur le site web du Mouvement Écologique.

Ces articles ont pour but de montrer que partout dans le monde, des personnes militent pour un monde meilleur et plus juste – même dans des pays où un tel engagement est bien plus difficile qu'au Luxembourg. En même temps, la solidarité mondiale est une source d'inspiration !

ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE DU MERCOSUR : LA RÉSISTANCE CONTINUE

En 2025, la contestation de l'accord controversé du Mercosur – l'accord entre les États d'Amérique du Sud et l'Europe – s'est poursuivie.

- **Lettre ouverte au gouvernement : « Mettons fin à cet accord de libre-échange néfaste »**

Pour des raisons principalement géopolitiques, en 2025, les gouvernements, y compris ceux qui étaient jusqu'alors extrêmement sceptiques à l'égard de l'accord, se sont prononcés en sa faveur. Le gouvernement luxembourgeois a également semblé changer de position en 2025.

L'ASTM, le Forum Politique (une alliance d'organisations de développement), Greenpeace Luxembourg et le Mouvement Écologique ont appelé les ministres compétents, dans une lettre ouverte, à dire clairement non à cet accord, qui favorise la déforestation, les violations des droits humains, l'exploitation, etc.

D'autant plus que l'accord UE-Mercosur, selon des experts internationaux, ne devrait apporter que des avantages économiques très limités, mais causerait d'importants dommages sociaux, écologiques et économiques



(problèmes majeurs : surproduction de monocultures d'exportation dans les pays du Sud, mise en péril des structures agricoles à petite échelle, accélération de la déforestation, etc.).

L'accord renforce également une logique commerciale hiérarchique entre les pays industrialisés et les pays exportateurs de matières premières et aggrave les inégalités existantes.

Les organisations signataires ont donc appelé à un rejet clair de l'accord et à une politique commerciale qui place au centre les normes de qualité, l'agriculture à petite échelle, les droits humains et un développement durable et juste.

• **Conférence : « Les conséquences fatales d'un accord commercial « UE-Mercosur » : le point de vue d'un scientifique brésilien »**

Le 26 juin 2025, le professeur António Inácio Andrioli, agronome et philosophe brésilien, s'est exprimé lors d'une conférence organisée par le Mouvement Écologique et l'ASTM sur les conséquences sociales et écologiques de l'accord UE-Mercosur prévu. Il a clairement averti que cet accord sert avant tout les intérêts des grandes entreprises et met en danger les petits agriculteurs, les peuples autochtones et les défenseurs de l'environnement.

Au cours de la discussion, il est apparu clairement que les grands propriétaires fonciers des États du Mercosur exercent une influence politique considérable, tandis que les marchés locaux et les structures paysannes s'affaiblissent. Andrioli a plaidé en faveur d'une politique commerciale fondée sur la solidarité, des partenariats équitables et la responsabilité écologique, et s'est clairement prononcé contre la ratification de l'accord sous sa forme actuelle.

Dans l'analyse finale de la soirée, il a été souligné que l'accord présente non seulement des risques écologiques, mais qu'il aggrave également les inégalités structurelles. Bien que les agriculteurs européens soient eux aussi

à une concurrence accrue et à des importations problématiques, ce sont les États du Mercosur eux-mêmes qui subiront les conséquences les plus dramatiques : une déforestation accrue, une utilisation accrue de pesticides, la concentration de la propriété entre les mains d'une minorité et des bouleversements sociaux.

LES TRIBUNAUX D'ARBITRAGE MENACENT ÉGALEMENT LES OBJECTIFS CLIMATIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DE L'EUROPE !

Le Luxembourg fait actuellement l'objet d'une plainte de 16 milliards de dollars déposée par l'oligarque russe Mikhaïl Fridman, car notre pays a gelé ses avoirs dans le cadre des sanctions de l'UE suite à l'invasion russe de l'Ukraine.

Cette affaire met en lumière un problème fondamental aux répercussions considérables : grâce aux mécanismes dits de règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE), inscrits dans plus de 1 000 traités bilatéraux d'investissement, les investisseurs étrangers peuvent contourner les tribunaux nationaux et poursuivre les gouvernements devant des tribunaux d'arbitrage privés afin d'obtenir réparation.

L'affaire Fridman n'est pas un cas isolé : *Friends of the Earth* et ses organisations partenaires ont démontré, à l'aide de dix études de cas actuels provenant de l'UE, comment l'ISDS est également utilisé pour contester des mesures de sécurité nationale, des taxes sur les bénéfices exceptionnels ou des décisions environnementales rendues par des tribunaux nationaux. Ce mécanisme fait passer les profits privés avant la démocratie, la protection sociale et environnementale, sapant ainsi la capacité de l'UE et de ses États membres à gouverner de manière souveraine.

Le Mouvement Écologique et une large coalition d'organisations européennes réclament donc la résiliation systématique de ces accords obsolètes et la suppression de ces tribunaux problématiques, et ont présenté un dossier contenant 10 cas problématiques illustratifs, dont l'affaire Fridman.



INITIATIVES ET CAMPAGNES À L'ÉCHELLE DE L'UE : CONTRE L'ASSOUPPLISSEMENT RÉGLEMENTAIRE

De nombreuses initiatives paneuropéennes ont été soutenues :

- **Campagne #HandsOffNature** : En septembre 2025, Meco, en collaboration avec natur&emwelt, des centaines d'ONG et plus de 65 000 citoyens européens, a appelé à ce que la législation environnementale de l'UE ne soit pas affaiblie. L'objectif était de préserver les mesures de protection existantes en matière de conservation de la nature, des forêts et de l'eau, notamment le règlement de l'UE sur la déforestation, la directive-cadre sur l'eau, la directive « Faune-Flore-Habitat » et la loi sur la restauration. Les citoyens ont pu faire part directement de leur point de vue via la plateforme de la Commission européenne. La campagne #handsoff se poursuivra également en 2026 avec diverses actions.
- **Loi européenne sur les sols (loi sur la surveillance des sols)** : en octobre, en collaboration avec 50 autres ONG, Meco a fait campagne en faveur d'une loi paneuropéenne visant à protéger et à restaurer les sols dégradés. Le Parlement européen a adopté cette loi le 23 octobre 2025.
- **Normes alimentaires inégales au sein de l'UE** : en collaboration avec d'autres organisations, le Meco a souligné les inégalités entre les normes relatives aux pesticides sur les importations et a appelé à des limites plus strictes concernant les substances interdites.
- **Ne pas réduire le statut de protection du loup** : En 2025, le Mouvement Ecologique, aux côtés de plus de 200 organisations environnementales européennes, a signé une lettre adressée à tous les ministres de l'Environnement de l'UE exigeant que le statut de protection du loup ne soit pas abaissé au niveau national. Et ce, bien que l'UE l'ait récemment rétrogradé de « strictement protégé » à « protégé ». Les organisations ont souligné que cette décision contredit les preuves scientifiques, car le loup continue de se trouver dans un état de conservation défavorable dans six des sept zones biogéographiques de l'UE. La Cour de justice européenne avait également confirmé en juin 2025 que chaque État membre doit garantir de manière indépendante un état de conservation favorable. Au lieu d'appels à l'abattage motivés par des considérations politiques, les ONG ont plaidé en faveur de stratégies de coexistence coopératives – comprenant la protection du bétail, des mesures préventives et des régimes d'indemnisation équitables. Le loup, en tant que succès de conservation et élément important de la biodiversité européenne, devrait continuer à être protégé au Luxembourg sur la base de données scientifiques.



Ces initiatives témoignent de l'engagement continu du Mouvement Ecologique en faveur de la protection de l'environnement et de la santé, de la biodiversité et de l'agriculture durable, tant au niveau national qu'au niveau de l'UE.

Problèmes financiers chez

« FRIENDS OF THE EARTH INTERNATIONAL »

- ELO, C'EST LA SOLIDARITÉ !

Suite à la réduction significative des financements publics accordés aux ONG environnementales tant au niveau européen qu'international, *Friends of the Earth International*, l'alliance mondiale dont le Mouvement Ecologique est membre, s'est retrouvée dans une situation financière très difficile.

Ces coupes affaiblissent considérablement le fonctionnement et la voix de la société civile, ainsi que l'engagement au niveau international et européen (et aussi, en partie, dans les États membres). L'importance de ces organisations est capitale, surtout en cette période où des reculs massifs dans le domaine écologique sont prévus et où l'influence des lobbies économiques ne cesse de croître.

En tant que coordinateur des structures nationales « *Friends of the Earth* » à travers le monde, FOE International joue un rôle central dans le soutien aux initiatives en faveur du climat et de la justice sociale dans les pays du Sud. La suppression des possibilités de cofinancement pour les programmes dans ces pays a entraîné une réaction en chaîne dramatique pour de nombreuses organisations nationales.

Le 30 juin, une assemblée générale extraordinaire s'est tenue afin de trouver une solution commune pour maintenir les activités et continuer à financer les programmes internationaux. Des coupes budgétaires importantes, une mobilisation exceptionnelle des réserves et, en partie, une réorganisation ont été décidées. En conservant un cœur de métier solide, *les Amis de la Terre* mettent davantage l'accent sur la collecte de fonds afin de consolider leurs finances.

En tant que représentant luxembourgeois de « *Friends of the Earth* », le Mouvement Ecologique a participé à cette assemblée générale et a exprimé sa solidarité avec l'organisation mère.

LE MECO SOUTIEN LES REVENDICATIONS

POUR DES CONDITIONS-CADRES DURABLES POUR KI

L'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) se généralise dans tous les secteurs, notamment dans les domaines scientifique et économique. Ces technologies sont présentées comme porteuses d'avenir, mais elles ont déjà des répercussions considérables en termes d'émissions de e_{CO_2} , ainsi que de consommation d'eau et d'électricité. C'est pourquoi le Méco soutient les revendications de CAN Europe : pas de combustibles fossiles, une restriction ciblée de l'utilisation pour soulager les réseaux, des chaînes d'approvisionnement durables avec une participation équitable, et une meilleure transparence dans l'utilisation de l'IA.



RÉSISTANCE CONTRE « ASSOULISSEMENT » DE LA POLITIQUE CLIMATIQUE EUROPÉENNE

La pression en faveur de la « déréglementation » à Bruxelles est considérable. Malheureusement, cela masque une remise en cause des objectifs clés visant à rendre l'Union plus durable.

Outre le paquet « Omnibus », qui visait à réduire la responsabilité des grandes entreprises dans les chaînes d'approvisionnement (CSDD), les objectifs en matière de biodiversité et de climat sont également remis en cause.

Par exemple, de nouveaux instruments sont actuellement à l'étude, qui sont présentés comme permettant d'atteindre ces objectifs – sans pour autant décarboner réellement l'économie européenne. Il s'agit notamment de l'intégration de certificats de CO₂ provenant de pays tiers ou de technologies de capture du carbone encore très peu éprouvées. Il est nécessaire de maintenir une politique climatique européenne ambitieuse et déterminée.

Dans ce contexte, MECO soutient les mesures initiées par l'organisation partenaire CAN Europe : la signature d'une lettre préparée par CAN Europe à l'intention de la Commission européenne, et la rédaction conjointe avec l'ASTM d'une lettre spécifique adressée à la ministre de l'Environnement, Serge Wilmes.

SOUTIEN INTERNATIONAL

Le Mouvement Ecologique a manifesté sa solidarité avec des initiatives mondiales menées par des organisations partenaires dans de nombreuses lettres.

Par exemple, dans une lettre adressée aux institutions financières impliquées dans le projet GNL Mozambique. Dans cette lettre, de nombreuses organisations de la société civile formulent de graves allégations de violations des droits humains commises fin 2024 autour d'une installation d'extraction de gaz.

Les institutions financières n'ayant toutefois pas encore commenté publiquement le massacre présumé de civils, le collectif de 126 organisations de la société civile, dont le Mouvement Ecologique, a réitéré, en 2025, sa demande d'une enquête internationale indépendante visant à clarifier les circonstances de ce massacre présumé, ainsi que la suspension du soutien au projet LNG Mozambique jusqu'à ce que les résultats de cette enquête soient disponibles.

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LA BIODIVERSITÉ : LE LUXEMBOURG DOIT ENFIN ASSUMER SES RESPONSABILITÉS POUR LA PRÉSERVATION DE NOTRE SYSTÈME DE SOUTIEN À LA VIE !

En octobre 2024, la 16e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique des Nations unies s'est tenue à Cali, en Colombie. En amont, le Mouvement Écologique avait formulé ses recommandations et, dans un communiqué de presse, avait appelé le gouvernement luxembourgeois, et en particulier la ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, Serge Wilmes, à assumer ses responsabilités en matière de conservation de la biodiversité au Luxembourg.

Pour le Mouvement Écologique, il était extrêmement étrange que, seulement un mois avant cette conférence internationale sur la biodiversité, les États membres de l'UE aient voté en faveur d'un assouplissement du statut de protection du loup – et que le Luxembourg figure parmi les partisans de cette mesure. Cela semble donc presque schizophrénique, sachant que lors de la Conférence mondiale sur la biodiversité, les pays du Sud sont exhortés à redoubler d'efforts pour protéger leurs grands carnivores...

Il semble plus facile de prêcher l'eau tout en buvant du vin : le Luxembourg, pays riche s'il en est, n'a lui-même, depuis des années, atteint aucun des objectifs fixés pour enrayer la perte rapide de biodiversité que nous voulons persuader les autres pays de combattre... En octobre, rien n'indiquait que le ministre de la Biodiversité lui-même allait assumer ses responsabilités chez nous. Au lieu de prendre des mesures claires pour renforcer la protection de la nature, il a même soutenu l'affaiblissement de la loi sur la protection de la nature dans le cadre du projet gouvernemental « Construire plus et plus vite » (pour notre campagne à ce sujet, voir le chapitre séparé).

La conclusion du Mouvement Ecologique est donc la suivante : les conférences telles que celle sur la biodiversité mondiale sont importantes. Mais la crédibilité politique – et le succès en matière de protection de la biodiversité – s'acquièrent avant tout par des actions concrètes dans son propre pays. C'est là que la ministre Wilmes est enfin mise à l'épreuve, pour agir de manière cohérente en collaboration avec le ministère de l'Agriculture.



07

Le Mecoskop pour la législature de l' 2023-2028

Un baromètre pour l'évaluation de la mise en œuvre des promesses du gouvernement issues de l'accord de coalition

Deux ans après le début de la nouvelle législature, le Mouvement Ecologique a mis à jour et perfectionné son outil d'analyse, le « Mecoskop ».

L'objectif reste de vérifier en toute transparence si le gouvernement met effectivement en œuvre les objectifs définis dans l'accord de coalition en matière de développement durable.



LE MECOSCOPE – UNE APPROCHE CRITIQUE ET CONSTRUCTIVE À L'ÉGARD DU GOUVERNEMENT

On pointe du doigt

La question fondamentale est la suivante :

Le gouvernement met-il en œuvre ce qu'il a annoncé dans son programme gouvernemental ?

Le Mecoskop le montre clairement. Il indique dans quelle mesure le gouvernement a progressé – ou non – dans des domaines clés du développement durable. Parallèlement, le Mecoskop vise à inciter les ministères à mettre en œuvre les mesures promises avec la détermination nécessaire.

Pour cette analyse, **77 engagements clés du gouvernement** dans le domaine du « développement durable » ont été sélectionnés – exclusivement ceux que le Mouvement Ecologique traite activement ou qui sont particulièrement pertinents du point de vue de la durabilité.

COMMENT FONCTIONNE LE MECOSKOP ?

Toutes les promesses sont évaluées de la manière la plus objective possible.

Pour plus de clarté, on distingue quatre étapes de progression, comme déjà indiqué dans le premier rapport :

1. **pas encore commencé**
2. **en cours de mise en œuvre**
3. **en cours de mise en œuvre partielle**
4. **mis en œuvre**

Des photos des ministres responsables permettent également d'identifier clairement le ministère compétent.

Dans la mesure du possible, la **qualité de la mise en œuvre** est également évaluée : il peut arriver que les mesures aient été prises, mais que leur mise en œuvre soit problématique ou insuffisante du point de vue du Mouvement Ecologique.

Le Mecoskop est mis à jour **en continu, au moins tous les six mois**, afin de refléter les progrès réels.

Bilan des premières années du gouvernement

L'analyse dresse un bilan mitigé, mais fondamentalement très négatif :

Dans certains domaines politiques, des progrès étaient évidents, tandis que d'autres n'ont pratiquement pas avancé. En décembre 2025, la situation était la suivante :

- 38 des promesses faites n'ont pas été tenues (soit près de la moitié de la législature !);

- 38 en sont à la phase initiale de mise en œuvre ;
- une mesure en phase avancée de mise en œuvre ;
- aucune mesure n'a été pleinement mise en œuvre.

Le Mouvement Ecologique a ensuite procédé, sur la base notamment du Mecoskop, à une analyse détaillée du travail du gouvernement au cours des premières années de la législature.


Conclusion : il faut malheureusement constater que ce gouvernement n'est actuellement pas à la hauteur des normes qu'il s'est lui-même fixées. Il ne met pas (encore) suffisamment en œuvre, dans le domaine du développement durable, ce qu'il a promis à son électeur.

Les problèmes centraux :

1. Une lacune majeure : l'attitude problématique du gouvernement face aux défis sociaux et écologiques actuels
2. Les intérêts économiques à court et moyen terme sont au centre des préoccupations – un manque de compréhension écologique
3. Les objectifs de préservation des fondements de la vie et de construction d'un avenir positif ne seront pas atteints avec des mesures purement fragmentaires.
4. Un ministère de l'Environnement, de la Biodiversité et du Climat à la position politique faible – manque d'intégration des questions écologiques dans les ministères sectoriels
5. Un certain dialogue avec la société civile existe, mais un véritable échange axé sur la recherche de solutions nécessite davantage
6. Sous prétexte de réduire la bureaucratie : la déréglementation – au Luxembourg et au niveau de l'UE.


En 2026, le Mecoskop reprendra son rôle et demandera des comptes au gouvernement !

Le Mecoskop est disponible en allemand, en français et en anglais.



*En ligne sur www.meco.lu version
Deux ans de gouvernement CSV-DP : où en sommes-nous ? Quelle
direction prend le secteur du développement durable ?*

Où nous mène ce parcours vers le développement durable ?



**mouvement
écologique**

Deux ans de gouvernement CSV-DP :

Où en sommes-nous ? Où mène ce parcours dans le domaine du développement durable ?

Le présent rapport a été récemment dressé, pour lui-même et son gouvernement, un bilan positif des deux premières années de mandat.

Malheureusement, l'analyse réalisée par la plateforme Mecoskop du Mouvement Ecologique dresse un tableau très différent (www.mecoskop.lu). Sur cette plateforme, 77 promesses clés du gouvernement CSV-DP issues de l'accord de coalition dans le domaine du développement durable sont évaluées quant à leur mise en œuvre. Le bilan est sans appel après deux ans à cet égard : sur les 77 déclarations gouvernementales

- 38 n'ont pas été abordées ;
- 38 en sont à une phase initiale de mise en œuvre ;
- une seule en est à un stade avancé de mise en œuvre ;
- aucune mesure n'a été mise en œuvre dans son intégralité.

Il est compréhensible qu'après deux ans, seules quelques promesses aient pu être mises en œuvre. Ce qui est toutefois absolument incompréhensible, c'est pourquoi au moins un plus grand nombre de dispositions de l'accord de coalition n'ont pas déjà été abordées. Le fait que la moitié des mesures incluses dans le Mecoskop en soient encore au stade « aucun progrès » est très inquiétant. De même, on aurait pu s'attendre à ce que davantage de projets soient à un stade avancé de mise en œuvre. Car on sait que les deux premières années de travail d'un gouvernement sont particulièrement importantes, afin que les projets aient également une chance réelle d'être réalisés pendant la durée de la coalition.

En conséquence, force est de le dire : ce gouvernement n'est actuellement pas à la hauteur des normes qu'il s'est lui-même fixées. Il ne met pas (encore) suffisamment en œuvre, dans le domaine du développement durable, ce qu'il a promis à son électeur.

Il convient de souligner que cette situation est d'autant plus problématique que l'accord de coalition omettait déjà de nombreux instruments indispensables à la durabilité (notamment une réforme fiscale durable). Si les instruments restants, qui constituent déjà une dilution des mesures nécessaires, ne sont pas mis en œuvre, ou ne le sont qu'avec hésitation, cela pose un grave problème pour l'avenir du Luxembourg.

Remarque : Le Mouvement Ecologique a présenté l'état d'avancement de la mise en œuvre au mieux de ses connaissances et de ses convictions. Il n'est pas exclu que le Mouvement Ecologique n'ait pas connaissance de l'une ou l'autre mise en œuvre d'un engagement figurant dans l'accord de coalition. Cela sera corrigé immédiatement si des informations pertinentes viennent à être disponibles. Toutefois, des développements ponctuels et isolés ne sont pas susceptibles de modifier le tableau d'ensemble de l'action du gouvernement.

Mouvement Ecologique asbl
6, rue Vauban
L-2663 Luxembourg

Tél. : 430301
meco@oeko.lu
meco.lu - www.mecoskop.lu

Kölschenle, 10/2025



08

Pour une démocratie

Une démocratie vivante – offrant de larges possibilités d'information et de participation aux citoyens – est le fondement même de la cohésion sociale.

Si nous voulons rendre notre société et notre système économique plus durables, un changement « culturel » est également nécessaire.

est nécessaire : s'éloigner du consumérisme et d'une culture de la concurrence pour s'orienter vers la coopération et la justice sociale.

C'est pourquoi l'engagement en faveur d'une culture diversifiée de discussion et de prise de décision est particulièrement important lorsqu'on plaide en faveur d'une société durable.

L'ÉDUCATION : AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En début d'année, le Mouvement Ecologique, en collaboration avec move., a organisé une soirée d'information stimulante sur la recherche sur la jeunesse.

D'une part, les résultats de l'étude Shell, l'une des principales enquêtes sur les attitudes et les valeurs des jeunes, ont été présentés : cette étude est considérée comme une référence dans le domaine de la recherche sur la jeunesse et est menée depuis 1953. Ingo Leven, directeur du département de recherche « Famille, éducation, société civile » à l'Institut de recherche Verian (anciennement Kantar Public) et coauteur de la 19e étude Shell sur la jeunesse, a présenté les résultats.

La Dr Caroline Residori, chercheuse en jeunesse à l'Université du Luxembourg et co-auteur de l'« Enquête sur la jeunesse au Luxembourg », ainsi qu'Andreas Heinen, sociologue diplômé et chercheur en jeunesse, ont donné un aperçu des résultats et des développements actuels de la recherche concernant le rôle sociopolitique des jeunes au Luxembourg.

Une soirée très stimulante, devant un public mixte composé d'adultes et de jeunes. Un consensus s'est dégagé sur la nécessité d'approfondir les conclusions de la soirée.

Ce point a été partiellement abordé lors d'un événement de suivi le lendemain matin, où une discussion intéressante a eu lieu avec des professionnels et des jeunes sur les conclusions à tirer de ces résultats pour le travail avec les jeunes.

Ces deux événements ont été très inspirants.

SOCIÉTÉ CIVILE : UNE OPPOSITION CRITIQUE – UN CONTREPOIDS CRITIQUE – CONSTRUCTIF DANS UNE DÉMOCRATIE VIVANTE

Un collectif regroupant plus de 30 organisations de la société civile (organisations environnementales, organisations de solidarité internationale, de justice sociale et de défense des droits de l'homme), dont le Mouvement Ecologique, s'est constitué fin 2024 sous le nom de Voço. L'objectif commun : défendre une démocratie vivante et le respect du travail de la société civile.

Le point de départ de cette initiative a été l'affaire Caritas, mais aussi diverses déclarations de membres du gouvernement qui donnaient l'impression que celui-ci remettait en cause le rôle important de la société civile.

En 2025, les activités se sont poursuivies : par exemple, un échange a eu lieu avec le ministre d'État Luc Frieden sur le rôle de la société civile et des dossiers clés (liberté d'information, nouvelle législation sur les associations, etc.). La rencontre a été constructive, mais aucune décision n'a été prise.

Au cours de l'année, Voço a publié diverses déclarations, par exemple par exemple sur la loi dite « sur l'expulsion ».

POUR UN MEILLEUR ACCÈS À L'INFORMATION POUR LES CITOYENS !

L'accès à l'information pour les citoyens est régi par la loi du 14 septembre 2018 (*administration transparente et ouverte*). Malheureusement, il s'agit d'une loi extrêmement imparfaite. Cela était connu dès le départ, c'est pourquoi la Chambre des députés, lors de l'adoption de la loi, avait déjà décidé que la nouvelle loi devait être évaluée deux ans après son entrée en vigueur.



Malheureusement, cela n'est resté jusqu'à présent qu'une simple promesse ; dans la pratique, très peu de mesures ont été prises. C'est pourquoi le Mouvement Ecologique continue de militer sans relâche pour une amélioration de la loi, par le biais de diverses lettres, déclarations et débats.

Il est important pour le Mouvement Ecologique que la « commission d'accès aux documents » puisse toujours être sollicitée lorsque les demandes adressées au secteur public restent sans réponse.

« COMMISSION D'ACCÈS AUX RENFORCER LA DÉMOCRATIE ET LES DROITS DES CITOYENS !

Construire une société durable et résiliente pour demain nécessite, plus que jamais, des échanges ouverts, la prise en compte d'arguments factuels, ainsi que des droits civiques développés et une éducation politique moderne. Malheureusement, le Luxembourg est loin de ces objectifs. Cela rend l'engagement de la société civile, et en particulier celui du Mouvement Ecologique, d'autant plus important.

C'est pourquoi la question de la « société civile » est un fil rouge qui traverse l'ensemble des activités du Mouvement Ecologique.

Dans diverses propositions législatives et dossiers, l'organisation plaide systématiquement en faveur d'une bonne politique d'information et d'une large participation citoyenne. Elle conseille également les citoyens qui souhaitent obtenir des informations sur leurs droits civiques ou sur les possibilités de s'impliquer.





Remettre en question ce

Notre modèle socio-économique actuel n'est pas viable. Non seulement les scientifiques spécialisés dans les sciences naturelles, mais aussi les experts en économie et en finance l'ont démontré dans de nombreuses publications.

C'est également la conviction fondamentale du Mouvement Ecologique, qui suit ces travaux depuis des années.

Nous avons besoin d'un nouveau consensus de société sur les piliers sur lesquels nous voulons construire notre système économique à l'avenir – dans le respect des limites écologiques de la planète et de la justice distributive mondiale.

Il est donc nécessaire d'échanger et de débattre sur des questions fondamentales, telles que la manière dont nous envisageons le monde de demain et le type de Terre que nous voulons laisser aux générations futures.

Avant tout, il faut des visions positives pour l'avenir. Aujourd'hui, personne ne peut encore dire comment un système économique « durable » en détail, car il y a trop de leviers à actionner. Mais les étapes importantes sont connues.

C'est pourquoi le Mouvement Ecologique a été une nouvelle fois très actif en 2025, enrichissant le débat dans l'esprit d'une transformation progressive du système actuel.

POUR UN MODÈLE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DURABLE !

Notre modèle socio-économique actuel n'est pas durable. Cela a été démontré dans de nombreuses publications, non seulement par des scientifiques, mais aussi par des experts en économie et en finance. C'est cette conviction fondamentale qui guide le travail du Mouvement Ecologique depuis des années.

Nous avons besoin d'un nouveau consensus social sur les piliers sur lesquels nous voulons construire notre système économique à l'avenir – dans le respect des limites écologiques de la planète et de la justice distributive mondiale.

Un échange et une discussion s'imposent donc sur des questions fondamentales : comment définissons-nous aujourd'hui le « bien vivre » dans le respect des limites planétaires et de la justice mondiale, comment imaginons-nous le monde de demain, et quel genre de Terre voulons-nous laisser aux générations futures ?

Avant tout, il faut des visions positives pour l'avenir. Car on le sait : la croissance matérielle ne rend pas les gens plus heureux. Ce qui est plus crucial pour cela, ce sont de bonnes relations sociales, la justice, le sentiment d'autonomie personnelle...

Aujourd'hui, personne ne peut dire en détail à quoi ressemblera finalement un système économique « durable » servant de base à une « bonne vie » ; de nombreux leviers doivent encore être actionnés. Mais les étapes importantes pour y parvenir sont connues.

C'est pourquoi le Mouvement Ecologique s'est une nouvelle fois montré très actif en 2025, dans le but d'enrichir le débat en faveur d'une transformation progressive du système actuel. Ce thème a été abordé à plusieurs reprises dans le cadre de diverses déclarations, discussions, conférences, tables rondes, etc.

La dépendance du système de retraite à l'égard d'une croissance constante et la remise en question

La conviction que l'économie continuera de croître comme au cours des années ou des décennies passées repose sur des bases fragiles.

Les tensions géopolitiques et leurs effets le démontrent amplement – d'un point de vue écologique, cet objectif est également manifestement absurde : cela a été largement démontré, entre autres, par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

Cependant, le fait est que le financement du système de retraite actuel au Luxembourg dépend d'une croissance continue : tant du produit intérieur brut que du nombre de cotisants actifs. On part notamment du principe que le nombre de salariés augmentera régulièrement et que la productivité progressera de manière significative. Si ces évolutions ne se concrétisent pas, le financement s'effondrera à moyen terme.

Le modèle actuel du système de retraite est-il donc un moteur de croissance ?

Oui et non : grâce à des réformes du financement, il serait possible de le rendre indépendant de la croissance, mais il faut pour cela une volonté politique.

Le Mouvement Ecologique attire l'attention sur cette situation depuis des années et a donc chargé, entre autres, l'*Institut autrichien de recherche économique* (WIFO) d'analyser dans quelle mesure « plausible » que l'économie luxembourgeoise, selon la clé de financement actuelle, puisse effectivement assurer le financement du système de retraite. Les conclusions des auteurs étaient révélatrices : le financement selon le modèle actuel n'est en aucun cas sur des bases solides.

Cette analyse et les interventions répétées du Mouvement Ecologique sur cette question ont probablement aussi été le facteur décisif pour que le Mouvement Ecologique 2025 soit invité, en tant que seule organisation environnementale, à la « table des retraites » du gouvernement à Bourg-lénster (aux côtés, entre autres, des travailleurs et des employeurs).

Obsession de la croissance et démocratie – COMMENT ASSURER LA RÉUSSITE DE LA TRANSITION SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE ?

Les conférences contribuent à la formation de l'opinion publique au Luxembourg. Elles revêtent une importance particulière en période de bouleversements. Il va sans dire que, pour le Mouvement Ecologique, les événements axés sur la question de la croissance et du système présentent un intérêt tout particulier.

Dans le cadre de la série : « *Aborder la crise climatique et de la biodiversité de manière cohérente et socialement juste : quelles sont les conditions préalables ? Comment réussir la transition !* », le Mouvement Ecologique a organisé les conférences suivantes, certaines en collaboration avec des partenaires :

- 5 février 2025 – *La société échoue-t-elle dans la lutte contre le changement climatique ? Quelles conclusions concrètes peut-on en tirer ?* avec Jens Beckert, directeur de l'Institut Max Planck pour l'étude des sociétés et professeur de sociologie à Cologne.
- Lors d'un événement Zoom réunissant près de 100 personnes intitulé « *Des discussions chargées d'émotion – une chance pour la conception de l'avenir et de la transition ?* », la Prof. Dr Maren Urner, neuroscientifique, autrice et professeure de conception de la transformation, a présenté de nouvelles idées pour aborder les crises actuelles d'un point de vue neuroscientifique.
- « *À quel point est-ce suffisant ? Bien vivre sans remettre en question les fondements de la vie : le rôle du mode de vie* » : tel était le thème abordé par le Dr Elisabeth Dütschke, chercheuse principale à l'Institut Fraunhofer pour la recherche sur les systèmes et l'innovation. L'intervenante a su présenter ce sujet tant d'un point de vue psychologique que pratique. L'écoute de ce podcast vaut vraiment le détour.

Ces événements attirent toujours un public nombreux et offrent un éclairage sur ces défis sociétaux très importants, mais complexes.



OVERSHOOTDAY

En 2025, le Luxembourg s'est une nouvelle fois hissé sur le podium des lauréats. En tant que deuxième pays au monde, nous avons atteint le Jour du dépassement à l'échelle mondiale. Une raison suffisante pour que le Mouvement Écologique innove en publiant des annonces d'une page entière. Avec un message clair à l'intention du grand public et des responsables politiques : cette date doit être repoussée, ce que nous pouvons réaliser si nous le voulons... et cela présente même des avantages pour nous tous. Allons-y !

TAXER LES SUPER-RICHES

– UN AVENIR DURABLE POUR TOUS !

En 2024, le Mouvement Écologique a soutenu l'initiative paneuropéenne soutenu l'initiative « *Taxer les super-riches* ». Bien que le seuil requis pour une initiative citoyenne européenne n'ait pas été atteint à l'époque, les experts et la société civile du monde entier s'engagent de plus en plus en faveur d'une fiscalité plus juste pour les super-riches. C'est essentiel pour une transition socio-écologique.

Le Mouvement Écologique reste actif au sein de l'alliance et aborde régulièrement la question de la justice sociale.

DISCOURS SUR L'ÉTAT DE LA NATION :

« DÉCEVANT ET INQUIÉTANT – « DÉCEVANT DU POINT DE VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN AVENIR DURABLE »

... c'est ainsi que le Mouvement Écologique a commenté le discours du Premier ministre Luc Frieden en mai 2025.

Selon le Mouvement Écologique, ce discours a révélé une attitude sous-jacente problématique du ministre d'État face à la question centrale du développement durable et aux défis aigus posés par les crises climatiques et de la biodiversité. Ces défis centraux ne figuraient apparemment pas sur la liste des priorités du gouvernement, pas plus que la question de la répartition équitable des richesses.

Malheureusement, on continue de donner l'impression que la transition socio-écologique peut être réalisée par de simples gestes *de bonne volonté* et une simple sensibilisation, ce qui n'est pas le cas.

Parallèlement, des mesures de déréglementation sont constamment mises en avant, notamment au niveau de l'UE. Une analyse du discours du ministre d'État a donc été publiée.

ENTRETIEN RÉVÉLATEUR AVEC LE MINISTRE DES FINANCES GILLES ROTH

Lors d'un entretien avec le ministre des Finances G. Roth, les dossiers clés du point de vue du développement durable, qui concernent directement le ministère des Finances, ont été abordés.

Par exemple, le concept de « **budget vert** ». Celui-ci prévoit que le budget de l'État soit spécifiquement examiné afin d'identifier les dépenses contre-productives en matière de protection du climat et de l'environnement. Toute une série de pays ont déjà introduit cet instrument ou sont en train de le mettre en œuvre progressivement. Ainsi, d'une part, les fonds publics ne sont plus dépensés en contradiction avec les objectifs sociétaux (à savoir la protection du climat et de la biodiversité) et, d'autre part, de nouvelles ressources financières sont mises à disposition pour des mesures pertinentes.

Le ministre des Finances, Gilles Roth, s'est montré ouvert à l'introduction d'un tel instrument, à condition que les structures budgétaires existantes ne soient pas remises en cause. Ses collaborateurs sont déjà en discussion avec des experts étrangers à ce sujet.



L'instrument « **PIBien-être** » a également été abordé. Il a été intégré pour la première fois dans le budget 2026, bien que, malheureusement, de manière encore assez insatisfaisante. Les indicateurs retenus, par exemple, méritent d'être remis en question. Mais au moins un premier pas a été franchi, et le ministre est ouvert à l'optimisation de cet instrument.

Parmi les autres thèmes abordés figuraient le **plan social pour le climat** destiné à soutenir les ménages les plus modestes, la **réforme fiscale durable** et un **système de « malus »** pour les véhicules à fortes émissions. Enfin, la **transition de la taxe sur le CO₂** vers le système d'échange de quotas d'émission ETS2 a été discutée, le Mouvement Écologique estimant qu'une approche progressive et des mesures de compensation sociale étaient nécessaires.

Les **tribunaux d'arbitrage** controversés, qui permettent aux entreprises de poursuivre les États pour obtenir des milliards d'euros de compensation si des mesures de protection de l'environnement ou du climat réduisent leurs profits, ont également fait l'objet de discussions. Le Luxembourg est actuellement concerné, entre autres, par « l'affaire Fridman » (voir UE/International).



EN DIALOGUE AVEC LES ACTEURS POLITIQUES

Le défi même de la transformation durable de notre modèle social et économique nécessite un échange étroit. C'est pourquoi diverses réunions ont eu lieu, notamment avec le ministre de l'Économie et de l'Énergie, Lex Delles ; la ministre de l'Environnement, Serge Wilmes (suppression des subventions contre-productives, mise en place de la taxe sur le CO₂, réalisation d'un test de résistance pour le développement du Luxembourg...) ; et le ministre des Finances, Gilles Roth.

17 février 2025

À partir du 17 février, au Luxembourg, nous vivrons au-dessus de nos moyens aux frais des générations futures

Toutes les ressources de cette année ont été épuisées !

Dans le sondage RTL / Wort réalisé fin 2024, les personnes interrogées ont classé la crise climatique en quatrième position parmi leurs préoccupations, derrière les questions urgentes que sont le « logement abordable », la « situation mondiale dangereuse » et la « montée de l'extrémisme de droite ». Les préoccupations liées au climat ont même augmenté de 5 % par rapport au sondage précédent.

La préservation de nos écosystèmes, qui sont essentiels à notre survie, reste donc une préoccupation majeure pour la population luxembourgeoise. **La réalité est toutefois tout autre : le 17 février, le Luxembourg – deuxième pays au monde après le Qatar – aura atteint son « Jour du dépassement ».** À cette date, nous aurons déjà épuisé toutes les ressources dont nous disposons pour une année.

C'est pourquoi : agissons maintenant !



Reconnaissons l'urgence – la politique doit agir !

Le gouvernement CSV-DP actuel ne doit pas laisser aux individus la responsabilité de garantir la réussite de cette transition socio-écologique. Le pragmatisme, c'est aussi prendre dès maintenant des décisions efficaces pour préserver nos systèmes vitaux pour les générations futures, plutôt que de les reporter.

Agissons dès maintenant : préservons nos systèmes vitaux pour les générations futures aussi – pour le bien de tous !

La bonne nouvelle, c'est qu'agir dès maintenant est non seulement essentiel pour préserver nos propres systèmes vitaux et assurer notre survie sur la planète, mais cela permet également de garantir notre qualité de vie actuelle et celle des générations futures.

Agir pour le climat comme une opportunité :

des emplois sont créés, la dépendance vis-à-vis des importations de gaz et de pétrole est réduite, et l'innovation dans l'économie de demain est encouragée.

Préserver la nature - améliorer la qualité de vie :

Il est prouvé que des paysages attrayants et la diversité des espèces et des habitats améliorent notre bien-être.

Rendre les villes plus vivables et plus vertes :

Dans les villages et les villes bien verdoyants, les températures estivales élevées sont atténuées, et les espaces verts rendent les lieux plus agréables à vivre.

Économiser les ressources et favoriser les interactions sociales :

Au lieu d'acheter du neuf, échangez des objets avec d'autres ; au lieu de consommer des biens matériels, passez du temps ensemble.

Faire preuve de solidarité et œuvrer pour la justice mondiale, notamment pour garantir la paix :

Ce sont les plus pauvres qui souffrent le plus du changement climatique qu'ils n'ont pas provoqué. L'écologie et les questions sociales sont les deux faces d'une même médaille.

Façonner le changement – Pour un Luxembourg durable et tourné vers l'avenir !

1. Privilégier l'amélioration de la qualité de vie plutôt que la croissance du produit social brut : malgré la fragmentation du paysage, les embouteillages et des institutions qui ne parviennent plus à faire face à la croissance, etc., le Luxembourg continue de miser sur la croissance économique. L'objectif du gouvernement devrait plutôt être de rendre notre système économique et social moins dépendant de la croissance et de promouvoir le bien-être, tel que mesuré par le « PIBbien-être ».

2. Penser à la fois social et écologique : les politiques sociales et environnementales vont de pair. Les personnes disposant de moins de moyens financiers doivent être mieux soutenues. D'une manière générale, il faut plus de justice sociale ; cela inclut un impôt sur la fortune des milliardaires qui, de manière avérée, font peser une charge particulière sur l'environnement !

3. Pas de recul en matière de protection de la nature – pas moins, mais plus d'espaces verts dans nos villes et plus de biodiversité : le gouvernement prévoit une réforme de la loi sur la protection de la nature qui finirait par se faire au détriment des espaces verts et de la biodiversité. Cette réforme doit être stoppée pour préserver la protection de la nature et la qualité de vie.

4. Rendre l'agriculture durable et réduire l'utilisation des pesticides ! Les financements européens et nationaux doivent être renforcés pour assurer la survie des petites et moyennes entreprises, ainsi que la production d'aliments sains dans le respect de la nature et de l'environnement, notamment par une réduction des pesticides. La promotion de l'agriculture biologique doit être une priorité.

5. Promouvoir systématiquement les énergies renouvelables – accompagner socialement la transition énergétique : nous devons sortir progressivement des énergies fossiles ! Pour gérer la transition énergétique, nous avons besoin de mesures et d'instruments ciblés afin d'accompagner tous les ménages et toutes les entreprises dans cette transition. Les personnes disposant de moins de ressources financières doivent bénéficier d'un soutien particulier.

6. Exploiter rationnellement le potentiel immobilier existant : 5 à 10 % des logements de nos communes sont inoccupés. La rénovation et la reconversion du parc immobilier existant permettent d'économiser des ressources, de protéger le climat et de créer des logements. Cela nécessite, entre autres, des incitations financières et la suppression des obstacles administratifs. Au lieu de créer de nouveaux lotissements dans la ceinture verte, il faut en priorité mobiliser les terrains à bâtir déjà désignés à l'intérieur des limites urbaines !

7. Récompenser les comportements durables, augmenter le coût des activités nuisibles à l'environnement : l'utilisation de nos ressources naturelles est souvent gratuite, alors que le travail est taxé beaucoup plus lourdement. Une réforme fiscale durable est nécessaire pour changer cela : les prix doivent envoyer les bons signaux !

8. Mettre fin aux fonds publics qui alimentent la crise climatique et de la biodiversité : l'État luxembourgeois dépense encore aujourd'hui (vraisemblablement) des centaines de millions qui ne font qu'aggraver la crise climatique et de la biodiversité. Comme dans d'autres pays, le Luxembourg devrait identifier et réduire ces subventions nuisibles à l'environnement (Green Budget).

9. Mieux utiliser les ressources – remettre en question notre mode de consommation : préserver les ressources implique également de développer de nouveaux modèles économiques qui s'éloignent de la simple consommation : l'État doit encourager l'échange, la réutilisation et la réparation des biens. Il en va de même pour l'économie circulaire. C'est au gouvernement qu'il appartient de définir les conditions-cadres nécessaires et de mettre en place les incitations correspondantes pour les entreprises et les ménages.

10. Promouvoir la société civile et la démocratie : une société civile forte est dans l'intérêt du Démocratie : nous avons besoin de personnes qui s'impliquent et contribuent activement. Elles méritent un soutien accru de la part de l'État. La démocratie, c'est aussi impliquer les citoyens à tous les niveaux, impliquer les citoyens et encourager les enfants et les jeunes dans ce sens. Cela inclut également des espaces de liberté dans nos programmes scolaires qui permettent aux jeunes de faire l'expérience de l'auto-efficacité.

Mouvement écologique – dynamique, critique, engagé

La politique doit mettre en place le cadre adéquat. Le Mouvement Ecologique – en tant qu'organisation environnementale indépendante jouissant d'une forte influence dans la société – y contribue : en remettant en question de manière critique les évolutions, en formulant des propositions concrètes et en présentant des visions d'avenir, notamment sur la manière dont nous voulons vivre demain et à quoi pourrait ressembler un monde juste.

Vous souhaitez vous aussi agir et apporter votre contribution ?

Alors adhérez – renforcez encore davantage le Mouvement Ecologique !

Les dons contribuent à garantir notre indépendance !

Toutes les informations sur www.meco.lu ou



**mouvement
écologique**

* <https://overshoot.footprintnetwork.org>



10

**Réutiliser, réparer,
partage**

Éléments d'une nouvelle économie

Sortir de la dépendance à la croissance économique, protéger nos systèmes vitaux – la biodiversité et le climat –, renforcer l'entraide et la solidarité, promouvoir le bien commun... tous ces objectifs positifs sont intrinsèquement liés à la promotion du « Réutiliser – Réparer – Partager ».

C'est pourquoi le Mouvement Ecologique s'implique fortement dans ce domaine, souvent en collaboration avec l'Oekozer Pafendall et, grâce à un accord avec le ministère de l'Environnement, dans le cadre du projet « Rethink ».



SUR LA VOIE DU RECYCLAGE VERS LES CENTRES DE RESSOURCES : EXPÉRIENCES ET IDÉES TIRÉES DE LA PRATIQUE PAR les communes et les syndicats

Le 30 octobre 2025, le Mouvement Écologique et l'Oekozerter Pafendall ont organisé le séminaire « *Du recyclage au centre de ressources* » au Centre Prince Henri à Walferdange, avec le soutien du ministère de l'Environnement et de la commune de Walferdange.

De nombreux participants issus des communes, du secteur de la gestion des déchets, des institutions sociales, des entreprises et des citoyens intéressés ont discuté des moyens de transformer les centres de recyclage en véritables centres de ressources. Des centres de ressources où la réutilisation, la réparation et le partage occupent une place centrale.

À l'aide d'exemples concrets, des approches et des concepts innovants ont été présentés pour montrer comment les centres de ressources peuvent devenir avec succès des lieux dédiés à l'économie circulaire et à la préservation des ressources, adaptés à la taille des communes. Ces exemples provenaient tant du Luxembourg que d'Allemagne.

Le séminaire a démontré de manière impressionnante l'impact potentiel de tels centres, y compris d'un point de vue social. En effet, les centres de ressources modernes vont bien au-delà de la gestion traditionnelle des déchets : ils peuvent devenir des lieux de rencontre importants pour la communauté, promouvoir la sensibilisation à l'économie circulaire et favoriser les interactions sociales. Ce faisant, ils offrent aux municipalités de nombreuses possibilités d'organiser des activités supplémentaires : marchés thématiques de réutilisation (fournitures scolaires, livres, décorations de fête, etc.), « réutilisation sociale », etc.

Le séminaire a montré l'importance d'un tel échange et qu'il reste encore diverses questions à débattre au niveau national, par exemple si les communes peuvent accorder à leurs citoyens un accès préférentiel à leur centre municipal.

NOUVEAU PLAN DE GESTION DES DÉCHETS DU LUXEMBOURG – UNE BONNE BASE, MAIS FAIBLE EN MATIÈRE DE MISE EN ŒUVRE

En 2025, le nouveau plan national de gestion des déchets et des ressources du Luxembourg a fait l'objet d'une consultation publique. Il s'agit d'un instrument important pour le développement futur de la gestion des déchets au Luxembourg et pour l'adaptation aux exigences nationales et européennes.

Dans une prise de position, le Mouvement Écologique salue les éléments clés de ce bilan.

Il estime toutefois qu'il reste des progrès à faire sur des points importants. Ainsi, ce plan est à bien des égards assez vague et ne présente pas un caractère suffisamment contraignant pour amorcer une véritable transition vers l'économie circulaire.

Le Mouvement Écologique a donc exhorté le gouvernement à s'appuyer sur ce plan, en se concentrant en particulier sur les mesures les plus pertinentes à développer davantage, et de placer la prévention et la réutilisation, le renforcement des centres de ressources, la réduction des exportations massives, le suivi de l'« utilisation » des déchets exportés, l'ancrage local des activités de réparation et de réutilisation, ainsi que l'économie circulaire au centre des préoccupations.

Le plan actuel devrait également être complété par un plan de financement contraignant ainsi que par une analyse des ressources humaines disponibles et des structures de gouvernance.





L'ACTION FIXIT SE POURSUIT

Le Mouvement Ecologique et l'Oekozer Pafendall ont poursuivi en 2025 la campagne « fixit! Réparer. Emprunter. Utiliser. » avec le soutien du ministère de l'Environnement. L'objectif est de promouvoir la réparation, la réutilisation et le partage pour tous grâce à des conseils pratiques, renforçant ainsi l'économie sociale.

La campagne prône non seulement une réduction de la consommation et une meilleure protection des ressources, mais aussi un modèle économique alternatif. Dans le cadre de cette campagne, le site web a été mis à jour avec de nouveaux conseils, et des modèles d'avis ont également été fournis aux communes pour leur « Buët ». Ces offres ont été utilisées par plusieurs communes tout au long de l'année et ont reçu des retours positifs.

En 2025, les contenus suivants ont été diffusés :

- « **Jouets et vêtements pour enfants – Mieux vaut les partager que les gaspiller** » – Initiatives et actions pour la réutilisation des jouets et des vêtements pour enfants.
- « **Les vélos d'occasion sont tout aussi bien pour rouler** » – Ces dernières années, on a assisté à un véritable boom du vélo, qui a désormais favorisé l'émergence d'un marché de l'occasion dynamique. La campagne Fixit met en avant des initiatives spéciales où des vélos d'occasion sont remis à neuf et vendus à des prix sociaux.
- « **Remis à neuf – des appareils électriques comme neufs** » – Dans le domaine des appareils électroménagers et des smartphones, une certaine dynamique se développe également, permettant de continuer à utiliser des appareils en très bon état à des prix plus abordables.

DES ATELIERS DE RÉPARATION LOCAUX PLUTÔT QUE LE REMPLACEMENT : 43 COMMUNES OFFRENT EN MOYENNE UNE « PRIME À LA RÉPARATION »

Il y a plus de dix ans, Wiltz est devenue la première commune luxembourgeoise à mettre en place une aide financière pour la réparation d'appareils électroménagers : le « Bonus Réparation ». Depuis lors, l'Oekozer Pafendall, le Mouvement Ecologique et Oekozepten.lu mènent une campagne énergétique en faveur de l'extension de ce dispositif au niveau national

et les communes ont depuis milité pour l'extension de cet instrument aux niveaux national et communal. De nombreuses communes ont depuis emboîté le pas, de sorte qu'avec la commune de Schengen, ce sont au total 43 communes qui proposeront cette mesure incitative à partir de janvier 2026 – dans certaines, la prime vient compléter des aides existantes pour l'achat d'appareils neufs à haute efficacité énergétique, tandis que dans d'autres, elle les a remplacées. L'offre varie d'une commune à l'autre (en ce qui concerne le montant de la prime écologique, les réparations prises en charge, etc.).

Une réparation est particulièrement écologique pour les appareils ayant une « empreinte écologique » élevée : c'est-à-dire ceux contenant des matières premières précieuses et parfois critiques, tels que les appareils informatiques, pour lesquels la consommation de ressources lors de la production est bien plus problématique que leur consommation d'énergie ultérieure. Certaines communes suivent le guide de réparation d'Oekozepten.lu, qui comprend des critères pour promouvoir les appareils à haute efficacité énergétique ainsi que pour des réparations respectueuses de l'environnement.

Contrairement à l'Autriche, à la France ou à certains Länder allemands, il n'existe actuellement au Luxembourg ni de lignes directrices nationales ni d'allocation de réparation à l'échelle nationale. Cependant, l'implication croissante des communes montre que la promotion de la réparation est de plus en plus considérée comme un élément permanent de la politique locale durable. Le Mouvement Écologique a continué à s'engager dans ce sens en 2025.



11

Lutter contre la crise climatique - faire avancer la transition passer à l'action !

Alors que la science alerte de toute urgence sur
« L'urgence climatique » montre que la catastrophe
climatique devient de plus en plus évidente à l'échelle
mondiale... malheureusement, la transition énergétique
progresses assez lentement.

Il est donc important que des organisations telles que le
Mouvement Écologique plaident en faveur d'une
politique énergétique qui prenne au sérieux la protection
du climat et fasse avancer la transition énergétique.

Selon le Mouvement Écologique, des mesures concrètes
en faveur de la transition énergétique auraient dû être
mises en œuvre d'ici 2025.

Il est essentiel de mettre en place les incitations
adéquates pour que la transition énergétique soit
couronnée de succès. Une attention particulière doit
être accordée aux ménages à faibles revenus.



LE MOUVEMENT ÉCOLOGIQUE LE DIT CLAIEMENT : LE GOUVERNEMENT RETARDE La réduction des émissions dans des domaines importants

En réalité, un tollé aurait dû secouer le pays et la classe politique au milieu de l'année, lors de la publication du bilan alarmant des émissions_{de CO₂} pour 2024 au Luxembourg. Or, cela n'a pas été le cas : le ministère minimise la situation.

Une analyse plus approfondie menée par le Mouvement Ecologique a toutefois révélé que, même si les émissions_{de CO₂} diminuent, cette baisse n'est pas suffisante dans tous les secteurs.

En 2024, seules les réductions d'émissions dans le secteur des transports étaient conformes aux objectifs du Plan national pour l'énergie et le climat (NECP). Dans des secteurs clés, cependant, les réductions nécessaires n'ont pas été atteintes ou ont été largement manquées.

Dans certains cas, c'est même le contraire qui s'est produit : depuis 2025, les émissions du secteur industriel ont augmenté de 21 %. Dans le secteur du bâtiment, la réduction est de 19 % par rapport à 2005, alors que selon le Plan Climat-Énergie, une réduction de 64 % aurait dû être atteinte en 4 ans ! Dans le secteur de l'eau, nous en sommes à -3 %, alors qu'en 2030, ce chiffre devrait être de -40 % !

Le gouvernement a néanmoins tenté de présenter la situation sous un jour positif. Sans le Meco, cela aurait probablement réussi...

MOBILISATION INTERNATIONALE CONTRE LES RÉGLEMENTATIONS VISANT À PROTÉGER L'HOMME ET L'ENVIRONNEMENT

En 2025, au niveau de l'UE, sous prétexte de « simplification administrative » et de « compétitivité », des efforts considérables ont été déployés pour affaiblir les réglementations environnementales et sociales.

Face à ces évolutions inquiétantes, le Mouvement Ecologique a notamment soutenu un appel lancé par plus de 470 organisations, syndicats et collectifs d'Europe et du monde entier pour s'opposer à la déréglementation menée par la Commission européenne.

En cette période de crise climatique, de perte de biodiversité et d'inégalités croissantes, cette déréglementation et cet affaiblissement délibéré de règles et d'objectifs importants constitueraient un danger pas en arrière. Cela renforcerait principalement les grandes entreprises, tout en affaiblissant les objectifs de durabilité, les acteurs de l'intérêt public et les processus démocratiques.

Le Mouvement Écologique, au contraire, appelle à renforcer, plutôt qu'à démanteler, les réglementations protectrices, à placer la société civile au cœur du processus européen et à garantir une transition écologique et sociale. Il exhorte la population à s'opposer à la déréglementation et à défendre une Europe qui protège les générations actuelles et futures.

ENSEMBLE CONTRE LA DÉRÉGLEMENTATION ET L'AFFAIBLISSEMENT DE LA POLITIQUE CLIMATIQUE EUROPÉENNE

2025 a également été l'année où la politique climatique européenne et les objectifs d'émissions ont été soumis à une forte pression. Conjugué à la déréglementation prévue dans le domaine de la protection de la nature, de la législation sur les chaînes d'approvisionnement, etc., cela montre clairement à quel point les mesures prises servent les intérêts des grandes entreprises et à quel point des règles importantes et tournées vers l'avenir, visant le bien commun, sont remises en question. Par exemple, les dispositions visant à atteindre l'objectif de 1,5 °C devaient être assouplies (alors même qu'il est connu que cet objectif est fixé trop bas).

Ainsi, de nouveaux instruments ont été introduits qui, sans décarboner l'économie européenne, étaient censés contribuer malgré tout à la réalisation des objectifs climatiques (par exemple, l'intégration de certificats de CO₂ provenant de pays non membres de l'UE ou les technologies encore très immatures de capture du carbone). Une alliance européenne, dont le Mouvement Écologique faisait également partie, s'est opposée à cette proposition.

À cet égard, les ONG jouent un rôle extrêmement important au niveau européen : elles mettent en lumière la manière dont les responsables politiques s'empêchent dans des tentatives de justification, cherchent à édulcorer les valeurs cibles et formulent simultanément des revendications concrètes. Leurs recommandations s'appuient sur des données scientifiques.

Le travail des partenaires européens revêt une grande importance pour le Mouvement Écologique : le traitement du dossier par des organisations partenaires telles que CAN Europe permet au Meco de réagir rapidement et d'interpeller le gouvernement luxembourgeois afin qu'il continue à s'engager en faveur d'une politique climatique ambitieuse.

Dans ce contexte, Meco a soutenu les mesures initiées par l'organisation partenaire CAN Europe : la signature d'une lettre préparée par CAN Europe à l'intention de la Commission européenne et la rédaction conjointe, avec l'ASTM, d'une lettre spécifique adressée à la ministre de l'Environnement, Serge Wilmes.



CONFÉRENCE EN LIGNE : SE CHAUFFER SANS GAZ NI FIO : MAIS D'OÙ VIENT LA CHALEUR ? POUR LE CHAUFFAGE DE DEMAIN ?

En 2024, le Mouvement Ecologique a lancé une série de conférences sur la transition énergétique. L'objectif : présenter aux parties intéressées les piliers clés de cette transition et soutenir le débat public. La première s'intitulait : « Chauffage sans gaz ni pétrole : mais d'où viendra la chaleur pour le chauffage de demain ? ».

« Lorsque nous parlons de transition énergétique, nous faisons généralement référence à la transition électrique – pourtant, la transition thermique est en réalité tout aussi importante. » C'est par ce message clair que Raphael Gruseck (Agence de l'énergie du district de Ludwigsburg, LEA e.V.) a ouvert une conférence en ligne très documentée devant 55 participants. Il a démontré, avec précision et clarté, qu'il n'existe pas de solution unique : selon la structure de l'habitat, les réseaux de chauffage centralisés ou les solutions décentralisées telles que les pompes à chaleur sont plus appropriés. La mise en balance des différentes options n'est pas seulement une question technique, mais aussi politique – et doit être communiquée de manière transparente.

Le rôle clé de la planification municipale du chauffage a été particulièrement mis en avant. Elle doit être réaliste, réalisable et stratégiquement ciblée. Il est essentiel de clarifier dès le début les responsabilités, les ressources et le financement afin de garantir la sécurité de la planification. La discussion animée qui a suivi l'a clairement montré : la décarbonisation du secteur du chauffage est un défi central – et nécessite des décisions claires ainsi qu'une large implication du public.

APPEL : VOTRE EXPÉRIENCE EST NÉCESSAIRE !

En 2025, le Mouvement Ecologique a sollicité à deux reprises ses membres afin de recueillir leurs expériences et leurs connaissances, dans le but de les intégrer à ses contributions et de les présenter lors de réunions avec, entre autres, le ministre de l'Économie Lex Delles.

Dans un appel intitulé « Appel : Quels problèmes voyez-vous dans le développement des énergies renouvelables ? Faites-nous part de vos expériences ! », le Mouvement Ecologique a sollicité les connaissances de ses membres afin de pouvoir apporter des suggestions à la table ronde nationale sur l'énergie. Son objectif était d'identifier les obstacles au développement des énergies renouvelables et, dans une phase ultérieure, de les surmonter.

Le deuxième appel avait pour thème : « Êtes-vous membre d'une -

coopérative d'énergie solaire ? Quelles sont vos expériences ? ». À travers les témoignages des coopératives d'énergie, il s'agissait d'examiner comment améliorer les conditions-cadres de leur réussite. Étant donné qu'un projet de loi sur le préfinancement des installations solaires était notamment en cours d'élaboration, cette approche s'avérait tout à fait pertinente.

Dans les deux cas, cette contribution a été d'un grand enrichissement et a grandement aidé le Mouvement Ecologique à apporter une contribution constructive aux débats, y compris auprès du ministre compétent.

CONTRIBUTION DANS LE CADRE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DE LA CREOS SUR 10 ANS

En 2024, l'Institut luxembourgeois de régulation (ILR) a publié le plan décennal de développement du réseau (Ten Year Network Development Plan 2024-2034) élaboré par CREOS dans le cadre d'une consultation publique. Comme son nom l'indique, ce plan décrit le développement du réseau électrique, en particulier, au cours des dix prochaines années.

Le Mouvement Ecologique a saisi cette occasion pour proposer des améliorations fondamentales au projet. Il a souligné qu'un réseau électrique moderne et efficace est une condition préalable essentielle à la sécurité d'approvisionnement et au succès de la transition énergétique au Luxembourg. À ce titre, la construction de nouvelles lignes est également tout à fait justifiable.

Néanmoins, le Mouvement Ecologique constate un besoin évident d'amélioration dans plusieurs domaines et, à bien des égards, partage l'avis de l'ILR, qui a formulé des suggestions d'amélioration similaires.

Ainsi, le projet manquait de clarté et de transparence. Mais surtout, il ne traite presque exclusivement que de l'extension maximale du réseau. Les alternatives telles que les mécanismes de flexibilité, les charges interruptibles, les solutions de stockage ou les nouvelles technologies comme l'hydrogène et le stockage par batterie ne sont pas suffisamment prises en compte. Une comparaison transparente entre l'extension maximale et une approche davantage axée sur la flexibilité – tenant compte des coûts et des avantages – serait également essentielle.

L'objectif doit être de développer l'extension du réseau de manière stratégique, efficace et dans l'intérêt public.



Selon le Mouvement Écologique, l'État devrait également définir des exigences contraignantes beaucoup plus claires pour l'élaboration des plans de développement du réseau. Cela est d'autant plus important que la CREOS élabore les scénarios de consommation et planifie l'extension du réseau, tout en tirant profit de cette extension en tant qu'investisseur.

La position du Mouvement Écologique a été mise en avant dans un rapport de l'ILR. Les années à venir s'annoncent certainement passionnantes dans ce domaine.

D'OÙ VIENDRA NOTRE ÉLECTRICITÉ À L'AVENIR – ET COMMENT NOUS PARVIENDRA-T-ELLE ?

Dans le « Rapport de scénarios », la CREOS expose comment le système électrique luxembourgeois devrait évoluer pour répondre aux besoins énergétiques des différents secteurs tout en soutenant la transition énergétique. Ce document complexe a été présenté au public en 2025 sous forme de projet soumis à consultation publique. Le Mouvement Écologique a saisi cette occasion pour soumettre ses commentaires.

Il a été salué que le « Rapport sur les scénarios » présenté en 2025 ait remédié à certaines des lacunes du précédent. Néanmoins, des améliorations sont encore possibles. Fondamentalement, le Mouvement Écologique regrette que le rapport, dans sa forme actuelle, soit difficilement accessible aux non-spécialistes. Un processus de consultation démocratique exige que les éléments clés soient présentés de manière compréhensible.

Sur le fond, le Mouvement Ecologique demande notamment une analyse coûts-bénéfices exhaustive des mesures, ainsi qu'une comparaison systématique des différents scénarios.

Une « flexibilité » accrue dans tous les secteurs devrait être considérée comme une priorité afin de réduire l'extension du réseau. Cela inclut, entre autres, la valorisation de la chaleur industrielle résiduelle, le stockage saisonnier de la chaleur, la gestion de la demande et les solutions de chauffage collectif.

En outre, une intégration cohérente avec d'autres processus de planification et stratégies est nécessaire pour exploiter les synergies et identifier les conflits d'objectifs à un stade précoce. Des cadres juridiques, organisationnels et financiers doivent être mis en place pour promouvoir efficacement des comportements favorables au réseau. Enfin, la communication des mesures doit être claire, accessible et compréhensible, en particulier pour les ménages privés, afin d'éviter toute interprétation erronée.



EN DIALOGUE – LA BASE DU TRAVAIL

Il va sans dire qu'au début de la législature, un dialogue a été recherché avec le ministre compétent de l'Économie et de l'Énergie. Lors d'un premier échange stimulant, des thèmes tels que l'extension des réseaux de chauffage urbain, l'orientation de la politique économique luxembourgeoise, le « contrôle de durabilité » ou de « compatibilité » pour les entreprises, la question de la croissance et l'accord avec le Mercosur figuraient à l'ordre du jour.



SEMAINES DE L'ÉNERGIE 2025 : 5 RÉFLEXIONS SUR LE SUJET « PRÉSERVER LES BÂTIMENTS AU LIEU DE LES DÉMOLIR » UNE CONFÉRENCE PROFESSIONNELLE INTÉRESSANTE

Les « Semaines de l'énergie » de l'Oekozer Pafendall, en collaboration avec le Mouvement Ecologique, se sont déroulées du 21 mai au 14 juin. Une conférence intéressante : « Préserver les bâtiments au lieu de les démolir » Les « Semaines de l'énergie » de l'Oekozer Pafendall, en collaboration avec le Mouvement Ecologique, se sont déroulées du 21 mai au

Une conférence passionnante – S'éloigner de la mentalité de démolition

Une conférence en ligne le 21 mai a abordé un thème central de la révolution dans le secteur de la construction : pourquoi les bâtiments sont-ils souvent démolis bien avant d'avoir véritablement atteint la fin de leur durée de vie ? En compagnie de l'architecte et urbaniste Vittorio Magnago Lampugnani, la discussion s'est concentrée sur les mécanismes à l'origine de cette évolution – et sur la manière dont cette dynamique peut être stoppée ou inversée.

Lampugnani déplore que la notion de durabilité ait jusqu'à présent été réduite de manière trop restrictive à la technologie et au CO₂, et plaide pour une approche ancrée dans le contexte historique et culturel. Il prône la préservation à long terme des bâtiments, leur adaptabilité et leur pérennité esthétique. La construction comporte également une responsabilité sociale. L'étalement urbain menace les paysages, et la limitation des zones d'urbanisation est cruciale. Les nouvelles constructions devraient rester l'exception ; un changement de paradigme fondamental est nécessaire pour lutter efficacement contre la crise écologique.

5 visites : de constructeur à constructeur

Sous la devise « *préserver les bâtiments plutôt que de les démolir* », cinq visites ont montré comment la conversion et la réutilisation de structures existantes peuvent être menées de manière économe en ressources et favorable à l'identité. Dans le cas d'une ancienne cour à Esch-sur-Alzette, par exemple, la structure qui existait depuis des générations a été conservée en préservant de manière visible ses anciennes fonctions.

L'adaptation des bâtiments historiques allait autrefois de soi ; aujourd'hui, cependant, des réglementations rigides en matière de construction et la protection du patrimoine rendent souvent difficile leur maintien. Des réglementations différenciées, qui distinguent les bâtiments anciens des bâtiments neufs, sont nécessaires pour faciliter cela. Des exemples tels que l'ancien presbytère de Saoul ou les cours intérieures de Bartringen et de Dillingen montrent que la transformation protège les bâtiments de la dégradation tout en créant simultanément des espaces de vie modernes – que ce soit par une rénovation isolante ou selon le principe de la « maison dans la maison ». À Greiveldingen, une maison familiale a été préservée avec des matériaux de construction naturels pour les générations futures.

Tous ces projets démontrent que la préservation, plutôt que la démolition, permet de réduire les émissions de CO₂, de préserver l'histoire et la communauté, et nécessite une culture de la réhabilitation qui allie durabilité, valeurs culturelles et qualité de vie.

NOUVELLE STRATÉGIE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

En 2025, le ministère de l'Environnement a présenté le projet d'une nouvelle stratégie d'adaptation du Luxembourg au changement climatique dans le cadre d'une consultation publique.

Cette stratégie revêt une grande importance. On sait que tout doit être mis en œuvre pour limiter autant que possible le réchauffement climatique. Cependant, les températures continueront d'augmenter, les conditions météorologiques extrêmes se multiplieront, etc. C'est pourquoi cette stratégie prévoit des mesures que l'État, les communes et d'autres acteurs devront mettre en œuvre dans les années à venir afin de limiter autant que possible les impacts.

En principe, cette initiative est à saluer, mais elle peut encore être améliorée. Dans le cadre de la procédure, le Mouvement Ecologique a déposé une brève objection accompagnée de suggestions supplémentaires.

FAISONS DE LA PLANIFICATION DU CHAUFFAGE UNE PRIORITÉ !

La transition énergétique dans le domaine du chauffage constitue le principal défi de la politique énergétique et climatique du Luxembourg. Alors que le secteur de l'électricité a déjà réalisé des progrès significatifs en matière d'énergies renouvelables, le secteur du chauffage reste fortement dépendant du gaz fossile et du fioul, et il est également beaucoup moins présent dans le débat public (politique).

Il convient de noter que plus de 80 % de la consommation énergétique des ménages est destinée au chauffage et à l'eau chaude. Sans une transformation en profondeur de l'approvisionnement en chauffage, les objectifs climatiques nationaux et européens ne pourront être atteints.

Parallèlement, la transition énergétique pour le chauffage est une nécessité sociale, géopolitique et économique : elle réduit la dépendance vis-à-vis des importations d'énergie, renforce la sécurité d'approvisionnement, stabilise les prix à long terme (tant pour l'industrie que pour les particuliers) et ouvre des perspectives d'innovation et d'investissement.

Tout au long de l'année 2025, le Mouvement Ecologique n'a cessé de rappeler, à chaque occasion, que la transition énergétique pour le chauffage devait enfin devenir une priorité. Par exemple, lors de discussions avec le ministre de l'Économie dans l'émission Background RTL, entre autres.



AVANTAGES FISCAUX UNIQUEMENT POUR LES VÉHICULES ENTIÈREMENT ÉLECTRIQUES ET NON POUR LES HYBRIDES

Actuellement, seules les voitures entièrement électriques bénéficient des « avantages en nature » pour les voitures de société. Pas les véhicules hybrides rechargeables. Et pour cause.

Des études montrent que les hybrides rechargeables ont des émissions de CO₂ en conditions réelles de conduite trois à cinq fois supérieures aux chiffres officiels des constructeurs. Ce phénomène est particulièrement marqué dans le cas des voitures de fonction, où la part de conduite électrique tombe parfois en dessous de 15 %. À cela s'ajoute une consommation de ressources inutilement élevée due au concept de double motorisation.

En 2025, il est apparu clairement que certains milieux avaient l'intention d'« assouplir » les incitations actuelles en faveur des voitures électriques.

Le Mouvement Écologique s'est donc opposé à toute modification du système actuel. La raison est claire : les fonds publics ne devraient être utilisés que lorsqu'il y a une réelle contribution à la réduction des émissions et une contribution suffisante à la réalisation des objectifs climatiques. Ce n'est pas le cas des véhicules dits « hybrides rechargeables ».

Le secteur des voitures de fonction joue également un rôle important en tant que modèle : il façonne les flottes de véhicules, influence le marché de l'occasion et favorise le développement des infrastructures de recharge.

Plateforme nationale sur le climat – LE MECO S'ENGAGE

La loi luxembourgeoise sur la protection du climat prévoit la création d'une « plateforme nationale pour l'action climat et la transition énergétique », composée d'employeurs et de salariés, d'ONG, de communes, etc. Le Mouvement Écologique est membre de cette plateforme. Au cours de trois réunions, l'accent a été mis en 2025 principalement sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan national pour l'énergie et le climat (NECP) et sur la création du Plan social pour le climat au Luxembourg.

Au cours de ces réunions, le Mouvement Écologique a souligné à plusieurs reprises l'importance d'évaluer la mise en œuvre du Plan national d'action pour le climat (NECP) et la nécessité d'analyser les obstacles potentiels à sa mise en œuvre. Selon le Mouvement Écologique, les émissions de CO₂ ne sont actuellement pas réduites dans la mesure souhaitée.

Une prise de position commune a été rédigée avec la Chambre des salariés sur le projet de Plan social pour le climat, qui a été soumise à la plateforme.

CAPTAGE DU CARBONE : DEUX RÉUNIONS ET DE NOMBREUSES QUESTIONS EN SUSPENS CONCERNANT CES TECHNOLOGIES

En 2025, deux grandes réunions organisées par le gouvernement sur les procédures dites de « captage du carbone » ont eu lieu. Cela montre que le gouvernement accorde une grande importance à ce sujet.

De plus, le gouvernement a mis en place un groupe de travail chargé d'élaborer un cadre pour le « captage du carbone », auquel participe en partie le Mouvement Écologique, aux côtés de l'industrie, de la recherche et des services de planification (quoique dans une mesure limitée). Cet organe est, comme on peut s'y attendre, « dominé » par l'industrie et la recherche. Jusqu'à



Cependant, à l'époque, les forums n'étaient pas organisés de manière à permettre un véritable débat sur les avantages et les inconvénients. De nombreuses questions restent donc sans réponse : les options de stockage au Luxembourg, le raccordement aux infrastructures étrangères, la répartition des coûts et la lutte contre le greenwashing... pour ne citer que quelques-uns des sujets.

Le Mouvement Ecologique suit ce dossier d'un œil très critique : une étude de 2024 de l'Öko-Institut met en évidence des risques importants en matière de sécurité, d'environnement et de coûts, et appelle à la prudence. Mais surtout, le Méco regrette que le ministère consacre actuellement autant de ressources à cette question, alors que le plan de chauffage n'avance pratiquement pas. Cela devrait clairement être la priorité.

PARTICIPATION : ÉGALEMENT DANS DES DOSSIERS INDIVIDUELS SPÉCIFIQUES

En 2024, une directive européenne a été mise en œuvre, établissant de nouvelles règles concernant la manière dont la consommation de certaines sources d'énergie par les ménages individuels dans un immeuble collectif doit être comptabilisée (*Projet de loi – Comptage individuel et répartition des coûts de chauffage, de climatisation et d'eau chaude sanitaire (n° 8250)*). L'un de ses objectifs est de promouvoir les économies d'énergie. Le Mouvement Ecologique a salué l'orientation générale du projet, mais a formulé quelques suggestions afin d'éliminer les incohérences du texte.

Celles-ci ont été accueillies favorablement par le ministre de l'Énergie, Lex Delles, et le Mouvement Ecologique a donc été informé en détail, par courrier, des propositions d'amendement qui ont été intégrées dans la loi finale.

LE COMITÉ CONTRE LE NUCLÉAIRE RESTE ACTIF

Le Mouvement Ecologique coordonne ce « Comité d'action » en collaboration avec Greenpeace.

En 2025, une réunion a eu lieu, entre autres, avec le ministre de l'Énergie Lex Delles sur des questions centrales de politique nucléaire et énergétique. En vue de la prochaine « inspection décennale » en 2027, l'alliance a proposé de réactiver le groupe de travail gouvernemental créé en 2012 après Fukushima afin de renforcer le dialogue avec la société civile. Le développement d'une expertise technique et juridique a également été demandé



afin d'identifier rapidement les possibilités d'intervention dans les cas problématiques.

Le ministre s'est montré ouvert et a demandé qu'une lettre officielle soit adressée aux ministères compétents. Une coopération avec les régions de la Grande Région – en particulier la Sarre et la Rhénanie-Palatinat – a également été jugée judicieuse.

Le comité d'action a critiqué les investissements de l'État dans l'énergie nucléaire – par exemple via le fonds de pension – les jugeant incompatibles avec une position de négociation crédible vis-à-vis de la France. Au sujet des petits réacteurs modulaires (SMR), le ministre a souligné que le Luxembourg, avec d'autres États critiques à l'égard du nucléaire, s'oppose aux initiatives européennes correspondantes, une entreprise qui devient de plus en plus difficile. Il a insisté sur le fait qu'une ligne rouge demeure : pas de fonds européens pour de nouvelles centrales nucléaires. En conclusion, il a été suggéré de mieux informer le public sur les coûts et les risques de l'énergie nucléaire afin de lutter contre la désinformation.





Pour une

Transition

La transition énergétique ne peut réussir que si elle est menée dans le respect de la justice sociale. En d'autres termes : d'une part, les personnes disposant de moins de ressources financières doivent être soulagées du poids de la hausse des prix de l'énergie et, d'autre part, elles doivent être soutenues afin de pouvoir participer activement à la transition énergétique (c'est-à-dire avoir accès aux énergies renouvelables, etc.).

Malheureusement, trop peu de mesures sont actuellement prises dans ce domaine. C'est pourquoi le Mouvement Ecologique, la Chambre du travail, l'OGBL et le LCGB mènent également une campagne commune pour obtenir des améliorations.

Klimasozialplan



OGB·L



CHAMBRE DES SALARIÉS
LUXEMBOURG

« PLAN CLIMAT SOCIAL » LA TRANSFORMATION SOCIO-ÉCOLOGIQUE DOIT DEVENIR UNE PRIORITÉ POLITIQUE ! POSITION COMMUNE DU MOUVEMENT ÉCOLOGIQUE ET DE LA CHAMBRE DES SALARIÉS

Les personnes disposant de moins de ressources financières sont celles qui souffrent le plus de la crise de la biodiversité et du climat, alors qu'il est prouvé qu'elles y contribuent le moins.

L'UE exige donc des États membres qu'ils élaborent un plan social pour le climat afin de protéger les ménages à faibles revenus et les entreprises vulnérables contre les effets de la hausse des prix des carburants et du chauffage, et de leur permettre de participer activement à la transition énergétique. Les ménages à faibles revenus sont particulièrement touchés, car les dépenses énergétiques représentent une part disproportionnée de leur budget (même s'ils consomment en moyenne moins que les ménages plus aisés) et ils n'ont pas les moyens d'investir dans des mesures d'économie d'énergie.

Un tel instrument revêt également une importance particulière au Luxembourg, car les dispositifs actuels ont tendance à exclure les personnes aux revenus modestes.

Malheureusement, selon le Mouvement Écologique, le gouvernement n'a pas travaillé sur ce plan crucial avec la vigueur nécessaire. C'est pourquoi une déclaration commune a été publiée avec la Chambre des salariés, l'OGBL et le LCGB. Cette initiative a porté ses fruits : le plan social pour le climat est enfin devenu un enjeu politique. L'objectif : il faut faire beaucoup plus et plus vite au Luxembourg pour inclure les personnes aux moyens financiers limités dans la transition.

Ces actions conjointes ont porté leurs fruits : diverses discussions ont eu lieu (notamment des réunions avec le ministre de l'Économie, Lex Delles, et la ministre de l'Environnement, Serge Wilmes), un groupe de travail a été mis en place, la première version du plan a été révisée, etc. Cependant, le nouveau projet de plan présenté par la suite a de nouveau révélé un certain nombre de lacunes, ce qui a incité l'alliance du Mouvement Écologique et des syndicats, en collaboration avec la Chambre des salariés, à se mobiliser une nouvelle fois et à exiger des améliorations. Le plan définitif doit désormais être présenté en 2026 ; il faudra attendre pour voir.



LE LOCATION SOCIALE : UN PROJET IMPORTANT POUR FAIRE AVANCER LES DROITS SOCIAUX DANS LA TRANSITION DU SECTEUR DES TRANSPORTS

Au nom du ministère de l'Environnement, *Luxmobility* et le cabinet de conseil *Fier* ont mené une étude sur la faisabilité d'un programme social de location longue durée de voitures électriques au Luxembourg. L'objectif est de permettre aux ménages aux ressources financières limitées de renoncer aux véhicules à moteur thermique et de leur donner accès à des voitures électriques plus abordables. Ce programme de location longue durée vise à proposer des conditions particulièrement avantageuses en matière de véhicule, d'entretien et d'assurance.

Le Mouvement Ecologique milite depuis des années en faveur de cet instrument social et a expressément salué cette initiative.

Des représentants des secteurs de la location, de l'automobile, du social et de l'environnement ont participé à des ateliers, y compris le Mouvement Écologique. Ce dernier a plaidé avec succès pour que le programme de location soit rendu aussi accessible que possible, indépendamment des trajets domicile-travail ou des liaisons de transports publics. L'étude fournit des recommandations claires, qui doivent désormais être mises en œuvre par les ministères concernés.

Afin de réduire davantage les coûts, l'étude recommande d'intégrer la prime climatique « Mobilité ». Ce dispositif devrait être réservé aux ménages bénéficiant déjà du REVIS ou de l'« Allocation de Vie Chère ». En outre, un développement des infrastructures publiques de recharge et une large gamme de véhicules sont envisagés.

Le ministère de l'Environnement a annoncé qu'un programme de leasing social serait soumis au processus législatif en 2026.

LES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ POUR LES POMPES À CHALEUR ET LES VOITURES ÉLECTRIQUES DOIVENT RESTER PLUS AVANTAGEUX QUE CEUX DES ÉNERGIES FOSSILES

– les villes les plus défavorisées DOIVENT ÊTRE SOLIDEMENT SOUTENUES !

En 2024, la refonte des tarifs de l'électricité, l'augmentation des coûts des bornes de recharge, etc., ont suscité des débats assez animés.

Parallèlement, beaucoup craignent que ces évolutions ne soient pas suffisantes en matière de transition énergétique, car le passage aux énergies renouvelables ne serait pas suffisamment encouragé. En conséquence, de nombreux citoyens ont commencé à douter de l'intérêt de cette transition.

La question s'est posée : que faut-il faire pour façonner la transition énergétique de manière à ce qu'elle soit socialement juste et profite également à ceux qui investissent aujourd'hui dans cette transition ? Quelles décisions faut-il prendre pour garantir que les énergies renouvelables restent attractives à long terme (c'est-à-dire également les pompes à chaleur et la mobilité électrique) ?

Pour cela, il faut des conditions-cadres politiques claires, transparentes, prévisibles et socialement équitables. Au cours des discussions, le Mouvement Ecologique a notamment préconisé les mesures suivantes :

- L'électricité issue de sources renouvelables doit être et rester moins chère que les combustibles fossiles ;
- La tarification de l'électricité devrait être codéterminée par l'État grâce à une plus grande participation publique aux coûts du réseau ;
- Une augmentation progressive de la taxe sur le CO2 jusqu'en 2030 devrait être décidée et fixée dès maintenant ;
- La transition écologique doit être socialement juste ;
- L'État et les collectivités locales ont un devoir : notamment en mettant en place des solutions collectives pour une transition énergétique juste.

L'État est tenu de présenter une stratégie à moyen et long terme, en tenant compte des critères sociaux et en prenant en considération les conséquences potentielles pour les entreprises individuelles ou certains types d'entreprises.





13

Plus d'agriculture biologique (régionale) - pour la santé et la biodiversité

En 2025, la promotion de l'agriculture biologique (régionale) a fait l'objet d'une attention particulière, en raison des dossiers agricoles en cours.

Parallèlement, le Mouvement Ecologique milite également pour que l'agriculture conventionnelle soit davantage soutenue dans l'intérêt d'une gestion durable.

Mais le fait est que les aliments biologiques sont plus sains et constituent un avantage significatif pour la biodiversité.

20 MILLIONS D'EUROS DE FONDS PUBLICS POUR DE NOUVELLES SERRES – MAIS LES CRITÈRES DE DURABILITÉ MANQUENT !

Début 2025, le ministre de l'Agriculture, Martine Hansen, a présenté un projet de loi visant à diversifier l'agriculture, dans le but d'améliorer le faible taux d'autosuffisance du Luxembourg en fruits et légumes. Le ministère prévoyait d'octroyer 20 millions d'euros de subventions pour la construction de nouvelles serres destinées à la production de tomates, de fraises et d'autres plantes.

Le Mouvement Ecologique a salué dans un communiqué : (« *Fonds publics pour de nouvelles serres : l'orientation vers des installations à grande échelle et l'absence de critères de durabilité jettent une ombre sur l'initiative visant à développer la culture des fruits et légumes au Luxembourg* ») la volonté générale de promouvoir la culture des fruits et légumes à travers ce projet. Cependant, l'orientation du projet de loi a été critiquée, car il favorise les grandes entreprises industrielles et néglige l'agriculture durable à petite échelle.

De plus, aucun critère d'agriculture écologique n'était prévu. Pour le Mouvement Ecologique, une telle approche semblait absolument inacceptable et régressive compte tenu des sommes élevées allouées.

Cette déclaration a suscité des réactions de la part du ministère de l'Agriculture et de l'Association nationale des fruiticulteurs, auxquelles le Mouvement Ecologique a répondu une nouvelle fois, en rétablissant la vérité sur certaines fausses déclarations.

Le Mouvement Ecologique a continué à remettre systématiquement en question le fait que l'État ne subordonne pas l'octroi de fonds publics au respect de conditions de culture (sans pesticides, etc.), ce qui serait facilement possible et s'inscrirait dans l'esprit d'une agriculture tournée vers l'avenir.

Malheureusement, le projet a été mené à bien sous sa forme initiale.

L'initiative du Mouvement Ecologique a toutefois contribué à sensibiliser le public à cette question et a constitué un pilier important dans les discussions sur la future politique agricole.

DOSSIER RESTOPOLIS – PROMOTION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA PRÉVENTION SANITAIRE

Depuis des années, le Mouvement Ecologique milite pour la poursuite et l'extension du projet Restopolis, qui, grâce à sa politique d'approvisionnement axée sur les produits locaux et biologiques (« *Supply4future* »), apporte une valeur ajoutée significative à l'agriculture luxembourgeoise dans les cantines scolaires. Étonnamment, ce projet est soutenu exclusivement par le ministère de l'Éducation et non par le ministère de l'Agriculture.

Fin 2025, des tentatives (notamment de la part du ministère de l'Agriculture) ont visé à affaiblir les critères d'approvisionnement.

Actuellement, pour simplifier, la hiérarchie des critères d'achat alimentaire est la suivante : produits biologiques, régionalité, prix. Cela signifie que les denrées alimentaires produites à l'étranger sont parfois privilégiées par rapport à celles produites localement. Cette situation a été critiquée par les acteurs du secteur agricole – tandis que le Mouvement Ecologique l'a explicitement soutenue.

Dans une publication, le Mouvement Ecologique a fait valoir que, du point de vue de la biodiversité et de la protection du climat, ainsi que de la prévention sanitaire, les aliments biologiques produits à l'étranger présentent également des avantages par rapport aux produits issus de l'agriculture conventionnelle.

Il convient par ailleurs de noter que plus de 80 % des denrées alimentaires achetées par Restopolis proviennent d'Europe, et plus particulièrement des pays voisins, et que celles provenant de plus loin ne sont pour la plupart pas produites ici (gingembre, riz...).

Dans une déclaration détaillée, le Mouvement Ecologique a appelé le gouvernement, début décembre, à maintenir la réglementation actuelle et

- d'étendre le modèle Restopolis, qui a fait ses preuves, à toutes les cantines publiques (hôpitaux, maisons de retraite, « cantine de l'État »),
- de présenter un plan d'action progressif en faveur du bio (PAN Bio),
- ainsi que de renforcer les structures au sein du ministère de l'Agriculture afin de promouvoir l'agriculture biologique.

Par ailleurs, le Mouvement Ecologique aborde la position dominante sur le marché d'une grande entreprise du secteur alimentaire luxembourgeois, dont l'influence sur l'agriculture nationale et l'approvisionnement alimentaire doit être prise en compte sur le plan politique.

Ce dossier a suscité de nombreuses réactions positives. Les critiques sont venues principalement de divers milieux agricoles.

À la mi-décembre, une discussion stimulante a eu lieu avec le ministre de l'Éducation, Claude Meisch. Le message clé du ministre était qu'il s'en tiendrait au système actuel et qu'aucun changement ne serait apporté.

Le Mouvement Ecologique s'est explicitement félicité de cette décision ! L'engagement a porté ses fruits. On ne peut qu'espérer que le ministère de l'Agriculture s'inspirera enfin de l'exemple du ministère de l'Éducation et veillera, avec la même détermination, à ce que des aliments biologiques (régionaux) soient également proposés dans toutes les cantines publiques (hôpitaux, maisons de retraite...).



Agriculture biologique, biodiversité,
Promotion de la protection du climat et de la
prévention sanitaire

POUR UN CHANGEMENT DE PARADIGME
POLITIQUE – REMETTRE EN QUESTION LA
PRÉDOMINANCE DES MÉCANISMES DE
MARCHÉ ACTUELS

Restopolis info 17/2025



14

Santé et biodiversité

en point de mire : Non aux

pesticides «-éternels chimiques »

Grâce à des partenariats avec des collègues européens, les thèmes de « l'utilisation et de l'exposition aux pesticides » et des « substances chimiques persistantes » ont occupé une place particulièrement importante en 2025, notamment grâce à une série d'analyses de denrées alimentaires.

Le Mouvement Ecologique souhaite montrer à quel point il est important d'agir dès aujourd'hui ! Il ne s'agit pas seulement de protéger la biodiversité, mais aussi notre santé.

Agir aujourd'hui, c'est aussi éviter des charges incontrôlables à l'avenir.

CONTAMINATION DES ALIMENTS PAR LES PESTICIDES – UN SEUL PESTICIDE, C'EST DÉJÀ TROP !

L'Administration luxembourgeoise de l'alimentation et de la médecine vétérinaire (ALVA) publie régulièrement des analyses de résidus de pesticides dans les denrées alimentaires. En 2022, 608 échantillons alimentaires provenant du Luxembourg, de l'Union européenne et de pays tiers ont été analysés (fruits, légumes, céréales, épices, herbes aromatiques, thé, graines oléagineuses, fruits à coque, tubercules et vin). En l'absence de données plus récentes et compte tenu du caractère extrêmement révélateur de ces résultats, le Mouvement Écologique a publié en février 2025 une analyse détaillée de ces mesures. Celle-ci était intitulée : « Les analyses officielles du ministère de l'Agriculture le montrent : 50 % des denrées alimentaires testées sont contaminées par des pesticides – quand le gouvernement va-t-il agir ? »



Ces échantillons officiels ont montré de manière impressionnante à quel point les résidus de pesticides sont courants dans les aliments issus de l'agriculture conventionnelle (contrairement aux aliments issus de l'agriculture biologique). En effet, seule la moitié environ des échantillons était totalement exempte de résidus de pesticides – 5,8 % des échantillons dépassaient les limites maximales légales de résidus et ont été partiellement retirés de la vente. Les produits biologiques présentaient nettement moins de résidus que ceux issus de l'agriculture conventionnelle.

Il était particulièrement inquiétant de constater que de nombreux aliments étaient contaminés par plusieurs pesticides à la fois, ce qu'on appelle des « cocktails de pesticides ».

Le Mouvement Écologique a regretté que l'ALVA n'ait pas elle-même mis en avant ce point central dans son rapport.

La ministre Martine Hansen a répondu à la déclaration du Mouvement écologique publiée dans la presse et a qualifié le rapport de « trompeur » et a minimisé les risques en invoquant les limites légales et la sélection des échantillons analysés.

Le Mouvement Écologique a explicitement contredit cette interprétation. Il incombe aux responsables politiques, à la lumière des analyses scientifiques de plus en plus nombreuses qui démontrent la menace évidente que représentent les pesticides pour la nature et la santé, de réagir de manière plus cohérente et de fournir de meilleures informations. Lorsqu'un produit alimentaire contient plusieurs pesticides, on ne peut pas prétendre que tout va bien simplement parce qu'il n'existe pas de limites légales pour ces cocktails. Le ministère doit également faire preuve de beaucoup plus de cohérence en informant la population que les aliments biologiques sont bien moins contaminés.

Bien qu'un échange direct avec le ministre ait également eu lieu quelques semaines plus tard, le Mouvement Écologique estime que peu de progrès ont été réalisés.

Échange d'informations avec l'ALVA

La question des résidus de pesticides a été abordée à l'automne lors d'un échange constructif avec l'Administration luxembourgeoise des affaires vétérinaires et alimentaires (ALVA).

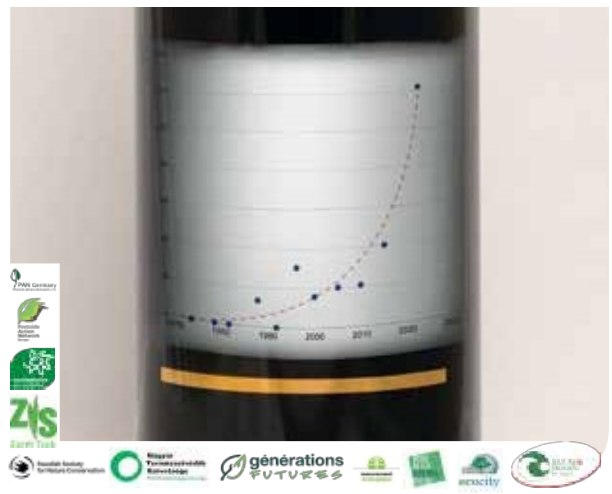
Un échange factuel a eu lieu concernant les compétences de l'ALVA et les exigences de l'UE pour de telles analyses. L'ALVA a souligné sa neutralité sur cette question, ainsi que les normes élevées en matière de qualité professionnelle et scientifique des analyses et leur complexité.

Parallèlement, le Mouvement Écologique a souligné l'importance de présenter ces analyses de manière facilement compréhensible pour les citoyens et les associations intéressés, en présentant également de manière objective les différences de niveaux de contamination entre les aliments issus de l'agriculture biologique et ceux issus de l'agriculture conventionnelle. En outre, en prévision de diverses exigences européennes à venir au Luxembourg, le ministère devrait mettre beaucoup plus systématiquement en avant le principe de précaution.



MESSAGE DE LA BOUTEILLE

L'augmentation rapide de la contamination par les acides gras trans dans l'UE



Sonderbeilage

OFFIZIELLE ANALYSEN DES LANDWIRTSCHAFTSMINISTERIUMS ZEIGEN:
50% DER UNTERSUCHTEN LEBENSMITTEL MIT PESTIZIDEN BELASTET -
WANN HANDELT DIE REGIERUNG?

LES PRODUITS CHIMIQUES PERFLUORÉS TFA ET LES DENRÉES ALIMENTAIRES : UN RISQUE POUR LA SANTÉ ET NATURE – LA POLITIQUE DOIT AGIR

En 2025, les actions du Mouvement Écologique ont été très cohérentes pour attirer l'attention sur la contamination croissante de la nature et des aliments par le TFA (acide trifluoroacétique), un produit chimique extrêmement persistant. L'objectif est avant tout d'exhorter les responsables politiques à prendre des mesures contre l'accumulation croissante de cette substance hautement polluante, qui provient en grande partie des pesticides agricoles. Parallèlement, il s'agit de sensibiliser le public à cette question.

- « Message from the Bottle » : Preuves d'une contamination croissante au TFA dans le vin

Dans le cadre de sa collaboration avec Pesticide Action Network Europe (PAN Europe), le Mouvement Écologique a publié en avril de nouvelles analyses sur la contamination des produits agricoles par l'acide perfluoroacétique (TFA), un « produit chimique éternel ». L'étude portait sur le vin, principalement en raison de sa longue durée de conservation, ce qui a permis aux chercheurs de vérifier si la contamination par le TFA avait augmenté au cours des dernières décennies. Malheureusement, c'était le cas.

Ces résultats confirment les études menées en 2024 sur la contamination par le TFA des eaux souterraines, des eaux de surface, de l'eau potable et de l'eau minérale. Le vin est représentatif des produits agricoles en général et montre que le TFA s'accumule dans les plantes, s'introduisant ainsi dans la chaîne alimentaire.

Bien qu'il ait été souligné qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer dans l'immédiat, les analyses soulignent l'urgence de prendre des mesures : fixer des limites maximales, réduire les rejets de TFA dans l'environnement et sensibiliser le public afin de minimiser l'ingestion de ce « produit chimique éternel » par l'alimentation.

- Les « Forever Chemicals » dans la chaîne alimentaire – les céréales sont également contaminées

À la suite de l'étude sur le TFA dans le vin, une nouvelle campagne paneuropéenne a été lancée avec PAN-Europe. Les nouvelles analyses ont montré que le TFA, ce « produit chimique éternel », est également très répandu dans les produits céréaliers de consommation courante – y compris au Luxembourg (pain, pâtes, farine). Les concentrations mesurées sont en moyenne 100 fois supérieures aux valeurs précédemment constatées dans l'eau potable.

Le rapport montre clairement que l'alimentation constitue une voie d'exposition importante aux acides gras trans. Dans le même temps, il n'existe pas de valeurs limites adéquates, car les milieux politiques et scientifiques ont largement ignoré cette molécule pendant des décennies.

Les TFA étant potentiellement nocifs pour la santé et s'accumulant dans l'environnement, PAN Europe et ses organisations membres, dont le Mouvement Écologique, ont appelé à des mesures immédiates : la mise en place de limites de précaution et de stratégies globales visant à réduire les niveaux de TFA dans l'alimentation et l'environnement.

Afin d'aider le grand public, le Mouvement Écologique a également mis à disposition sur son site web une liste d'alternatives aux PFAS pour la vie quotidienne.

- Lettre ouverte sur l'interdiction des pesticides PFAS

Le 3 juillet 2025, le Mouvement Écologique a adressé une lettre ouverte à la ministre de l'Agriculture Martine Hansen et à la ministre de la Santé Martine Deprez, ainsi qu'un appel aux députés européens luxembourgeois. Il a exigé que le gouvernement s'engage à interdire les pesticides contenant des PFAS tant au niveau national qu'au niveau de l'UE.

Le Mouvement Écologique a exhorté le Luxembourg à soutenir le non-renouvellement de l'autorisation de la substance active flutolanil au niveau européen et à interdire simultanément les pesticides contenant des PFAS au niveau national afin de mieux protéger l'environnement et la santé.





- **Conférence sur la contamination par les PFAS dans les aliments : « La baignoire déborde, il faut fermer le robinet des PFAS ! »**

En novembre, le Mouvement Ecologique a organisé une conférence qui a attiré un large public à l'Oeko-Zentrum Pafendall sur le thème « *La contamination inquiétante des aliments par les « chemicals éternels » (PFAS)* ». Environ 70 participants issus de la société civile, des administrations, du monde scientifique et de la sphère politique ont assisté à la conférence donnée par Kildine Le Proux de La Rivière, ingénieure chimiste et titulaire d'un doctorat en pharmacie au sein de l'ONG française Générations Futures.

L'intervenante a clairement expliqué ce que sont les PFAS – des substances chimiques extrêmement stables et persistantes – et pourquoi elles constituent un défi majeur pour l'environnement et la santé.

L'accent a été mis en particulier sur l'urgence d'agir : même de petites quantités d'aliments, comme un œuf, peuvent faire dépasser aux enfants les niveaux maximaux hebdomadaires de PFAS. L'intervenante a cité des exemples existants au sein de l'UE, tels que le Danemark et la France, qui réglementent les produits contenant des PFAS, et a appelé le Luxembourg à agir lui aussi de manière proactive.

L'événement a souligné que si les consommateurs peuvent prendre des mesures de protection en optant pour des produits biologiques et des habitudes de consommation sans PFAS, le véritable changement doit venir d'une réglementation et d'interdictions légales visant à mettre fin aux rejets de PFAS dans l'environnement. La conférence a été filmée et mise à disposition sur le site web.

ACTION À L'ÉCHELLE DE L'UE CONTRE L'UTILISATION DES PESTICIDES

Le Mouvement Ecologique a également participé à diverses actions au niveau européen :

- **Appel conjoint pour une réglementation plus stricte des pesticides** : en octobre, aux côtés de 137 organisations environnementales, le Mouvement Ecologique a signé une lettre adressée à la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen. L'objectif était de renforcer la législation européenne sur les pesticides et d'empêcher des périodes de transition dangereuses qui permettraient l'utilisation temporaire de substances interdites.
- **Mettre fin à la déréglementation globale** : en collaboration avec natur&ëmwelt, Greenpeace et d'autres ONG, le Mouvement Ecologique a appelé en décembre la Commission européenne et les ministères nationaux à mettre fin à la déréglementation prévue dans le secteur de l'alimentation humaine et animale, qui affaiblirait considérablement la protection contre les pesticides.
- **Réduction des pesticides et feuille de route** : en janvier 2025, une feuille de route visant à l'abandon progressif des pesticides a été élaborée en collaboration avec plus de 85 organisations internationales ; elle prévoit la mise en œuvre cohérente des réglementations européennes existantes ainsi que des mesures concrètes à l'intention des agriculteurs.



15

Protection de la biodiversité Une agriculture durable dans l'intérêt de tous

La crise de la biodiversité est l'une des plus grandes menaces qui pèsent sur l'humanité. Dans le même temps, la nature est également essentielle à notre bien-être.

Dans l'intérêt de tous, leur protection est donc une priorité absolue pour le Mouvement Ecologique, qui mettra particulièrement l'accent sur des projets de sensibilisation en 2025.

La biodiversité est également le fondement d'une agriculture tournée vers l'avenir, et une agriculture respectueuse de l'environnement et durable est à son tour nécessaire à la préservation de la biodiversité.

Concilier la protection de la biodiversité et la promotion de l'agriculture a donc également été une préoccupation majeure du Mouvement Ecologique en 2025.

À L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA BIODIVERSITÉ : ANALYSE DE LA POLITIQUE AGRICOLE DU LUXEMBOURG : À QUI INCOMBE LA RESPONSABILITÉ DE LA CRISE DE LA BIODIVERSITÉ ?

« Ce n'est pas le silence des insectes, mais celui de la politique qui devrait nous alarmer. »

Le Luxembourg soutient son agriculture à hauteur de plusieurs centaines de millions d'euros ; une grande partie de ces fonds provient de l'UE. Outre le soutien aux agriculteurs, ces fonds sont également destinés à lutter contre la perte de biodiversité et le changement climatique. Dans le cadre des subventions agricoles européennes et nationales pour la période de financement 2023-2027, le Mouvement Ecologique a commandé une étude visant à déterminer si ces fonds sont réellement liés à des programmes efficaces de renforcement de la biodiversité dans ce pays – c'est-à-dire s'ils sont investis dans l'intérêt public – et où des améliorations sont encore possibles.

L'analyse réalisée par Nadja Kasperczyk (diplômée en biologie de l'université Justus-Liebig de Giessen) a été publiée à l'occasion de la Journée mondiale de la biodiversité, le 22 mai 2025, et a montré que : Bien que l'état de l'environnement naturel au Luxembourg soit alarmant et continue de se détériorer, une pratique agricole qui contribue à aggraver la situation est actuellement subventionnée par l'argent des contribuables.



DES CONSTRUCTIONS DE PLUS EN PLUS RAPIDES – MODIFICATIONS DU PROJET DE LA NOUVELLE LOI SUR LA PROTECTION DE LA NATURE LES MODIFICATIONS PROPOSÉES À LA LOI SUR LA PROTECTION DE LA NATURE SONT INACCEPTABLES

En 2024, le gouvernement a proposé un amendement à la loi sur la protection de la nature, que le Mouvement Ecologique a analysé en détail début 2025. Cette réforme s'inscrit dans le cadre du projet gouvernemental « **Construire toujours plus vite** ».

À la suite d'analyses plus générales menées en 2024, cette nouvelle publication parue en 2025 traitait spécifiquement des différents articles du texte de réforme et, dans une démarche constructive, contenait également des propositions concrètes d'améliorations jugées importantes par le Mouvement Ecologique.

Les objectifs du Mouvement Écologique : les procédures doivent certes être simplifiées, mais la préservation de la biodiversité et des infrastructures vertes dans les agglomérations ne doit pas être remise en cause à ce point.

Après un examen approfondi (et après avoir également procédé aux vérifications nécessaires auprès du ministère), le Mouvement Ecologique a conclu que le projet, dans sa forme actuelle, ne repose pas sur des fondements scientifiquement vérifiables, **enfreint les directives européennes en matière de protection de la nature**, pourrait **compromettre le principe d'égalité entre les citoyens**, et ne garantit **ni la préservation de la biodiversité ni une véritable simplification administrative**.

Le Mouvement Ecologique a réaffirmé son soutien de longue date à la **simplification des procédures dans le domaine de la construction de logements**, mais a souligné que toute réforme de la loi sur la protection de la nature devait être pleinement compatible avec le droit européen et préserver la qualité de vie dans les communes, tant pour les humains que pour les animaux. Dans un esprit constructif, des modifications concrètes du texte ont été proposées.

La réforme n'est pas encore achevée ; le Mouvement Écologique continuera de s'opposer à toute détérioration et apportera sa contribution de manière constructive.

MISE EN ŒUVRE DU « RÈGLEMENT SUR LA RESTAURATION DE LA NATURE » DE L'UE AU LUXEMBOURG – PARTICIPATION AUX PLANS NATIONAUX

En octobre 2025, le Mouvement Ecologique a participé à une réunion d'information organisée par le ministère de l'Environnement sur les **plans nationaux de restauration**, qui doivent être soumis à la Commission européenne d'ici septembre 2026 conformément au règlement européen sur la restauration de la nature.

Le Mouvement Ecologique a souligné lors de la discussion qu'une **réforme de la politique agricole** était indispensable, car c'est sur les terres agricoles que les besoins en matière de restauration sont les plus importants. Parallèlement, il a été mis en garde contre le risque que ces projets restent sans effet sans un soutien concret à leur mise en œuvre. Le Mouvement Ecologique continuera à soutenir activement ce processus.





Les ONG appellent les ministres de l'Environnement de l'UE à ne pas réduire le statut de protection du loup

Le 17 décembre 2025, le Mouvement Ecologique, en collaboration avec plus de 200 organisations environnementales européennes, a signé une lettre ouverte adressée à tous les ministres de l'Environnement de l'UE. Il y exigeait que le statut de protection du loup ne soit pas abaissé au niveau national – même si l'UE l'a récemment rétrogradé de « strictement protégé » à « protégé ».

Les signataires ont souligné que cette décision contredit les données scientifiques, car le loup reste dans un état de conservation défavorable dans six des sept zones biogéographiques de l'UE. La Cour de justice européenne avait également confirmé en juin 2025 que chaque État membre doit garantir de manière indépendante un état de conservation favorable. Au lieu d'appels à l'abattage motivés par des considérations politiques, les ONG ont appelé à des stratégies de coexistence coopératives – comprenant la protection du bétail, des mesures préventives et des accords d'indemnisation équitables. Le loup, en tant que succès de conservation et élément important de la biodiversité européenne, devrait continuer à être protégé au Luxembourg sur la base de données scientifiques.

Conférence sur le dialogue stratégique concernant l'avenir de l'AGRICULTURE DE L'UE

En avril, le Mouvement Ecologique a organisé une conférence qui a attiré un large public sur le thème « Dialogue stratégique sur l'avenir de l'agriculture dans l'UE ». Environ 45 experts issus des secteurs de l'environnement et de l'agriculture

, y compris des représentants d'ONG, des autorités et des instituts de recherche.

L'intervenante était Faustine Bas-Defossez, directrice de la nature, de la santé et de l'environnement au Bureau européen de l'environnement (BEE) et co-auteur du Dialogue stratégique. Elle a présenté les principaux éléments du rapport final, publié en septembre 2024, et a expliqué le processus de consensus d'importance historique entre 29 parties prenantes issues des secteurs de l'agriculture, de l'environnement, du commerce et de la société civile.

La conférence a spécifiquement abordé l'organisation et le déroulement du dialogue, les possibilités de compromis dans un environnement polarisé, ainsi que l'élaboration de visions communes pour un système alimentaire européen durable. Il a été particulièrement souligné que le consensus s'était construit au cours d'un grand nombre de réunions (environ 100) sur une période de 7 mois, y compris des formats d'échanges informels qui ont favorisé une compréhension commune.

Les discussions qui ont suivi la conférence ont également montré la forte volonté de toutes les personnes présentes de collaborer de manière constructive afin de concilier les objectifs environnementaux, climatiques et agricoles. L'événement a été filmé et un podcast avec l'intervenant a été enregistré.

PROGRAMME DE DISTRIBUTION DE FRUITS À L'ÉCOLE 2025/2026 – UNE NOUVELLE OCCASION MANQUÉE

Jusqu'au 1er septembre 2025, le 17e appel d'offres du ministère de l'Agriculture pour la distribution publique de fruits à l'école au Luxembourg pour l'année scolaire 2025/2026 était ouvert – il portait sur la quantité considérable de 156 tonnes de fruits.

Le Mouvement Ecologique a une nouvelle fois critiqué (« *c'est toujours la même histoire* ») le fait que le ministère de l'Agriculture ne tienne pas suffisamment compte des aspects environnementaux et sanitaires : malgré l'opportunité de promouvoir l'agriculture biologique, les produits régionaux et la réduction des résidus de pesticides chez les enfants, l'appel d'offres reste axé sur le prix et la « perfection » des fruits.

Selon le Mouvement Écologique, Restopolis montre qu'avec des critères clairs en matière de produits régionaux et biologiques, il est possible de promouvoir l'agriculture biologique et d'offrir une sécurité de planification aux producteurs. Il est incompréhensible que le ministère de l'Agriculture ne s'engage pas dans cette voie avec le programme de distribution de fruits à l'école.



RÉFORME DU SYSTÈME ACTUEL DE PRODUCTION ALIMENTAIRE

Le ministère de l'Agriculture avait invité les parties prenantes à formuler leur avis sur le développement futur de la production alimentaire au Luxembourg.

En mai 2025, le Mouvement Ecologique a remis sa prise de position à ce sujet.

Parmi les principales revendications figurent une réorientation de la politique agricole avec un soutien accru à l'agriculture biologique, la protection des terres agricoles et une réduction de l'utilisation des pesticides, le développement des structures de commercialisation régionales, ainsi que l'obligation de proposer des produits biologiques et régionaux dans les cantines publiques.

En outre, le Mouvement Ecologique a appelé à une culture de discussion plus large au sein de la société sur l'agriculture et l'alimentation – au-delà du cercle restreint des acteurs du secteur agricole.

ÉCHANGE AVEC LA MINISTRE DE L'AGRICULTURE MARTINE HANSEN

En mai, un échange de deux heures a eu lieu entre le Mouvement écologique et la ministre Martine Hansen, en présence de plusieurs hauts fonctionnaires du ministère.

Les thèmes abordés ont été le soutien de l'État aux serres, la contamination de l'eau et du vin par des substances chimiques persistantes, les résidus de pesticides dans les aliments et la réforme de la loi sur la protection de la nature.

L'échange a été assez direct et ouvert, même si des divergences importantes sont apparues au cours de la discussion. L'absence d'une plateforme sur laquelle l'agriculture, les organisations environnementales et les consommateurs pourraient élaborer conjointement des solutions a été jugée particulièrement critique.

Le Mouvement Écologique a notamment regretté que la ministre – selon l'évaluation de Meco – ne se soit pas exprimée assez fermement en faveur de l'agriculture biologique et de la nécessité de réformer l'agriculture dans une perspective de durabilité. Selon le Mouvement Écologique, cela conduirait à négliger les défis centraux de l'agriculture, au détriment de la biodiversité, de la santé et, en fin de compte, de l'agriculture elle-même.

PROPOSITIONS POUR LA RÉFORME DES PRATIQUES DE CHASSE

Conférence d'experts sur les stratégies de chasse axées sur la forêt

À l'occasion de la Journée internationale des forêts en mars 2025, le Mouvement Ecologique, en collaboration avec une alliance de neuf organisations – dont natur&emwelt, ProSilva Luxembourg et la Fédération des Syndicats de Chasse du Luxembourg – a organisé une conférence publique sur les stratégies de chasse axées sur la forêt. Cette conférence s'inscrivait dans la continuité logique des déclarations communes sur la question de la chasse formulées au cours des mois précédents.

L'accent a été mis sur la manière dont les populations excessives de gibier mettent en péril la régénération naturelle des forêts, réduisent la biodiversité et causent d'importants dommages économiques. Frank Christian Heute, écologiste de la faune sauvage et président de l'Association de chasse écologique de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, a démontré à l'aide d'exemples concrets comment une chasse respectueuse du bien-être animal et axée sur les écosystèmes peut garantir la régénération naturelle – tout en s'interrogeant sur la faisabilité d'une telle approche dans le cadre des pratiques actuelles de gestion du gibier.

La conférence s'adressait délibérément non seulement aux professionnels, mais aussi à toutes les parties intéressées, et a souligné la nécessité d'un changement fondamental de mentalité – tant chez les propriétaires forestiers que chez les chasseurs – face à l'avancée du changement climatique et à la pression exercée sur les écosystèmes forestiers.

Les pratiques cynégétiques doivent être réformées

En mai 2025, le Mouvement Ecologique, en collaboration avec sept autres organisations – dont Lëtzebuurger Privatbësch, Pro Silva Lëtzebuerg, natur&emwelt et la Fondation Hëllef fir d'Natur – a présenté une prise de position détaillée sur la réforme des pratiques cynégétiques à l'échelle nationale. La préoccupation centrale était la limitation de la densité de la faune sauvage, condition préalable à la survie des forêts luxembourgeoises.

La prise de position comprenait 14 revendications concrètes visant à concilier la conservation de la nature, la chasse et le bien-être animal : de l'introduction d'outils de suivi scientifique dans chaque unité de chasse et d'objectifs de régénération mesurables – avec le chêne comme espèce indicatrice – à des sanctions claires en cas de non-respect. En outre, une réforme fondamentale du système de location de chasse a été réclamée, avec des durées de contrat plus courtes et liées aux performances, des critères de sélection plus stricts pour les chasseurs, et une démocratisation de la chasse en faveur de jeunes chasseurs ancrés localement.

Par ailleurs, les organisations ont appelé à un renforcement de la formation écologique des chasseurs, à un meilleur accompagnement des propriétaires forestiers dans l'évaluation des dégâts et à l'introduction de normes minimales dans les contrats de bail. La déclaration a souligné que la chasse devra à l'avenir remplir une mission sociétale clairement définie.





DOSSIER HANEBOSCH À DÉIFFERDENG : DESTRUCTION D'UNE FORÊT PROTÉGÉE POUR UNE ZONE INDUSTRIELLE ?

Au printemps 2025, le Mouvement Ecologique s'est opposé au projet d'abattage de deux hectares de la forêt protégée « Sternmieren-Eichen-Hainbuchenwald » située dans le Haneboesch, près de Niederkorn, qui doit céder la place à une zone industrielle en expansion. Bien que cette intervention fût en principe légale, la loi sur la protection de la nature stipule que certaines mesures compensatoires visant à protéger les espèces animales et végétales qui y vivent doivent être mises en œuvre avant le début des travaux d'abattage. À la suite d'une inspection sur place, le Mouvement Ecologique a conclu que ces mesures n'avaient pas encore été pleinement mises en œuvre. Il a alors adressé une lettre de son avocat au ministère de l'Environnement, menaçant d'engager immédiatement une action en justice en cas de violation de la loi sur la protection de la nature.

LE CHÈVREFEUILLE SAUVAGE DANS L'UE FIGURE DÉSORMAIS SUR LA LISTE ROUGE – APPEL AUX MINISTRES COMPÉTENTS

Après qu'une étude européenne a classé les abeilles mellifères sauvages comme espèce menacée sur la liste rouge de l'UICN, le Mouvement Ecologique a une nouvelle fois interpellé la ministre de l'Agriculture, Martine Hansen, et le ministre de l'Environnement, Serge Wilmes. Ils ont exigé l'abrogation d'une obligation légale toujours en vigueur qui prescrit la destruction des nids d'abeilles sauvages – un anachronisme qui n'est plus tenable au vu du déclin de la biodiversité. Une lettre à ce sujet envoyée en 2022 à la ministre de l'Agriculture de l'époque était restée sans réponse.

ENGAGEZ-VOUS « ACTION LIÈVRE » ENTRE DANS SA PROCHAINE PHASE

L'action de science citoyenne consacrée au lièvre brun s'est poursuivie en 2025. Dans le cadre de la campagne de participation « Action Hare », le Mouvement Ecologique a appelé les citoyens à signaler leurs observations de lièvres bruns via l'application iNa-

L'objectif était de collecter des données sur la répartition d'une espèce peu documentée scientifiquement en raison de l'absence de suivi national officiel.

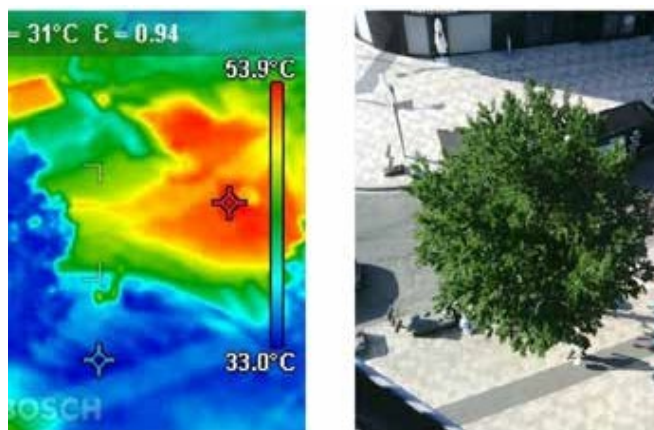
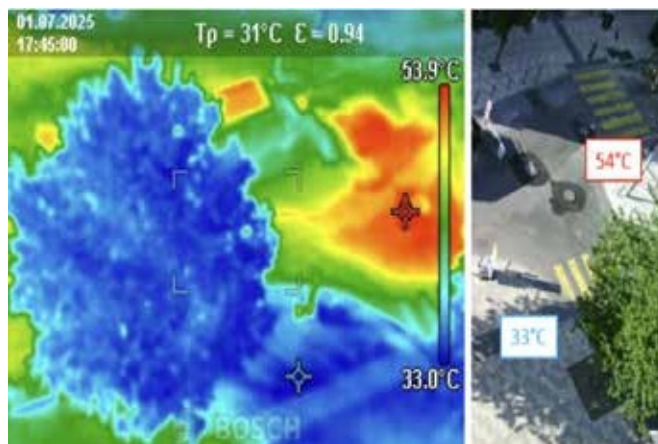
Le lièvre brun est représentatif de nombreuses espèces du paysage agricole, dont les populations ont décliné en raison de la perte d'éléments structurels et de l'augmentation des monocultures, de l'utilisation de pesticides et du trafic routier.



UN AVANT-GOÛT DE L'AVENIR ? – LA CHALEUR MONTRE À QUEL POINT L'AMÉNAGEMENT VERT EST NÉCESSAIRE AU NIVEAU LOCAL

Le 2 juillet 2025, au plus fort d'une vague de chaleur avec des températures atteignant jusqu'à 38 °C, le Mouvement Ecologique a publié un communiqué de presse présentant des images thermiques saisissantes de localités luxembourgeoises. Dans ce communiqué, il a exhorté les communes à se lancer dans une planification verte ambitieuse, immédiate et cohérente – car, en raison du changement climatique, de telles vagues de chaleur se produiront plus fréquemment et dureront plus longtemps à l'avenir.

Le Mouvement Ecologique a souligné que la végétation et l'ombre des arbres ne se contentent pas de rafraîchir le microclimat et d'améliorer la qualité des espaces publics, mais qu'elles ont également des effets positifs sur la biodiversité et la santé de la population.



EXEMPLE DE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION EXEMPLE DE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION « À L'ÉCOUTE DE LA NATURE »

Le chant d'une alouette, le bourdonnement des abeilles ou encore un grognement et un bruissement discrets dans les feuilles : tous ces sons témoignent d'une nature vivante et diversifiée qui nous entoure jour après jour – souvent inaperçue et masquée par les bruits quotidiens. Malheureusement, bon nombre de ces voix se font de plus en plus rares. C'est précisément là qu'intervient la campagne

« Une oreille pour la nature », menée par le Mouvement Ecologique de fin avril à novembre 2025, a été très bien accueillie par le public.

Au cours de cette période, **deux courtes vidéos** ont été publiées chaque mois sur des espèces animales menacées des villes et des paysages luxembourgeois – chacune accompagnée d'un puzzle sonore animalier.

Les animaux présentés ont été choisis de manière à ce que, au moment de la publication de la vidéo, on puisse réellement les entendre dans la nature. À la fin de chaque vidéo, on pouvait déjà entendre la voix de l'espèce suivante, qu'il fallait deviner. Les participants pouvaient envoyer leur réponse par e-mail ou dans un commentaire sur Facebook et Instagram ; pour chaque vidéo, un bon d'achat pour une boutique bio était tiré au sort parmi les bonnes réponses.

Au total, 14 espèces animales ont été présentées, chacune accompagnée d'une fiche d'information détaillant leur habitat, les causes de leur menace et les mesures concrètes de conservation :

1. Bruant prouer
2. Hérisson
3. Hirondelles rustiques et de fenêtre
4. Grillon des champs
5. Crapaud accoucheur
6. Libellules
7. Chauve-souris à longues oreilles
8. Mouche ressemblant à une hirondelle
9. Sauterelle des marais



PROFIL

LUX : PETITS OISEAUX MOUREUX
LUXEMBOURG DA ARVENSIS

DE : ALOUETTE DES CHAMPS

Qui chante et gazouille avec tant d'insistance au-dessus du champ... ?

Avez-vous reconnu le chant du bruant prouer dans l'extrait ?

L'alouette des champs est particulièrement connue pour son chant mélodieux, régulier et de longue durée, qu'elle entonne lors de ce qu'on appelle son « vol nuptial ». Au cours de celui-ci, le mâle s'élève en larges spirales jusqu'à plusieurs dizaines de mètres dans le ciel – souvent si haut qu'il n'est plus visible que sous la forme d'un petit point – et y chante sans interruption pendant près de 15 minutes (!). C'est ainsi que, pendant la saison de reproduction au printemps, le mâle marque son territoire et attire les femelles. Contrairement à l'alouette des champs, la plupart des autres oiseaux chanteurs chantent depuis un perchoir en hauteur, souvent pendant des périodes beaucoup plus courtes et de manière moins ostensible.

Gardez les yeux et les oreilles grands ouverts lors de votre prochaine promenade à partir du mois d'avril ! Leur chant s'entend de loin, mais qui sera le premier à les repérer dans le ciel ?

Mode de vie et besoins

L'alouette des champs dépend fortement des espaces ouverts composés de terres agricoles. Cependant, ceux-ci ne doivent pas être trop « uniformes », c'est-à-dire qu'ils ne doivent pas se composer uniquement de très grands champs exploités de manière intensive. L'alouette des champs a besoin de variété. Par exemple, dans les bandes situées entre les champs où poussent des graminées et des herbes, appelées « lisières de champs », ou dans les parties des champs qui ne sont pas cultivées depuis un certain temps et qui sont laissées en « jachère ». Le bruant prouer peut également être présent dans les champs peu ensemencés et dans les prairies très maigres, pauvres en nutriments, où la végétation est basse.

Il a besoin d'éléments et des refuges mentionnés ci-dessus pour pouvoir construire son nid en toute tranquillité. En effet, il construit son nid au sol ; c'est ce qu'on appelle un nidificateur au sol.



10. Moineau domestique
11. Aigle botté
12. Loir
13. Chat sauvage
14. Chouette effraie

Pour chaque espèce, une **fiche** d'information a été publiée, présentant son habitat, les causes de la menace qui pèse sur elle et des mesures de protection concrètes (avec des suggestions pour les particuliers également).

La campagne visait à sensibiliser le public à la biodiversité indigène (menacée) de manière ludique, à mettre en avant des espèces moins connues et à poser la question suivante : que peuvent faire concrètement les responsables politiques, et même chaque individu, pour préserver ces espèces et leurs habitats ?

PODCAST « OUERESTËPPLER » - ÉPISODE 1 : « NOTRE FORÊT EST-ELLE MALADE ? »

En mars 2025, le Mouvement Ecologique a lancé le podcast « Ouerestëppler ». Dans le premier épisode, les deux biologistes et experts forestiers Roger Schauls et Jacques Pir ont abordé les défis actuels auxquels est confrontée la forêt luxembourgeoise.

Au cours de la discussion, ils ont mis en évidence les effets du changement climatique, de la sécheresse et de la surpopulation animale sur les écosystèmes forestiers.

COURS ET SÉRIE DE VIDÉOS SUR LA CRÉATION DE PRAIRIES NATURELLES « SAVE ME THE SPADE »

En 2025, le Mouvement Ecologique a organisé, en collaboration avec le « Krautgart », un cours très fréquenté sur la culture maraîchère naturelle selon le principe « No-Dig » – c'est-à-dire la culture maraîchère sans labour, sans engrais chimiques ni pesticides. Le cours a attiré de nombreux participants et a fourni des conseils pratiques sur la manière d'organiser son propre potager de manière efficace, durable et respectueuse du sol.

Afin d'élargir l'audience et de sensibiliser le public, le contenu du cours a été filmé : quatre épisodes détaillés guident les participants à travers

les différentes saisons et présentent la planification, la multiplication des semis, l'entretien et la récolte.

Des clips plus courts proposent des conseils et astuces personnalisés pour votre propre jardin (ces derniers se poursuivront jusqu'en 2026). La série de vidéos et les clips sont accessibles au public afin d'encourager un public plus large à cultiver des légumes de manière respectueuse de l'environnement et économe en ressources.

CONSEILS DE JARDINAGE NATURNO POUR LES MEMBRES

Tout au long de l'année, le Mouvement Ecologique a fourni à ses membres des conseils pratiques pour une approche respectueuse de la nature des jardins, balcons et espaces extérieurs. Au printemps, par exemple, les gens ont été encouragés à créer une prairie de fleurs sauvages à l'aide de mélanges de fleurs sauvages indigènes.

À l'automne, cependant, le message était le suivant : en faire plus en ne faisant rien – car les plantes vivaces laissées sur pied et les restes végétaux offrent aux insectes, aux oiseaux et aux mammifères des abris et une source de nourriture précieuse pour l'hiver.

« EN DEHORS DANS LA NATURE ! » – VISITTEN 2025

En 2025, le Mouvement Ecologique a organisé, en collaboration avec ses groupes régionaux, une série d'excursions dans la nature à l'intention de ses membres et d'autres personnes intéressées. Toutes ces excursions alliaient découverte de la nature et transmission de connaissances sur des thèmes tels que la biodiversité, la santé des forêts et les mesures de protection des habitats visités.

La série a débuté le 13 avril par une **excursion** matinale **d'observation des oiseaux** à Rollingen, près de Mersch, guidée par l'ornithologue Max Steinmetz.

Deux semaines plus tard, le 27 avril, Roger Schauls a animé une **promenade en forêt** sur le « Plateau Haard », près de Mersch, où l'accent a été mis sur les dégâts causés aux arbres par la faune sauvage et sur les solutions concrètes à y apporter.

Le 18 mai, le Mouvement Ecologique, en collaboration avec l'Association des *Biologistes Luxembourgeois* (ABIOL), a organisé une **excursion** à la découverte des orchidées au « Hëlt », près de Rosport, guidée par le biologiste Jean-Marie Mangen.



En juin, une promenade en soirée avec le Service des Forêts sur le « Echerfeld », une initiative axée sur **des projets innovants de préservation de la nature** aux portes de la ville de Luxembourg, accompagnée d'un barbecue communautaire.

La saison s'est terminée par une promenade dans la **pittoresque vallée de l'Eisch** en compagnie de Roger Schauls et Marc Schoellen.

VISITE DES JARDINS HISTORIQUES D'AANSEBURG

En juin 2025, la section régionale de Mersch et environs a organisé une visite informative des potagers historiques d'Aansenburg. Outre le magnifique jardin du château, de vastes potagers ont également été présentés, dédiés non seulement à l'alimentation, mais surtout à la préservation et à la multiplication de semences anciennes régionales et certifiées bio – des variétés qui ne sont parfois plus disponibles dans le commerce. La visite a été guidée par Frank Adams, fondateur de la plateforme « Seed » dédiée à la préservation des variétés anciennes. L'événement a permis aux participants de découvrir par eux-mêmes l'importance de la diversité des semences, de la biodiversité et de l'agriculture durable, et de trouver l'inspiration pour leurs propres jardins ou projets régionaux.

L'ÉPOUVANTAIL NOUS PARLE : FAITES PLACE À LA BIODIVERSITÉ !

À l'occasion de **la Journée internationale de la biodiversité** en mai 2025, le groupe d'action du Mouvement Écologique a envoyé un ambassadeur insolite sur le terrain : **l'épouvantail** – réinterprété et, cette fois-ci, non pas pour effrayer les oiseaux, mais pour attirer la biodiversité. Ces installations sympathiques ont fait leur apparition à divers endroits de la ville de Luxembourg, indiquant aux passants où « la nature est encore en ordre » et où elle ne l'est pas du tout. L'objectif était de montrer **qu'il existe des oasis de biodiversité dans les villes et les communes**, et qu'il vaut la peine de les préserver, de les améliorer et de les rendre visibles.



TRAVAILLER SUR LA PLATEFORME « MON AGRICULTURE » : DE NOUVELLES RACINES POUR NOTRE AGRICULTURE - UN APPEL EN FAVEUR D'UNE POLITIQUE AGRICOLE ÉQUITABLE ET TURNÉE VERS L'AVENIR

Le 30 juin 2025, la *plateforme My Agriculture*, dont le Mouvement Écologique est également membre, a publié la quatrième édition de son plaidoyer en faveur d'une politique agricole.

Les 19 organisations membres réclament une refonte fondamentale de la politique agricole fondée sur le principe « *L'argent public pour le bien public* » – avec huit propositions concrètes pour plus de durabilité, de biodiversité, de bien-être animal et de création de valeur régionale.





16

Travaux concrets et dossiers de politique

Les dossiers de politique environnementale accompagnent le Mouvement Écologique tout au long de l'année. Le champ d'action est très large : de la politique communale aux questions de transport, en passant par la protection de l'eau.

Ce sont précisément ces sujets qui tiennent particulièrement à cœur à de nombreuses personnes.



HOUSEEUROPE ! : STOP À LA DÉMOLITION – PRIORITÉ À LA RÉNOVATION ET À LA RÉHABILITATION DES LOGEMENTS

... tel était le slogan d'une initiative conjointe menée par de nombreux acteurs issus des domaines de l'architecture, de la protection du patrimoine, du monde universitaire et de l'environnement, dont le Mouvement Écologique, etc.

L'objectif commun : faire avancer la rénovation en améliorant considérablement les conditions-cadres politiques. Ce n'est qu'en rénovant davantage au lieu de construire du neuf que nous pourrions atteindre nos objectifs climatiques et assurer la protection nécessaire des ressources. Cependant, cela doit également être encouragé en priorité d'un point de vue social, urbanistique et culturel.

Dans le cadre de l'initiative HouseEurope!, l'objectif était de recueillir quatre millions de signatures à travers l'Europe afin d'amorcer ce changement décisif et de rendre la rénovation au Luxembourg et dans toute l'Europe plus facile, plus économique et plus accessible que la démolition.

Le coup d'envoi a été donné lors d'un grand événement commun au « Tramschaft », lors duquel des experts ont souligné devant un public de plus de 250 personnes l'importance de la rénovation – mais ont également démontré à quel point celle-ci est aujourd'hui attrayante et moderne.

Bien qu'il n'ait pas été possible de recueillir les signatures requises à travers l'Europe, le thème de l'importance de la rénovation est désormais d'actualité. Il est désormais essentiel de maintenir cette dynamique.



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE COMME ASPECT CLÉ

En 2024, le gouvernement a présenté sa stratégie intitulée « Construire plus et plus vite ». L'un de ses éléments clés est un « règlement des bâtisses » national, c'est-à-dire un code national de la construction qui s'imposera à toutes les communes. Jusqu'à présent, chaque commune disposait de son propre règlement de construction. Le ministère de l'Intérieur élabore actuellement un code national de la construction qui s'imposera à toutes les communes.

Pour de nombreuses raisons, le Mouvement Écologique se félicite de la création et de la mise en place d'une telle réglementation nationale (normes uniformes à l'échelle du pays, dans l'intérêt des citoyens, gain de temps pour les communes, sécurité de planification, etc.). Pourquoi – pour ne citer qu'un exemple souvent évoqué – la distance à laquelle une installation solaire doit se trouver d'un bâtiment voisin varie d'une commune à l'autre n'est en effet plus compréhensible, ni justifiable sur le plan professionnel, ni approprié. Une réglementation nationale bien pensée peut donc apporter des améliorations et des simplifications substantielles pour tout le monde.

Toutefois, selon le Mouvement Écologique et l'Oekozenner Pafendall, il est essentiel que ce processus ne se limite pas à des ajustements et à des harmonisations d'ordre non technique, mais qu'il aborde également **les défis actuels, à savoir : l'urgence de la protection du climat et de la biodiversité, l'adaptation au changement climatique, la transition énergétique dans les transports et l'utilisation efficace des ressources**. Il faut également faciliter la rénovation, et les exigences en la matière ne peuvent plus être les mêmes que celles applicables aux nouvelles constructions. Le projet doit également être discuté avec toutes les parties prenantes.

Une prise de position commune a été rédigée et diffusée à toutes les parties prenantes. Elle a suscité des réactions positives et donné lieu à de nombreuses discussions.

CENTRE DE DONNÉES GOOGLE : L'ENGAGEMENT SE POURSUIT

Pendant très longtemps, le silence a régné autour du « centre de données Google » à Bissen.

En 2025, cependant, le Mouvement Écologique a été informé que le projet d'étude d'impact (bien qu'un peu « caché » et accessible sous le nom de « London Bridge ») sur le site du ministère de l'Environnement. On pouvait également y trouver les prises de position des différents ministères concernant ce projet.

Ces documents étaient très révélateurs, car ils mettaient en lumière plusieurs éléments :

- Depuis des années, le Mouvement Écologique soulignait que Google aurait besoin de 10 à 15 % de la consommation annuelle d'eau du Luxembourg pour le refroidissement, et que cette eau ne serait pas disponible. Combien de fois a-t-on alors entendu des sources officielles affirmer : « Nous pouvons tout gérer, c'est une exagération. » Et aujourd'hui ? Les faits donnent raison au Mouvement Écologique ! Google abandonne le refroidissement par eau et opte désormais pour le refroidissement par air.

- Les documents montrent en outre que Google doit fournir des informations bien plus détaillées si l'on veut enfin mettre un terme au manque de transparence du dossier. En effet, le dossier contient des passages problématiques et se caractérise par un manque de transparence ; par exemple, on ne sait pas en détail comment le refroidissement sera assuré, et il manque des chiffres concrets et des exigences concernant la consommation d'énergie et l'utilisation de la chaleur résiduelle, etc. Le recours libéral au secret d'affaires dans le dossier est également contestable.

C'est une raison suffisante pour que le Mouvement Ecologique intervienne auprès de L. Delles, ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme, et de S. Wilmes, ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, afin d'attirer une nouvelle fois l'attention sur l'importance de ce dossier.

GESTION DE L'EAU, DÉCHETS, BRUIT, DOSSIER COMODO-INCOMODO, POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE : UN ENGAGEMENT QUOTIDIEN

Il va sans dire que la politique environnementale est le fil rouge du travail du Mouvement Ecologique. Les citoyens sont accompagnés, par exemple, s'ils ont besoin d'informations sur la qualité de l'air, s'ils souhaitent introduire des objections dans le cadre de permis d'exploitation, etc.

Le caractère limité des ressources en eau au Luxembourg a également été fréquemment souligné – notamment le fait que le Luxembourg est actuellement, et de manière flagrante, en deçà de ses objectifs en matière de gestion de l'eau ; des questions relatives à la pollution atmosphérique ont été soulevées, etc.

Ces questions sont intégrées au quotidien dans le travail du Mouvement Ecologique, dans diverses prises de position, consultations citoyennes, etc.



POUR UNE POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE MOBILITÉ ET DE LOGEMENT TURNÉE VERS L'AVENIR

De multiples façons, le Mouvement Écologique milite pour une autre forme de mobilité. La promotion de la mobilité durable et des transports publics est une priorité. Mais il s'agit aussi de rendre la voiture particulière moins attrayante (par exemple en limitant le nombre de places de stationnement disponibles). Cette perspective imprègne les différentes positions du Mouvement Écologique et constitue le fondement de son travail.

Cela vaut également pour la politique nationale et la politique du logement. Malheureusement, force est de constater que l'étalement urbain n'a pas été freiné, que le problème du logement a depuis longtemps atteint des proportions dramatiques et que **l'aménagement du territoire** est plus **négligé** que jamais. Il est essentiel que l'aménagement du territoire fournisse à nouveau le cadre de la politique du logement et de la mobilité, et ne se contente plus de courir après le développement de la croissance.

Les débats sur les lignes directrices en matière d'aménagement du territoire, sur divers aspects de la construction de logements – tels que, par exemple, la densification urbaine et les nouveaux lotissements dotés d'espaces sociaux et d'espaces verts collectifs –, ainsi que sur l'importance de **réduire la consommation** de sol... constituent des thèmes qui figurent au quotidien dans les dossiers du Mouvement écologique.

Où les nouveaux lotissements sont-ils judicieux ? Comment rendre un projet d'urbanisation plus durable ? À quoi ressemble une construction attrayante, « plus dense » et de qualité ? Comment créer **des espaces publics attrayants offrant une bonne qualité de vie** ? Quelle superficie d'espaces « verts » doit être préservée ou nouvellement créée, et où ? Ces questions, parmi d'autres, ont occupé le Mouvement Écologique en 2025.

Le Mouvement Écologique est également fréquemment sollicité par des citoyens qui ont besoin d'aide pour des projets de construction et d'aménagement dans leur commune. En règle générale, le Mouvement Écologique ne suit pas ces dossiers en détail. Ils sont tout simplement trop nombreux. Il s'agit avant tout de conseiller les personnes concernées, dans le but de les aider à s'aider elles-mêmes. Cependant, dans certains cas, le Mouvement Écologique joue un rôle actif, en particulier lorsque l'affaire a des conséquences particulièrement importantes et qu'il y a des membres actifs de la section régionale ou des membres actifs dans la commune/région.

DONNONS À LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE LA PLACE QUI LUI REVIENT !

Aux yeux du grand public, la politique environnementale est souvent associée aux infractions environnementales, aux dépassements des valeurs limites (notamment en matière de qualité de l'air) et aux « scandales environnementaux » qui font la une.

Il convient d'accorder une attention particulière à **la protection préventive de l'environnement**, qui vise d'une part à prévenir de telles évolutions et, d'autre part, à garantir aux citoyens un environnement de grande qualité. Le Mouvement Ecologique œuvre en ce sens au quotidien.

L'AGENCE EUROPÉENNE POUR L'ENVIRONNEMENT DONNE UNE MAUVAISE NOTE AU LUXEMBOURG !

Fin septembre, l'Agence européenne pour l'environnement a publié son rapport 2025 sur l'état de l'environnement dans l'Union européenne, qui, outre une analyse globale, comprend également des chapitres spécifiques aux différents États membres de l'UE. L'analyse concernant le Luxembourg est malheureusement plutôt décevante : nous sommes loin d'atteindre nos objectifs de durabilité dans de nombreux domaines. Le Mouvement Écologique a publié ce rapport.



Au plus près des citoyens – Les Motivations régionales

Les sections régionales du Mouvement Écologique constituent le pilier local et régional essentiel du Mouvement Écologique.

Grâce aux sections régionales, les dossiers nationaux peuvent être abordés au niveau local, les connaissances peuvent être échangées et les dossiers peuvent être pris en charge au niveau d'une commune ou d'une région.

Les sections régionales sont plus ou moins actives au cours de l'année, selon le thème abordé et son actualité.

En principe, les militants régionaux participent également aux dossiers nationaux et y apportent leur expérience.

LES SECTIONS RÉGIONALES – UN PILIER IMPORTANT DU MOUVEMENT ÉCOLOGIQUE

L'importance des sections régionales sur le terrain est capitale pour le Mouvement Ecologique : c'est en effet précisément au niveau communal ou régional que les idées du Mouvement Ecologique peuvent prendre vie, et les communes peuvent jouer un rôle pionnier important.

Il est également important que le Mouvement Ecologique dispose de personnes sur le terrain capables de s'impliquer, même lorsque des questions controversées se posent au sein d'une commune.

Il est donc important que ce soient les habitants de la communauté qui s'impliquent, élaborent des perspectives positives et échangent des idées au niveau local.

Cela vous a-t-il donné envie de vous impliquer dans un groupe régional ? Peut-être souhaitez-vous en créer un dans votre propre communauté.

Dans ce cas, contactez-nous : meco@oeko.lu.

Les sections régionales sont ouvertes à toute contribution.



Les sections régionales du Mouvement Ecologique :

- Mersch et ses environs

- Mëllerdall

- Nordstad

- Syrdall

- Vallée de l'Uelzecht

- Ville de Luxembourg

- Sud

L'Écocentre de Pafendall

Il y a plus de 30 ans, le Mouvement Ecologique a fondé l'Oekozer Pafendall

a vu le jour. Toute une série de projets

- tels que « Plus de verdure dans nos localités », « Réutiliser-Réparer-Partager » et les « Semaines de l'énergie »

- est gérée par le Mouvement Ecologique en collaboration avec l'Oekozer.

L'Oekozer Pafendall s'engage en faveur d'un développement durable

développement, et ce dans plusieurs domaines : de la construction et de l'habitat aux conseils pour économiser l'énergie et les ressources au quotidien (voir Oekotopten.lu).

La médiathèque oekobib de l'Écocentre de Pafendall offre à tous les passionnés de lecture un véritable trésor d'ouvrages et de magazines récents consacrés aux grands défis de notre époque.



19

stëftung oekofonds

Lancer des projets -

La Fondation Oekofonds

La Fondation Oekofonds soutient depuis plus de 30 ans des projets en faveur du développement durable et en a ainsi lancé de nombreux.

Pour le Mouvement Écologique en particulier, le soutien de la fondation est indispensable.

Ce n'est que grâce aux dons collectés, combinés aux cotisations des membres, qu'un certain

L'indépendance du Mouvement Écologique vis-à-vis des financements publics est ainsi garantie.

Le nombre impressionnant de projets soutenus est tout à fait remarquable, comme le montre la liste suivante.

La Fondation Oekofonds :

Votre soutien à des projets pionniers !

En 1987, le Mouvement Ecologique a créé la fondation caritative Oekofonds. Depuis lors, la fondation soutient divers projets en faveur du développement durable. En 2025 également, la fondation Oekofonds a pu, grâce à de nombreux dons, soutenir à nouveau de nombreux projets importants. Nous aimerions vous présenter brièvement ces projets, afin que vous puissiez constater par vous-même que chacun de vos dons est utile. Nous profitons de cette occasion pour remercier chaleureusement tous nos sympathisants et espérons que vous continuerez à soutenir la fondation.

REPENSER ET FAÇONNER L'AVENIR ENSEMBLE ! POUR UN MECO FORT

Le Mouvement Ecologique s'engage sans relâche en faveur du développement durable, pour les générations actuelles mais surtout pour les générations futures.

Ce faisant, il porte un regard critique sur les évolutions actuelles, élabore des solutions concrètes – souvent sur la base du volontariat – et met en œuvre des projets concrets.

En 2025, de nombreuses initiatives ont été menées : de la protection de la biodiversité et de l'écologisation de nos villes à la sensibilisation à la question des pesticides, en passant par la promotion d'une transition énergétique socialement équitable et la remise en question de l'impératif de croissance.

Toutes ces activités ne sont possibles que grâce à l'indépendance financière du Mouvement Écologique vis-à-vis des organismes publics et, par conséquent, grâce à ses membres et aux dons versés à la Fondation Oekofonds.

DONNER UNE VOIX JURIDIQUE À LA NATURE ET À L'ENVIRONNEMENT

Aussi importantes que soient les actions de sensibilisation, les projets créatifs, les prises de position, etc., il est parfois nécessaire d'intenter une action en justice.

C'est le cas, par exemple, du centre de données de Google à Bissen, où le Mouvement Ecologique met tout en œuvre pour s'assurer qu'aucune décision ne soit prise avant que l'impact de cette installation sur l'environnement n'ait été rendu public et sans que les préoccupations de

pourrait être réglée.

Mais l'assistance juridique n'est pas seulement nécessaire dans le dossier Google.

Une assistance juridique est également nécessaire lorsque, par exemple, le droit d'accès à l'information n'est pas respecté, que des permis de conservation de la nature controversés sont accordés, que des projets de construction problématiques sont prévus ou que des réformes mal conçues de lois environnementales importantes sont proposées. De manière générale, les affaires judiciaires prennent de plus en plus d'importance. Celles-ci entraînent naturellement des coûts, pour lesquels des dons sont nécessaires de toute urgence.

MOVE – UNE SECTION JEUNES DYNAMIQUE

Le mouvement de jeunesse du Mouvement Ecologique est très actif depuis sa création. Des jeunes engagés peuvent y travailler ensemble pour leur avenir. Ils le font sur les thèmes qui leur tiennent à cœur, car les membres de move. décident librement des activités qu'ils souhaitent mener. Des thèmes tels que la consommation, l'alimentation végétarienne, l'agriculture... sont abordés par eux à travers des actions, des ateliers, des stages, des projets concrets, des dossiers pédagogiques pour les écoles et bien plus encore.

FOE – SOUTIEN INTERNATIONAL

Le Mouvement Écologique est membre de l'alliance internationale « Friends of the Earth ». Les organisations membres de différents pays, en particulier – mais pas uniquement – des pays du Sud, lancent régulièrement des appels aux organisations « financièrement plus solides », leur demandant un soutien financier.

Ces appels vont des demandes d'aide pour des affaires judiciaires (par exemple, lorsque des militants écologistes sont cités à comparaître devant les tribunaux) au soutien de projets visant à lutter contre le changement climatique, à mener des actions contre les compagnies pétrolières, etc. Dans un esprit de solidarité mondiale, il est essentiel de renforcer tout particulièrement le soutien apporté à ces organisations dans leur travail !

OEKOFEST 2025

En 2025, l'Oekofestival s'est déroulé à Pafendall. Une fois de plus, des centaines de personnes ont pu se rencontrer, échanger, discuter et assister à des concerts.

assister à des concerts, visiter des stands d'information sur le thème de la « transition », participer à des visites guidées, etc.

L'organisation d'un tel festival a un coût, c'est pourquoi l'aide de la Fondation Oekofonds a été particulièrement importante.

LE MECOSCOPE POUR LA LÉGISLATURE 2023-2028 : UNE MESURE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROMESSES DU GOUVERNEMENT ISSUE DE L'ACCORD DE COALITION

En 2024, l'outil Mecoskop a été relancé. Sur le site web trilingue www.mecoskop.lu, le Mouvement Ecologique analyse régulièrement dans quelle mesure le gouvernement a mis en œuvre ses propres promesses en matière de développement durable formulées dans l'accord de coalition et évalue l'état d'avancement de leur mise en œuvre (www.mecoskop.lu).

Il existe également une version en allemand, en français et en anglais. Au total, 77 déclarations gouvernementales sont examinées.

L'analyse est réalisée de manière objective sur la base de faits accessibles au public. Le Mecoskop est donc l'un des rares outils de mesure objectifs du travail du gouvernement et peut servir de guide à tout citoyen intéressé par le développement durable.

En 2025, le Mecoskop a été mis à jour et a pris position sur la question de savoir si le gouvernement respecte les normes qu'il s'est lui-même fixées.

LOI SUR L'ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL – ACCÉLÉRATION ET INTENSIFICATION DE LA CONSTRUCTION ET DE LA VÉGÉTALISATION DANS LES COMMUNES

Grâce au soutien de la Fondation Oekofonds et, en partie, en collaboration avec l'Éco-Centre de Pafendall, le Mouvement Ecologique s'est une nouvelle fois fortement engagé en 2025 en faveur de la préservation de la biodiversité.

Il a notamment été démontré que le Luxembourg est loin d'avoir atteint ses objectifs en matière de conservation, et des propositions concrètes ont été élaborées pour mieux protéger les fondements de notre existence.

Par ailleurs, des excursions ont été organisées et une position ferme a été adoptée, notamment contre la remise en cause de la loi sur la protection de la nature.

Cependant, la promotion d'un meilleur verdissement des villes a également été au centre des préoccupations. Compte tenu notamment de la crise climatique et de l'échauffement des villes, il est extrêmement important de mettre en œuvre dès aujourd'hui des mesures de verdissement afin que les villes s'échauffent moins « demain ».

POUR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE SOCIALEMENT JUSTE / PROTECTION DU CLIMAT

Les questions sociales et écologiques sont inextricablement liées. Cela est particulièrement vrai dans le secteur de l'énergie.

Ce sont les ménages disposant de moins de ressources financières qui, d'une part, souffrent le plus de la hausse des prix de l'énergie et, d'autre part, n'ont pas les moyens suffisants pour, par exemple, isoler leur logement.

C'est pourquoi, en 2025, le Mouvement Ecologique, grâce notamment au soutien financier de la Fondation Oekofonds, a accordé une attention particulière à cette question. Cette initiative s'est également déroulée en partie en collaboration avec la Chambre des salariés et les syndicats OGBL et LCGB.

L'un des dossiers centraux a été le Plan climatique et social du Luxembourg, que notre pays doit élaborer conformément aux exigences de l'Union européenne.

Face à l'aggravation de la catastrophe climatique, de nombreuses activités ont également été organisées afin que le Luxembourg, d'une part, réduise ses émissions de CO₂ dans la mesure requise et se prépare à une protection climatique progressive au niveau européen. Cela est particulièrement important compte tenu des tendances à la déréglementation au niveau européen.

NON AUX PRODUITS CHIMIQUES PERSISTANTS - NON AUX PESTICIDES

En 2025, le Mouvement Ecologique, grâce à son réseau d'organisations partenaires étrangères, a mené de nombreuses analyses afin de déterminer dans quelle mesure notre alimentation est contaminée par des substances persistantes et des pesticides.

Malheureusement, le résultat est choquant : la charge en « produits chimiques éternels » augmente, tandis que celle des pesticides est omniprésente.

Il est urgent d'agir dès maintenant pour faire en sorte que ces contaminations ne continuent pas à augmenter, mais qu'elles diminuent.

En 2025, le Mouvement Ecologique a abordé ces questions avec une constance exceptionnelle : analyses de denrées alimentaires, déclarations, conférences et débats.

Il a réussi à faire de ces questions un sujet d'intérêt public et politique. Les actions du Mouvement Écologique ont suscité un très vif intérêt. Cependant, pour que des changements concrets puissent intervenir, ces actions doivent se poursuivre en 2026.

POUR UN SOUTIEN ACCRU À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Grâce à son implication dans le dossier Restopolis, le Mouvement Écologique, avec l'aide de la Fondation Oekofonds, a réussi à ouvrir un nouveau marché aux agriculteurs biologiques luxembourgeois pour la vente de leurs produits. Cela a revêtu une importance capitale.

Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour promouvoir l'agriculture biologique.

C'est pourquoi des initiatives similaires ont également été soutenues en 2025.

Votre don pour les personnes, la nature et l'environnement

Nous vous remercions sincèrement pour chaque don !

Si vous estimez qu'il est utile de soutenir financièrement notre travail, vous pouvez le faire en effectuant un don ponctuel ou en mettant en place un virement permanent.

Les projets ne peuvent être menés à bien que grâce au soutien de nombreuses personnes. Vous pouvez nous soutenir, ainsi que nos initiatives, par un don ponctuel. Nous serions ravis de vous envoyer de plus amples informations sur des projets intéressants. Vous avez également la possibilité de faire un don à la Fondation Oekofonds à l'occasion d'une naissance, d'un anniversaire, d'un mariage ou d'un décès.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter : Tél. 43 90 30 – 50 ou ouoekofonds@oeko.lu , www.oekofonds.lu

Les dons versés à la Fondation Oekofonds (fondation d'utilité publique) sont déductibles des impôts. (à partir de 120 € par an ; les dons peuvent être cumulés). Nous vous enverrons automatiquement une attestation pour votre déclaration d'impôts.

Nos coordonnées bancaires : CCPL : LU96 1111 0734 1886 0000 / BCEE : LU31 0019 1100 4403 9000 ou via Payconiq





KLIMA BÜNDNIS LËTZEBUERG

Climate Alliance

Depuis plus de 25 ans, les communes membres de Klima-Bündnis Luxembourg, ainsi que les deux organisations faïtières Mouvement Écologique et ASTM, en collaboration avec leurs partenaires autochtones du Sud, s'engagent en faveur de la protection du climat au niveau local et de la justice climatique à l'échelle mondiale.

Au Luxembourg, 40 communes sont membres de l'Alliance pour le climat et plus des deux tiers de la population vivent dans une commune membre de l'Alliance pour le climat.

Comme notre mode de vie a un impact direct sur les populations et les lieux particulièrement menacés de notre planète, l'Alliance pour le climat relie l'action locale à la responsabilité mondiale.

Avec plus de 1 800 membres issus de 27 pays européens, l'Alliance pour le climat est le plus grand réseau mondial de villes dédié à la protection du climat.

NOUVELLE STRUCTURE

À la suite de la nouvelle loi sur les ASBL de 2023, la question de savoir si la structure actuelle de Klima-Bündnis Luxembourg était adaptée aux défis futurs a fait l'objet d'une réflexion approfondie en 2025. En ce qui concerne plus particulièrement les comptes de KB-Luxembourg, qui étaient gérés par le Mouvement Ecologique – parallèlement à sa propre comptabilité –, la question s'est posée de savoir si cette approche était toujours appropriée, ou si Klima-Bündnis Luxembourg aurait tout intérêt à devenir une « personne morale » indépendante. Cette réflexion s'inscrivait dans le cadre des possibilités offertes par un tel statut, notamment en matière de politique financière et de gestion du personnel. En décembre 2025, l'assemblée plénière a décidé de créer une « asbl Klima-Bündnis Lëtzebuerg » indépendante, qui est depuis le 1er janvier 2026 l'organisation faitière du réseau des communes.

CÉLÉBRATION DU 30E ANNIVERSAIRE DE CLIMATE ALLIANCE LUXEMBOURG

En 2025, Klima-Bündnis Luxembourg célèbre son 30e anniversaire. Pour marquer l'occasion, un événement central a été organisé le 4 juillet, sur le modèle de la « Journée du climat », avec des conférences, des visites, des activités de communication et des remises de prix.

CARAVANE DE L'ÉNERGIE

Le principe de la « Caravane de l'énergie » est de faciliter au maximum l'accès des citoyens à une première consultation énergétique gratuite, en faisant venir l'autorité compétente directement à leur domicile plutôt que de leur demander de se rendre au bureau. Alors que le contact avec les citoyens et la documentation du projet sont pris en charge par Klima-Bündnis Luxembourg, la consultation énergétique sur place est assurée par le centre national de conseil, Klima-Agence.

Après le succès des caravanes énergétiques menées ou lancées ces dernières années dans les communes de Strassen, Betzdorf, Hesperingen et Junglinster, cette campagne s'est poursuivie dans la commune de Niederanven en 2025.

LA PROTECTION DES SOLS, C'EST LA PROTECTION DU CLIMAT

En 2025, l'Alliance pour le Climat Luxembourg a organisé un séminaire « Introduction à la permaculture », destiné aux jardiniers amateurs ainsi qu'aux animateurs/responsables de projets de jardins communautaires.

Sur le plan thématique, l'accent a été mis sur la gestion prudente de la ressource sol (rotation des cultures, travail du sol, compost, etc.). 20 personnes y ont participé.



GOGO VELO

En 2025, ProVelo asbl et Klima-Bündnis Lëtzebuerg ont mené, pour le compte du ministère de la Mobilité, la nouvelle campagne de promotion du vélo à deux reprises. Une première fois au début de l'été, en ciblant les élèves, puis une seconde fois à l'automne, en s'adressant au grand public. À cette occasion, les communes et les régions ont eu la possibilité d'organiser des défis supplémentaires assortis de tirages au sort. L'objectif de la campagne reste d'encourager davantage de personnes qu'auparavant à utiliser le vélo au quotidien. Parallèlement, il s'agit de recueillir des données fiables sur l'accueil réservé à une telle campagne. En 2025, près de 2 000 participants se sont inscrits à GoGo Velo et ont parcouru ensemble plus de 630 000 kilomètres à vélo.

KIDS' FEET AROUND THE WORLD 2025

Tous les deux ans, le Luxembourg participe à cette campagne paneuropéenne qui vise à convaincre les élèves du primaire (et leurs parents) de laisser le « taxi parental » à la maison et de se rendre à l'école, aux activités sportives ou aux cours de musique à pied, à vélo ou en bus/train. Chaque trajet effectué par les enfants en utilisant un mode de transport autre que la voiture est récompensé par un « kilomètre vert ». En 2025, environ 2 200 enfants y ont participé.



CO-ORGANISATION D'ATELIERS SUR LA STRATÉGIE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

En tant qu'organisation partenaire du Pacte pour le climat, Klima-Bündnis Luxembourg a joué un rôle déterminant dans l'organisation, la planification et la mise en œuvre des ateliers d'experts consacrés à la stratégie nationale « Adaptation au changement climatique ».

PARTICIPATION À LA PLATEFORME CLIMATIQUE

En tant que membre de la Plateforme Climat, Klima-Bündnis Luxembourg a pris à plusieurs reprises position par écrit sur diverses études et stratégies, telles que le PNEC ou le Plan Climat Social.

COMPTABILISATION DES ÉMISSIONS DE CO₂ MUNICIPALES DANS LE CADRE DU PACTE POUR LE CLIMAT

Dans le cadre de la convention avec le MECDD, des inventaires de référence ont été établis pour toutes les communes du Pacte climatique à l'aide de l'outil ECOSPEED Region, en collaboration avec l'agence nationale de l'énergie Klima-Agence et d'autres organismes publics. Le ministère prend en charge les coûts associés, notamment l'achat d'une licence nationale pour ECOSPEED Region, les heures de travail nécessaires et le traitement des données de trafic municipales. L'intérêt premier de KB Luxembourg dans le cadre d'un tel mandat officiel reste l'amélioration de la situation en matière de données, tant au niveau municipal que national. Cependant, au cours de l'année, de nouveaux obstacles à la disponibilité des données, indispensables au calcul des émissions liées aux transports, sont apparus. En collaboration avec Klima-Agence et le ministère de l'Environnement,

travaillé à surmonter cet obstacle.

Dynamique, critique, engagé !

Devenez membre

du Mouvement Ecologique



**mouvement
écologique**



FORMULAIRE D'ADHÉSION

**ENSEMBLE, NOUS SOMMES PLUS FORTS - MEMBRE
REJOIGNEZ LE MOUVEMENT ÉCOLOGIQUE**



Je souhaite/Nous souhaitons devenir membre (avec les coordonnées du fromager)

Membre de single

Cotisation minimale de 50 € (20 € pour les jeunes de moins de 18 ans, les étudiants et les chômeurs)

Adhésion familiale pour les ménages de 2 personnes ou plus

Cotisation minimale de 75 €

Nom / Prénom Nationalité'

Profession Année de

naissance

Nom / Prénom Signature'

Nationalité'

Profession Année'naissa

nce

Signature

Nom / Prénom Nationalité'

Nationalité'

Profession Année de

Année de

naissance

Rue + n° Code Signature

Signature

postal +

ville/village

E-mail Tél

Tél

Je souhaite recevoir les publications du Mouvement Écologique sous forme imprimée

Je ne souhaite pas recevoir de publications par la poste, mais je consulterai le site web si nécessaire

Je m'abonne à la newsletter électronique / e-mail :

(n'oubliez pas d'indiquer votre adresse e-mail)

Je verse la cotisation sur l'un des comptes du Mouvement Ecologique :

CCP : LU16 1111 0392 1729 0000 / BCEE LU20 0019 1300 1122 4000

J'autorise le Mouvement Écologique à mettre en place l'ordre permanent suivant :

auprès de ma banque IBAN

prélèvement mensuel 4,17 € 6,25 € 7,50 € 10 € ou €

prélèvement annuel 50 € 75 € ou €

Date / /

Signature

Doit être demandée conformément à la loi de 1928 relative aux associations à but non lucratif. Doit être indiquée, conformément à la loi de 1928 relative aux associations à but non lucratif.

**www.meco.lu T
: 43 90 30 -1**

Mouvement Écologique 6, rue Vauban L-2663 Luxembourg Tél. 43 90 30-1

www.meco.lu



**mouvement
écologique**

meco.lu